L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1458 - VENDREDI 12 JANVIER 2018 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232



AGENDA AGRICOLE



2018 année éminemment politique

De l'examen des projets de lois émanant des États généraux de l'alimentation en début d'année, aux élections des chambres d'agriculture probablement en janvier 2019, en passant par une «grande loi sur le foncier» attendue pour l'automne, et à Bruxelles les premières propositions législatives de la Commission européenne pour réformer la Pac, l'agenda politique du secteur agricole sera chargé et décisif en 2018. *Page 3*

Côte d'Or

› Jugement de bétail

Châtillon en cavalier seul



Nièvre

› Le 18 janvier à Brèves

Les opportunités offertes par la filière volailles



Yonne

› Arboriculture

Un plan d'actions se dessine







Sommaire

Côte d'Or

04-05 • Voeux: Qu'attendre de 2018 ?
06 • Jugement de bétail: Châtillon en cavalier seul
• FDSEA: C'est parti pour les cantonales

Nièvre

07 • EDT Bourgogne: Les entrepreneurs agricoles se réunissent à Challuy
08 • Diversification: Les opportunités offertes par la filière volailles
09 • Cinquième Trophée des entrepreneurs nivernais: Des réussites made in 58

Yonne

10 • Arboriculture: Un plan d'actions se dessine
11 • FDSEA 89: Le temps des cantonales
12 • Afdi: De retour de Madagascar

Région et plus…

13 • Bourse de l'emploi: Des centaines d'offres à pourvoir en Bourgogne Franche-Comté
14-15 • Plans de filière: Encore du pain sur la planche pour un vrai retour de la valeur
16 • Europe: La Bulgarie prend les rênes de l'UE

Filières

17 • Cultures Les marchés des grains broient du noir
18 • Élevage Bien loger ses veaux et génisses laitiers

Infos Services

19 • Technologies
20-21 • Analyse & Tendances
22-23 • Petites annonces
24-27 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

en bref

Loup Début de la consultation publique du plan Loup 2018-2023

La consultation publique concernant le plan Loup 2018-2023 a débuté le 8 janvier et se clôturera le 29 janvier sur le site internet : http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/. A 16h30, le 8 janvier, 13 commentaires avaient déjà été postés sur le site, plutôt d'ordre *«pro-loup»*. *«Le nouveau Plan se fixe pour objectif de conjuguer la protection de l'espèce et les activités d'élevage et de pastoralisme»*, selon un communiqué commun des ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique. Alors que l'ensemble des syndicats agricoles avaient boycotté la réunion au sujet du futur plan en décembre dernier, certains d'entre eux (FNSEA, JA, FNO, APCA) ont fait savoir le 5 janvier qu'ils acceptaient de revenir à la table des négociations avec l'État et les associations environnementales. A l'issue de la consultation publique, *«le nouveau plan et le dispositif réglementaire associé entreront en vigueur au début du mois de février 2018 après avis du Conseil national de la protection de la nature»*, ont annoncé les ministères.

Énergies renouvelables Un potentiel «second revenu» agricole

«Nicolas Hulot a beaucoup insisté sur la possibilité pour les agriculteurs d'avoir accès à un second revenu grâce aux énergies renouvelables», explique Jean-Louis Bal, président du Syndicat des énergies renouvelables, à l'issu du déplacement du ministre de la Transition écologique dans la Sarthe, le 8 janvier. Le voyage sur les énergies renouvelables comprenait notamment la visite de la coopérative Les Fermiers de Loué qui a investi dans l'éolien et dans le photovoltaïque. L'électricité produite (autant en quantité que celle consommée) est vendue à EDF. Par ailleurs, Nicolas Hulot en a profité pour affirmer que *«l'agriculture a pu être, en matière climatique, un problème. Elle peut aussi être une solution»*. La même journée, le ministère de la Transition écologique a annoncé dans un communiqué le 8 janvier que les conclusions d'un groupe de travail sur l'éolien présidé par Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat auprès du ministre, seront présentées le 18 janvier. *«Des groupes similaires seront mis en place sur la méthanisation et le solaire»*, poursuit le communiqué. L'objectif du ministère est triple: *«simplification»*, *«développement de la production»* et *«innovation»*.

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 99.

Saône et Loire Trouver un repreneur ou un associé)

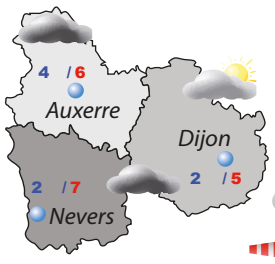
Vous souhaitez arrêter votre activité et la transmettre à un jeune ? Vous souhaitez trouver un associé pour gagner en qualité de vie ou remplacer un associé sortant ? La Chambre d'Agriculture facilite vos recherches grâce à un service unique en son genre : le Répertoire Départ Installation (RDI). Son principe est simple: vous mettre en contact avec des candidats qui correspondent à votre profil et vous accompagner pendant toute la durée d'essai avant l'installation effective. N'hésitez pas à contacter Gaël Pellenz au 03 85 29 57 33.

Yonne Le Point Info Transmission Association : préparer son projet de cessation - transmission

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 12 Janvier

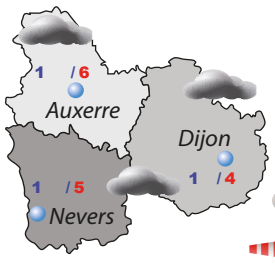


Couvert
Un ciel très nuageux à couvert, avec quelques timides éclaircies très localement.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 6 à 8 °C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

Ste Tatiana
Soleil : 08:31 - 17:18
Lune : 04:16 - 14:15

Samedi 13 Janvier



Menaçant
Un ciel menaçant est attendu pour ce samedi. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 5 à 7 °C
Vents : Sud 10 km/h

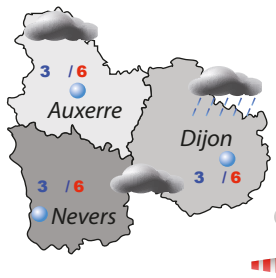
Ste Yvette
Soleil : 08:31 - 17:20
Lune : 05:15 - 14:50

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 14 Janvier



Perturbé
Un temps couvert et pluvieux en perspective. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 5 à 7 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Ste Nina
Soleil : 08:30 - 17:21
Lune : 06:11 - 15:29

Prévisions à 7 jours

Lundi 15 au Mercredi 17 Janvier :

Un temps très nuageux avec quelques précipitations.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 1 à 5 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Jeudi 18 au Dimanche 21 Janvier :
De la bruine pour ce jeudi. Le ciel sera nuageux à couvert pour la fin de semaine.

Vents : Sud-Ouest à 40 km/h
T° mini. : 3 à 9 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Agenda agricole

2018, année éminemment politique

De l'examen des projets de lois émanant des États généraux de l'alimentation en début d'année, aux élections des chambres d'agriculture probablement en janvier 2019, en passant par une «grande loi sur le foncier» attendue pour l'automne, et à Bruxelles les premières propositions législatives de la Commission européenne pour réformer la Pac, l'agenda politique du secteur agricole sera chargé et décisif en 2018.


Réussir

Après une année 2017 qui a été consacrée à poser les diagnostics et à favoriser la réflexion et les échanges, notamment dans le cadre des États généraux de l'alimentation, voici venu le temps de l'action législative. L'année 2018 devrait en effet se caractériser par l'adoption de plusieurs textes législatifs et plans du gouvernement. Temps forts politiques attendus pour cette nouvelle année qui démarre, tant au niveau national qu'européen.

Janvier - Examen du projet de loi de «*simplification*»

Le volet agricole du projet de loi présenté par le ministre de l'Action et des Comptes publics, propose trois expérimentations de «simplification» pour le secteur agricole (allégement du contrôle des structures, contrôles à blanc, numérisation des enquêtes publiques). Deux députés de LRM devrait l'enrichir significativement par des amendements déposés au début janvier. Les débats parlementaires, qui ont débuté l'examen du texte fin décembre, doivent aborder les sujets agricoles autour du 20 janvier.

Fin janvier - Notre-Dame-des Landes : le dénouement

Édouard Philippe doit annoncer sa décision claire et assumée concernant l'aéroport de Notre-Dame des Landes d'ici la fin du mois, en espérant *«un retour à la normale par rapport à l'ordre public»*. En attendant les consultations se poursuivent à un rythme soutenu.

1er février - Mise en œuvre du plan loup 2018-2023

Le nouveau plan loup pour la période 2018-2023 devait débuter au 1er janvier 2018. Son entrée en vigueur est reculée d'un mois, faute d'accord entre les participants. Les syndicats agricoles ont unanimement boycotté la dernière réunion de décembre, laissant les associations de protection de la nature seules avec le gouvernement, dans l'attente d'une nouvelle réunion.

Février - Dépôt du projet de loi sur la répartition de la valeur

C'est le résultat le mieux connu des États généraux de l'alimentation : un projet de loi sera présenté en Conseil des ministres dans les premières semaines de 2018, pour concrétiser les mesures annoncées à l'issue du premier chantier, *«création et partage de la valeur»*. Il devrait être déposé à l'Assemblée nationale en février. Le texte portera sur les relations commerciales (relèvement du seuil de revente à perte, encadrement des promotions), les règles de contractualisation, la renégociation des prix en cas de volatilité, les prix *«abusivement bas»*, les objectifs de produits bio, locaux ou écologiques dans la restauration collective et le renforcement des sanctions pour maltraitance des animaux. Un groupe de 5 ou 6 députés doit travailler sur le texte durant le mois de janvier.

Fin février - Dernière ligne droite pour le nouveau plan Ambition bio

D'ici le Salon de l'agriculture qui se déroule du 24 février au 4 mars, le gouvernement va élaborer un nouveau programme en faveur du développement de l'agriculture biologique, a promis Édouard Philippe lors du discours de clôture des États généraux de l'alimentation. Il s'est dit *«prêt à reprendre à son compte l'objectif de 15 % de surface agricole utile française en 2022»*. Au ministère de la Transition écologique, Nicolas Hulot et Brune Poirson se penchent sur le sujet.

Février/mars - Plan d'investissement de 5 Millards d'euros et plan bioéconomie

Le volet agricole du grand plan d'investissement devra être finalisé pour le Salon de l'agriculture, a promis le gouvernement. Ce plan de 5 milliards d'euros doit être élaboré en fonction de la trentaine de plans de filières envoyés par les interprofessions. Stéphane Travert a également annoncé qu'un plan d'action pour la bioéconomie sera dévoilé lors du Salon de l'agriculture et qu'un volet agricole sera intégré dans la feuille de route pour l'économie circulaire d'ici à la fin du premier semestre 2018.

Fin février à juin - Conclusion des travaux de la cellule d'expertise sur la gestion quantitative de l'eau

La cellule d'expertise sur la gestion quantitative de l'eau constituée en décembre 2017 devrait rendre ses premiers travaux fin février. Ceux-ci concerneront les projets de stockage de l'eau les plus avancés. Pour les autres projets, des analyses seront publiées jusqu'en juin. La cellule a identifié 46 projets de stockage de l'eau. L'instruction gouvernementale de 2015 sur le stockage de l'eau subordonne le financement des retenues d'eau par les agences de l'ea à un projet de territoire défini dans cette instruction.

Fin du 1er trimestre - Rapport de l'Anses sur les dérogations à l'interdiction des néonicotinoïdes

Depuis le 1er septembre 2018, la loi interdit *«l'utilisation des produits phytopharmaceutiques contenant une ou des substances actives de la famille des néonicotinoïdes et de semences traitées avec ces produits»*. Des dérogations à cette interdiction pourront être accordées jusqu'au 1er juillet 2020 par arrêté conjoint des ministres de l'Agriculture, de la Transition écologique et de la Santé.

Printemps 2018 - Définition des zones défavorisées simples pour l'ICHN

En 2017, les demandes d'aide pour l'indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN) ont été déposées entre le 1er avril et le 31 mai. Toujours en discussion à ce jour, la carte définitive des zones défavorisées simples, nécessaire pour attribuer cette aide ICHN en 2018, devra donc être achevée avant le printemps.

Premier semestre - Présentation du plan de sortie des phytos

Un plan de sortie des phytos ainsi qu'un plan d'action pour accompagner les agriculteurs sont promis par le gouvernement avant la fin du premier trimestre 2018. Ce plan fera l'objet d'une concertation avec l'ensemble des parties prenantes au mois de janvier. Le gouvernement promet *«d'aider les filières agricoles à développer des alternatives, en particulier au glyphosate, pour être en mesure d'en sortir d'ici 3 ans»*. Le gouvernement veut *«mobiliser les leviers de la recherche et du développement dans le domaine agricole»*. Il a déjà annoncé deux évolutions réglementaires (par ordonnance) : modification de la redevance pour pollutions diffuses *«pour tenir compte de la dangerosité des produits et financer l'accompagnement des agriculteurs»*, et séparation des activités de conseil et de vente de pesticides.

Avant le 1er août - Transfert budgétaire possible entre les piliers de la Pac

Comme il l'avait fait l'année dernière, le gouvernement peut chaque année, avant le 1er août, modifier la répartition des aides de la Pac entre le premier et le deuxième pilier. Si le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert a averti qu'il ne souhaitait pas renouveler recourir cette année à une modification de la répartition des aides Pac entre le premier et le second pilier. Les régions poussent cependant dans ce sens. Et le Premier ministre a prévenu, évoquant le dossier de la bio, qu'il souhaitait *«anticiper et préparer les arbitrages nécessaires pour ne pas reproduire la situation de cet été»*.

Automne - Application du 6e programme d'action sur les nitrates

La 6e version des programmes d'actions régionaux permettant la mise en œuvre de la directive nitrates entrera en application en automne 2018. La 5ème version ayant été établie sur la période 2014-2018, la 6ème porte sur 2018-2022. Les discussions sont en cours dans les régions. En Bretagne, dont l'ensemble du territoire est en zone vulnérable, la concertation préalable a été ouverte pour la première fois aux citoyens en fin d'année 2017.

Automne (suite) Examen d'un projet de loi sur le foncier

Les travaux de la mission parlementaire *«foncier»*, conduite par le député PS Dominique Potier et le député LRM Jean-Baptiste Moreau, devraient se terminer au printemps 2018. Un projet de loi est attendu pour l'automne. Au printemps 2017, Dominique Potier avait vu retoquée sa proposition de loi sur l'accaparement des terres. Il veut reprendre, dans un nouveau texte, les mesures qui avaient fait consensus (droit de préemption renforcé pour les Safer, lutte contre l'accaparement des terres...) mais qui avaient été repoussées par le Conseil constitutionnel. Dominique Potier veut par ailleurs élargir le sujet au problème de la difficulté de renouvellement des générations pour des raisons d'accès au foncier, ainsi qu'aux *«dérives du travail à façon»*.

Novembre - Négociations commerciales avec un nouveau cadre réglementaire

Comme chaque année, les négociations commerciales devraient débuter en novembre pour se terminer en mars. En 2018, elles devraient se dérouler dans un nouveau cadre réglementaire fixé par le gouvernement (relèvement du seuil de revente à perte, nouvelles règles de contractualisation, prix abusivement bas...). Le succès ou non des nouvelles mesures législatives risque fort d'influer sur la campagne électorale des Chambres d'agriculture, qui devrait battre son plein au même moment.

Janvier 2019 - élections aux Chambres d'agriculture

Les élections aux Chambres d'agriculture devraient avoir lieu en janvier 2019, selon le président des Chambres d'agriculture (APCA), Claude Cochonneau, qui attend que le ministère de l'Agriculture en fixe la date exacte. Une élection potentiellement à risque pour le syndicalisme majoritaire qui s'est investi fortement dans les États généraux de l'alimentation.

D'APRÈS AGRA

Voeux

Qu'attendre de 2018 ?

Les présidents d'OPA et d'autres organismes en lien avec l'agriculture émettent un souhait professionnel pour la nouvelle année. Chacun d'entre eux vous souhaite, au passage, l'essentiel, c'est-à-dire la santé.



Justine Aubry, J'Élève en Côte-d'Or : «*Nous souhaitons que notre jeune association, créée il y a quelques semaines, prenne son envol en 2018. La porte est ouverte à tous les jeunes passionnés par l'élevage laitier. Nous souhaitons que la coopération avec les éleveurs du département se poursuive, que la dynamique et la cohésion permettent de surmonter les difficultés. Nous espérons vous rencontrer autours de nos projets en 2018*».



Guy Buntz, Côte-d'Or Conseil Élevage et Union des fédérations d'élevage des races bovines : «*Que 2018 nous apporte un honnête prix du lait afin que chacun de nous soit fier de sa production avec un dynamisme certain. Après plusieurs années de partenariat, nous rejoindrons officiellement Alysé le mois prochain, dans un souci intense d'accompagner nos producteurs laitiers dans leur travail quotidien*».



Sylviane Baulot, Fédération Charolaise : «*Je souhaite que l'élevage de Côte-d'Or retrouve de la sérénité. Que le potentiel génétique des animaux soit mis en avant aux travers de concours et d'actions menées par différents organismes afin d'accroître les transactions. Notre élevage doit survivre aux crises sanitaires et économiques successives. Les jeunes éleveurs doivent pouvoir vivre décemment de leur travail*».



Jean-Paul Bureau, Union nationale du cheval de Trait Auxois : «*Je souhaite une très belle année à nos éleveurs, que les différents concours et autres expositions soient très fréquentés et démontrent une nouvelle fois le dynamisme et les nombreux atouts du cheval de Trait auxois, dont l'élevage est économique et complémentaire des bovins et des ovins. Actuellement, les prix de vente bénéficient d'une embellie notoire grâce à de nouveaux marchés. Cette tendance pourrait bien s'inscrire dans la durée, compte tenu de la faiblesse de l'offre. L'Union se tient à la disposition des éleveurs intéressés*».



Dominique Bossong, MSA : «*Mon objectif pour cette nouvelle année mais aussi celui de l'ensemble des élus et salariés de la MSA Bourgogne est de poursuivre notre soutien à toutes les adhérentes et les adhérents en particulier celles et ceux les plus en difficulté*».



Pascal Chadœuf, syndicat des irrigants : «*J'espère que cette nouvelle année sera régulièrement arrosée pour permettre le rechargement des nappes. Nous sommes toujours dans l'attente d'une volonté politique pour financer des projets d'irrigation destinés à limiter les impacts sur la ressource en eau, il nous faut des avancées pour 2018. La réflexion vis-à-vis des adaptations aux changements climatiques doit aussi se poursuivre*».



Franck Debeaupuis, syndicat de la race Blonde d'Aquitaine : «*Les marchés de la viande sont fragiles pour tout le monde, j'espère qu'ils se reprendront cette année. La plus grande menace vient des marchés transatlantiques : j'espère qu'ils ne seront pas ouverts, ce serait une véritable catastrophe pour l'élevage français. Plus spécifiquement à la Blonde d'Aquitaine, notre grand rendez-vous de l'année sera le concours national, en septembre dans les Deux-Sèvres, où la Côte-d'Or sera une nouvelle fois représentée*».



Vincent Delatte, Crédit Agricole Champagne Bourgogne : «*Que 2018 soit l'année d'un dialogue ouvert et constructif entre tous : consommateurs, transformateurs et producteurs ! Qu'ensemble, ils construisent un avenir alimentaire durable dans la compréhension et la confiance!*».





François Deroye, Elvea 21-89 : «*Tous les éleveurs espèrent un commerce beaucoup plus fluide pour cette nouvelle année, avec des prix plus rémunérateurs. Toutes les catégories d'animaux en ont besoin : le gras bien sûr, mais même les broutards. Une remontée des prix serait plus que mérité au vu du travail demandé aux éleveurs. Une année sans crise sanitaire serait également la bienvenue. Elvea 21-89 sera encore une fois au plus près de ses adhérents cette année*».



Philippe Dubief, Passion Céréales : «*Je formule le vœu que 2018 soit, plus que jamais, une année de communication positive. Que chacun d'entre nous s'engage dans un dialogue constructif avec les consommateurs : expliquons nos métiers, nos produits, nos pratiques, nos contraintes, nos enjeux. C'est une condition indispensable à l'exercice de nos métiers demain. Passion Céréales est à votre disposition pour accompagner les producteurs de céréales mais aussi tous les acteurs de la filière céréalière au quotidien, pour relever ce défi avec conviction au moyen d'outils pédagogiques innovants*».



Fabrice Faivre, FDSEA : «*Je souhaite les meilleurs résultats possibles pour toutes les productions sur l'ensemble de notre département. Que 2018 nous épargne d'aléas de tous types, les derniers en date nous ont suffisamment impactés ces dernières années. Que le bon sens revienne enfin dans l'esprit de ceux qui nous dirigent, cela nous aiderait certainement dans notre travail au quotidien*».



Brigitte Fleury, Fédération des caisses locales Groupama : «*En 2018, je souhaite que la mutuelle que je représente sache accompagner nos éleveurs, nos céréaliers, nos viticulteurs et l'ensemble des professions agricoles. Que l'expertise de ses collaborateurs, l'ancrage territorial de ses agences et la qualité technique de ses offres puissent participer pleinement à une dynamique économique partagée par tous. C'est en sachant adapter nos activités pour de meilleures résultats que nous redonnerons tous ensemble à l'agriculture ses lettres de noblesse*».



Jean-Pierre Fleury, Interbev : «*Dans cette période où les États généraux de l'alimentation doivent proposer un nouveau pacte entre agriculture et consommateurs, Je fais le vœu d'une volonté de la filière viande bovine d'être source de création de valeur et d'un juste retour aux éleveurs*».



Marc Frot, commission agricole du Conseil départemental : «*L'agriculture a un grand besoin de perspectives, j'espère qu'elle en trouvera en 2018. Tout le monde doit y mettre du sien pour y arriver, cela passe notamment par beaucoup plus d'intelligence au niveau des choix politiques*».



Olivier Gallien, Service de remplacement : *«Que le Service de remplacement soit tout aussi utile aux agriculteurs pour cette nouvelle année. Non pas pour pallier les accidents ou maladies qui ne sont pas à souhaiter, mais pour bon nombre d'autres motifs, je pense notamment aux maternités et paternités, ainsi qu'aux temps de formations, très bénéfiques à chacun d'entre nous».*



Marc Gauthier, Afdi : *«J'espère que 2018 sera une année où toute la profession agricole de BFC s'engage dans des actions de développement international afin de continuer à épauler nos partenaires paysans au sud. Je souhaite que les paysans du sud arrivent à faire prendre conscience à leurs gouvernements de l'importance du développement agricole de leurs pays et que nous, agricultrices et agriculteurs français, élus professionnels et politiques, fassions pression pour un juste équilibre dans ces dynamiques de développement au profit du plus grand nombre».*



Fabrice Genin, Association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne : *«Nous espérons tous que 2018 soit du même niveau que 2017 pour les cultures de moutarde, qui avaient su tirer leur épingle du jeu avec un rendement inédit moyen de 18,5 q/ha et une qualité satisfaisante. La récolte avait été l'une des toutes meilleures jamais enregistrées avec des conditions climatiques favorables aux moments les plus opportuns, notamment au printemps et juste avant la récolte».*



Jean-Pierre Godot, Bovin Croissance et GIE Charolais Évaluation : *«Mon vœu professionnel pour 2018 serait d'augmenter l'esprit collectif de chacun. C'est en étant unis que nous parviendrons à dépasser les difficultés, à améliorer notre moral et notre quotidien d'éleveur, à être force de proposition auprès des instances. L'union fait la force, seul on est invisible».*



Pascal Guérin, Groupement des agrobiologistes : *«Nous souhaiterions que les services environnementaux, économiques et sociaux rendus par l'agriculture biologique soient reconnus et soutenus. C'est un investissement pour l'avenir».*



Thierry Guillaume, CER France BFC : *«J'espère que la crise agricole est derrière nous, 2018 nous le dira. Que les productions soient bonnes dans tous les systèmes cette année. Souhaitons aussi que les prix se redressent, la bonne santé des exploitations en dépend. Dans l'attente de ces jours meilleurs, les charges et les investissements doivent être parfaitement raisonnés».*



Vincent Lavier, Chambre d'agriculture : *«À l'heure où les aléas de tous types (climatiques, sanitaires, économiques ou politiques) impactent lourdement la production agricole et l'économie de nos exploitations, je souhaite, qu'en 2018, nous puissions œuvrer ensemble à l'émergence et la mise en œuvre de solutions pragmatiques et qui soient de nature à redonner de l'espérance, de la sérénité et de la prospérité à l'ensemble du monde agricole de notre département».*



Didier Lenoir, APPV21 et Arvalis : *«Je souhaite une bonne année agricole à tous les agriculteurs mais aussi à tous les organismes stockeurs et instituts. Les exploitants ont besoin d'une bonne santé économique, les OS et les instituts aussi, c'est un tout. Que les travaux transversaux tels que les projets BOP et R3 continuent de s'intensifier et permettent d'aller dans le bon sens».*



Fabienne Lépy, Coopérative laitière de Côte-d'Or : *«Que 2018 se poursuive sur l'élan initié ces derniers mois. Au sein de la CLCO, la filière Époisses est bien structurée. Quant à la filière Eurial Ultrafrais, une gestion pragmatique des droits à produire voit le jour afin d'insuffler une nouvelle dynamique. Le groupe Gieenvilait est quant à lui sur de bons rails : il y a des avancées certaines et concrètes sur une production valorisée. Je réitère le souhait de nouer des partenariats pérennes avec les producteurs céréaliers».*



François-Xavier Lévêque, JA21 : *«L'année 2018 doit être celle de la communication. Nous devons nous mobiliser un maximum et à tous les niveaux pour rétablir la vérité sur le métier d'agriculteur. L'année écoulée a été encore compliquée avec bien trop de sujets de désinformation, qui ne font qu'amplifier nos problèmes».*



Philippe Marande, Groupement des producteurs de fruits et légumes : *«Je souhaite que notre filière continue de se développer en 2018, les fruits et les légumes ont une très belle carte à jouer dans l'essor du manger local. Cette nouvelle année doit être celle du changement, nous devons inventer une agriculture plus respectueuse de l'environnement».*



Pascal Martens, Groupement de défense sanitaire : *«J'espère que cette nouvelle année sera meilleure que la précédente sur le plan sanitaire, la fin 2017 a été particulièrement compliquée avec la FCO. Que les décisions prises par ceux qui nous dirigent soit plus raisonnables en 2018 et que le savoir-faire technique et pratique des éleveurs soit enfin reconnu et payé à sa juste valeur».*



Hubert Mony, syndicat d'élevage ovin : *«Je souhaite un nouveau contrat dans lequel la société française préfèrerait le mouton au loup. On nous laisserait vivre ce beau métier d'éleveur ovin sans être obligé de justifier régulièrement nos pratiques».*



Pascal Mure, Bienvenue à la ferme : *«Que notre réseau de producteurs fermiers continue de se développer au cours de cette nouvelle année. Que les consommateurs n'hésitent pas une seule seconde à aller à la rencontre de nos producteurs sur les marchés ou directement dans leur cour de ferme, chacun sera on ne peut mieux accueilli et se verra proposer de nombreux produits de qualité».*



Marc Patriat, Dijon Céréales : *«Je souhaite à tous nos adhérents, aussi bien producteurs céréaliers, éleveurs, maraichers que viticulteurs, de retrouver de la valeur ajoutée dans leurs différents systèmes. Cela passe indéniablement par de bonnes récoltes mais aussi par une remontée des cours dans toutes les productions. La valorisation des produits est nécessaire et devient même urgente : sa recherche doit se faire par le biais d'un travail collectif. Plus que jamais, avançons ensemble en 2018».*



Didier Robin, coopérative de déshydratation de la Haute Seine : *«Que 2018 nous apporte des rendements et des tonnages à l'hectare plus élevés, nous avons besoin après plusieurs campagnes compliquées. De la luzerne en quantité et de bonne qualité serait la bienvenue. Je souhaite la meilleure année possible à tous nos adhérents, à nos 20 salariés ainsi qu'à l'ensemble de nos clients».*



Emmanuel Thiery, Interporc Bourgogne : *«Je souhaite une bonne année à tous les éleveurs porcins, avec des cours rémunérateurs couvrant les coûts de production. Dans notre région, je rappelle que le porc est une production de proximité pour le locavore, une production vertueuse qui valorise des céréales produites localement. Cela va dans le sens du plan climat et d'un bilan carbone positif. Ce sont des produits de qualité sous signes de qualité et donc des emplois pour notre région. La viande porcine est la plus consommée en France».*

Jugement de bétail

Châtillon en cavalier seul

Les dernières finales départementales de pointage se sont déroulées en décembre à La Barotte.

Il n'y a plus qu'à ! Les dix jeunes Côte-d'oriens qui représenteront leur département lors du prochain salon de l'agriculture sont désormais connus. Les finales de jugement de bétail dans les espèces équines, ovines et bovine avec la race brune se sont tenues le 14 décembre au Legta

La Barotte haute Côte-d'Or. Trente-deux élèves, exclusivement de l'établissement qui accueillait l'évènement, étaient en lice dans les différentes épreuves. Pierre Kasprzak s'est imposé chez les équins et fera le déplacement à Paris avec Estelle Courdioux. Maeva Gibault complète le podium mais ne pourra se rentre dans la capitale, seulement deux places étant qualificatives.

Chez les ovins, la première place est revenue à Ryan Chaussiez, suivi d'Esteban Thery et Clément Mairet, avec là encore des tickets réservés uniquement aux deux premiers.

Le pointage en race brune a vu le succès d'Alan Clapin, suivi de Thomas Bon et Joffray Brocard. Alan Clapin s'étant déjà imposé dans le pointage des Montbéliardes le 3 décembre à Dijon, l'unique ticket qualificatif revient à Thomas Bon. Les précédents qualifiés pour Paris étaient connus depuis plusieurs semaines avec Maxime Laprevote et Sébastien Merand (Prim'Holstein), Clément Perdriat (Simmental Française) et Allan Clapin (Montbéliarde) et Yanis Perron (Charolais). Éric Demouron, professeur de zootechnie au lycée La Barotte et maître d'oeuvre départemental de ces finales de jugement de bétail, a remercié l'ensemble des participants et les partenaires des concours lors de la proclamation des résultats.



Le tiercé gagnant en race Brune: Alan Clapin (1er), Thomas Bon (2ème) et Joffray Brocard (3ème).



Les lauréats dans l'épreuve équine, avec Pierre Kasprzak (1er), Estelle Courdioux (2ème) et Maeva Gibault (3ème).



Les meilleurs élèves chez les ovins : Ryan Chaussiez (1er), Esteban Thery (2ème) et Clément Mairet (3ème).

FDSEA

C'est parti pour les cantonales

Les assemblées cantonales de la FDSEA de Côte-d'Or débutent ce soir vendredi 12 janvier à 20 heures à la maire de Duesme pour le canton d'Aignay/Baigneux. Quatre autres rendez-vous sont programmés dans la foulée : Pouilly-en-Auxois le 18 janvier à 10 heures au pôle agricole, Saulieu/Liernais le 19 janvier à 14 heures à l'Espace Jean-Bertin, Venarey-Les Laumes le 23 janvier à 10 heures (lieu à déterminer), et Beaune le 5 février à 14 heures à la salle Cérévia. D'autres réunions seront prochainement communiquées dans Terres de Bourgogne.

Zoom sur Saulieu Liernais **Se rencontrer pour comprendre et proposer**

«L'assemblée de notre syndicat local aura lieu le vendredi 19 janvier. Ce sera l'occasion pour chacun d'entre nous d'aborder les sujets et les problèmes que nous rencontrons au quotidien. Mais pour cette édition 2018, au vu de l'actualité riche de la fin d'année, je souhaiterais que cette réunion soit l'occasion de faire un focus particulier sur les Etats Généraux de l'Alimentation et les plans de filière, notamment bovine, élaborés par chaque interprofession. Interbev a établi de grandes lignes concernant l'organisation de la filière, la contractualisation, la formation des prix, la prise en compte des coûts de production, la répartition de la valeur, l'origine des viandes en RHF… Reste à établir comment et dans quels délais toutes ces bonnes résolutions seront mises en œuvre. J'espère que nous serons nombreux le 19 janvier pour échanger sur ce sujet et identifier les points sur lesquels nous pouvons intervenir localement. Meilleurs vœux à tous et soyez au rendez-vous !»

Gérard Berthaut
Président du syndicat local de Saulieu Liernais



EDT Bourgogne

Les entrepreneurs agricoles se réunissent à Challuy

Les entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et viticoles se réuniront à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de leur union régionale, vendredi 2 février à Challuy.


L'Union des entrepreneurs agricoles soutient les exploitants dans leur activité.

Créée en 2008 suite à la fusion des syndicats départementaux, EDT Bourgogne est l'antenne régionale de la Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires, la FNEDT. Regroupant des entrepreneurs sur les quatre départements bourguignons, ses effectifs ont fortement augmenté au cours de ces dernières années, montrant ainsi la forte mobilisation des prestataires au sein d'une organisation professionnelle exclusivement consacrée aux spécificités de ses activités.
C'est parmi les membres adhérents de l'union régionale que sont désignés les membres d'un conseil d'administration qui lui-même désigne un bureau pour assurer la gestion courante du syndicat (cf annexe) et engager les actions prioritaires sur lesquelles le syndicat doit se montrer mobilisé.

Des contraintes de plus en plus lourdes

«Notre Union permet à ses membres d'être régulièrement informés des nouvelles directives, des nouvelles normes et des nouveaux avantages comme le TIPP,» explique Jean-François Rochette, président. *«Cela permet aux exploitants de se faire assister dans le cadre des agréments phytosanitaires»*.

Des contraintes de plus en plus lourdes pèsent en effet sur les exploitants agricoles. *«Cela devient de plus en plus compliqué»,* poursuit Jean-François Rochette. *«Il faut qu'il y ait un suivi concernant les exigences de sécurité et de qualité notamment. Dans les petites structures il n'y a pas de personnes qualifiées pour le faire. Nous sommes là aussi pour rompre l'isolement des entrepreneurs et leur permettre de savoir qu'ils ne sont pas seuls»*.
Active au côté des entrepreneurs, EDT Bourgogne a pour mission de les informer sur les évolutions de leur métier et de ses conditions d'exercice, de communiquer sur les particularités de leur profession et de faire entendre la voix des entrepreneurs dans les grandes orientations nationales. Etre entrepreneur aujourd'hui place ces chefs d'entreprises au cœur des politiques agricoles et environnementales directement aux cotés des exploitants agricoles.
Les législations évoluent, les métiers doivent s'adapter et les entreprises se doivent d'être performantes dans un contexte économique toujours plus tendu.
Intervenir chez des tiers, travailler avec des contrats de prestations, proposer des activités techniques poussées sont autant de caractéristiques qui font la particularité de ces métiers et qui font des entreprises des partenaires fiables auprès de nombreux interlocuteurs du monde rural.

Au niveau national, on recense plus de 21 200 entreprises qui emploient 112 825 salariés, toutes spécificités confondues.
Sur le territoire bourguignon, ce sont 900 entreprises qui emploient plus de 2900 salariés. Si l'on s'intéresse uniquement aux entreprises de travaux agricoles, ruraux et viticoles (hors exploitation forestière et sylvicultures), on comptabilise 456 entreprises pour 1714 emplois.

Des entreprises fortement employeuses

En tant que syndicat représentatif des entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et viticoles, l'EDT siège au sein de la commission mixte de négociation de convention collective dans la section employeur pour les départements de Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne.
Parallèlement, elle est également active au sein de la cellule de crise Réagir 89 qui a pour mission d'analyser les éléments conjoncturels en lien avec la crise agricole et ses effets sur les exploitations.
L'assemblée générale de l'EDT portera cette année sur les aménagements des salariés. L'intervention d'une juriste de la FRSEA permettra d'apporter un éclairage sur cette question.

Rendez-vous

Agropôle du Marault
Vente aux enchères de reproducteurs

C'est la 9ème édition de la vente aux enchères de reproducteurs , jeudi 25 janvier, à l'Agropôle du Marault.

Pour répondre aux attentes des éleveurs, cette 9e édition proposera à la vente aux enchères 41 reproducteurs "taureaux conseillés sur génisses»le jeudi 25 janvier à l'Agropôle du Marault, à Magny-Cours (58). Cette année encore la qualité de l'ascendance, tant maternelle que paternelle, est un point fort pour les 41 veaux présentés à la vente. Issus de 30 pères et 34 grands-pères maternels différents, cette promotion propose un éventail varié d'origines génétiques afin de satisfaire les attentes des futurs acquéreurs. L'ensemble de ces reproducteurs présente des aptitudes de facilités de naissance, mais sont également porteurs de qualités maternelles tant sur les aptitudes laitières que les aptitudes au vêlage. Ces reproducteurs sont adaptés à tout type d'élevage et de production. Chaque éleveur trouvera le reproducteur adapté à ses besoins.

Des portes ouvertes seront organisées les 19 et 20 janvier sur le site du Marault.

Toutes les performances des animaux sont consultables sur le www.charolaise.fr.
Au programme :
9h: Présentation des animaux.
14h: début de la vente.
Entrée gratuite - Restauration sur place

Toutes les infos sur le www.charolaise.fr

Rendez-vous

L'élevage en fête le 13 janvier

Le samedi 13 janvier à partir de 10h sera organisée la finale départementale de jugement de bétail. Des candidats de tout le département sont attendus sur l'exploitation du Gaec de Fontaine Blanche à Moux-en-Morvan. Le site a été choisi par l'équipe organisatrice des Jeunes Agriculteurs du canton de Montsauche-les-Settons, en partenariat avec le département. Cet événement permet de mettre en avant les qualités des jeunes dans une ambiance conviviale. En effet, l'appréciation du jury portera sur l'aptitude des jeunes à juger trois animaux par rapport à un animal témoin à partir de plusieurs critères : les qualités de la race, le développement musculaire ou encore le développement squelettique.
Les concurrents ont été sélectionnés par le biais des concours cantonaux organisés par les JA et des concours organisés par les lycées agricoles nivernais. Les candidats sélectionnés à la suite de cette finale départementale auront le privilège de représenter la Nièvre lors de la finale nationale qui aura lieu lors du prochain Salon de l'agriculture à Paris du 25 février au 5 mars.
Si vous souhaitez vous restaurer, les JA vous proposeront un repas sur place le midi et sur réservation le soir pour 18 euros (Apéritif, quiche Morvandelle, jambon du Morvan à la crème, gratin dauphinois, tarte aux pommes et café). Informations et réservation: au 06 40 51 65 10.

Constructions Métalliques
BARBOT FAYAT GROUP
Agence de Maxilly
Tel. 03 80 47 85 88
maxilly@barbot.fayat.com
P-E. Maldant (21-71)
Tél. 06 82 74 61 78
maldant.pierre-emile@orange.fr
R. Pensier (58)
Tel. 06 74 15 08 34
r.pensier@barbot.fayat.com
R. Tamborini (89)
Tel. 06 07 24 28 31
rene.tamborini@sfr.fr


Diversification

Les opportunités offertes par la filière volailles

Le 18 janvier prochain, dans le prolongement des actions menées en partenariat avec le groupe LDC fin 2017, la FDSEA et Sanders organisent à Brèves une journée d'information et de découverte à destination des agriculteurs Nivernais souhaitant diversifier leurs ateliers de production et leurs sources de revenu. Une journée ouverte à tous.



On n'y vient pas pour faire, mais dans un premier temps pour voir, comprendre, s'informer. Alors même que les productions traditionnelles du département souffrent économiquement depuis plusieurs années et que la spécialisation des exploitations agricoles Nivernaises n'a pas toujours su apporter son lot de satisfaction en matière de revenus, la filière volailles attire l'attention par le dynamisme de son développement au cours des dix dernières années.

Avec une croissance de la consommation de viande blanche de plus de 20 % dans la dernière décennie et des besoins naturels de renouvellement du parc de bâtiment, la filière volailles offre des opportunités de diversification intéressante pour les producteurs Nivernais.

C'est ainsi qu'après une première initiative dans le sud-Nivernais avec le groupe LDC, la FDSEA et le groupe Sanders organisent une deuxième réunion d'information et de découverte le jeudi 18 janvier 2018, de 10h00 à 16h30, à la salle des fêtes de Brèves, dans le Nord du département de la Nièvre.

Chiffres et visite d'élevage au programme

La journée se déroulera en deux phases. Après une matinée en salle où auront successivement été abordés la présentation de la filière volailles de chair chez Sanders, l'étude de la rentabilité des ateliers de production et le détail des accompagnement et aides disponibles pour la mise en place des projets, l'après-midi sera consacré à une visite d'exploitation et aux échanges avec un récent investisseur JA, installé sur la commune de Brèves.

Toute personne souhaitant s'informer est la bienvenue à cette journée pour laquelle nous vous demandons seulement de bien vouloir vous inscrire préalablement auprès du secrétariat de la FDSEA (03 86 93 40 92) afin de quantifier le nombre de repas à prévoir.

S.L – FSEA 58



Local Paysan

Répondre à la demande des consommateurs

L'idée est née d'une conversation entre exploitants : Proposer dans un même lieu une large production 100 % locale. *«Local Paysan»* a ouvert ses portes au mois de mai dernier.

Ils sont désormais une vingtaine de producteurs à proposer le fruit de leur travail rue des Remparts à Luzy. Il y a quelques mois en arrière, au détour d'une discussion, constat était fait que les consommateurs - même s'ils veulent *«acheter local»* - n'ont pas forcément le temps d'aller d'un exploitant à l'autre. L'association de producteurs est née de cette idée. Comme le souligne Emma Rigollet, membre du collectif : *«On était conscients qu'il y avait une demande mais que les gens ne veulent pas forcément aller de ferme en ferme»*. Une fois l'idée émise, restait à lui donner corps… *«La mairie de Luzy nous a aidés en terme de préparation, nous a épaulés»* explique encore la jeune femme. Et après plusieurs visites, un local privé a été trouvé et le lieu inauguré le 5 mai dernier. Produits laitiers, viande de bœuf, de porc ou de veau, bière, légumes-bio, jus de pomme, truites, pain, œufs, sirops, apéritifs, escargots... la liste est longue et non-exhaustive. La période de Noël a proposé des produits adaptés aux menus de réveillon ainsi que des paniers garnis. Durant l'été, *«Local Paysan»* a également saisi l'occasion de faire déguster des glaces artisanales. Et une idée en amenant toujours une autre, aujourd'hui le collectif voudrait proposer de l'épicerie-bio en vrac. Une tendance donnée, là encore, par les consommateurs. *«Local paysan»* creuse aussi son sillon sur les manifestations locales, souvent en restauration. Une autre façon de faire découvrir leurs produits et d'aller au-devant de sa clientèle.

Pratique : Local Paysan : 4 rue des Remparts Luzy. Ouvert le mercredi de 14h à 18h30. Le vendredi et samedi de 9h à 13h et de 16h à 18h30. Informations sur la page facebook Local Paysancaddie.

Fabienne Desseux

Le potager de Séguret

La transformation pour marque de fabrique

C'est en 2012 qu'Emma Rigollet a débuté son activité à Savigny-Poil-Fol. L'idée : faire de la transformation de légumes. En cinq ans, ses références sont passées d'une vingtaine à près de quatre-vingt-dix.


Soupes, tartinades, conserves, mijotés.... Les légumes produits sur l'exploitation sont transformés et proposés sous diverses recettes.

Aujourd'hui, la palette des produits proposés par Emma Rigollet est des plus variées. Soupes, conserves, tartinades, mijotés, compotes... de ses 0,75 ha, la jeune femme - désormais aidée par son mari - fait pousser assez de légumes pour balayer la gamme des classiques mais aussi proposer des recettes originales comme des courgettes à l'orientale ou un chutney de betterave. Une sauce aigre-douce qui lui a valu de décrocher le prix *«Talents Gourmands»* il y a deux ans. Et les consommateurs ne s'y trompent pas. Ses volumes sont passés de 4 000 en 2015 pour atteindre près de 12 000 cette année. La cible est touchée. Et Emma Rigollet de préciser : *«Ce qui manque aujourd'hui, c'est du temps et des bras»*. Suivant le rythme des saisons, elle adapte ses offres en fonction de sa production. Ainsi cette année, Le potager de Séguret propose beaucoup de recettes à base de potiron mais on trouve aussi des soupes d'ortie, des compotées de tomate, des légumades d'hiver, des fondues de poireaux au cidre, des carottes à l'orange ou des confitures de Noël.

Transformer, innover, s'adapter

Et s'il est clair que les acheteurs sont au rendez-vous, il faudrait maintenant pour Emma Rigollet *«investir dans du matériel. Comme avoir un arrosage automatique, du nouveau matériel de cuisson, faire des travaux d'aménagement. En réalité, ce qui nous fait défaut, c'est de l'avance de trésorerie»*. Car même si les collectivités travaillent avec elle, que la commune exprime une vraie volonté de faire équipe, cela ne suffit pas pour trouver cette fameuse avance de trésorerie. D'autant que le projet d'un autre mode de conditionnement est sur le feu : Celui du sous-vide. Un investissement qui permettrait au Potager de fournir des produits plus adaptés aux collectivités ou aux restaurants. En attendant, cette dernière année a vu une évolution puisque Emma Rigollet fait maintenant dans le *«travail à façon»*. Un maraicher ayant trop de tomates peut ainsi lui fournir la matière première qui est transformée en coulis pour être revendue par le producteur lui-même. Transformer, innover, s'adapter... Le potager de Séguret ne cesse surprendre ! C'est sans doute là, sa véritable marque de fabrique.

Pratique : Le potager de Séguret, Séguret Savigny-Poil-Fol. Contact 06 14 33 31 38 ou sur facebook.

Fabienne Desseux

Cinquième Trophée des entrepreneurs nivernais

Des réussites made in 58

Initié par le Crédit Agricole, ce rendez-vous a pour objectif de valoriser des entrepreneurs qui réussissent parfois là où on ne les attend pas. Le nom des neufs lauréats a été dévoilé début décembre. Le palmarès le sera dans quelques jours.


Julie Nerot


Emmanuel Brossard


Samuel Belobbe

Chaque année, au moment de la cérémonie des vœux, le Crédit Agricole Centre-Loire nomme neuf lauréats dans trois catégories. Commerce artisanat, services industrie et agriculture. Dans cette dernière catégorie, c'est trois profils bien différents qui ont été retenus. Julie Nerot, qui exploite huit hectares de vigne classée AOC à Saint-Père, Emmanuel Brossard pour son huilerie installée à Raveau, et enfin Samuel Delobbe et son exploitation de porcs en plein air à Achun. Une mise en lumière afin de récompenser ces entrepreneurs qui participent de belle manière au développement de leur territoire. Le jury a ainsi dévoilé ces lauréats mais le palmarès final ne sera connu que le 12 janvier à 18h au Crédit Agricole de Varennes-Vauzelles. Le premier prix de chaque catégorie recevra un chèque de 1 000 euros. Le deuxième se verra offrir un déjeuner chez les Toques Nivernaises et le troisième un magnum de Pouilly.

FABIENNE DESSEUX

Parc Naturel Régional du Morvan

Retour sur les journées techniques *«Natural'Action»*

Fin décembre, huit agriculteurs et plusieurs techniciens se sont rassemblés autour de Philippe Mestelan pour travailler à la valorisation des prairies naturelles.

Philippe Mestelan fait parti de la société coopérative Scopela. Ces journées techniques, organisées par le Parc naturel régional du Morvan, ont été l'occasion d'analyser les pratiques de pâturage et la gestion des prairies naturelles en lien avec les objectifs d'élevage. A partir du fonctionnement des prairies et de la production de l'herbe selon les saisons et la composition des prairies, des simulations d'adaptation des plannings de pâturage ont permis d'envisager d'améliorer le confort de travail et de limiter les charges d'exploitation, tout en assurant la pérennité de la ressource. Après une phase théorique, Philippe Mestelan a proposé de s'appuyer sur l'exemple des systèmes d'exploitation des agriculteurs présents : en salle à la Maison du Parc de Saint-Brisson, le 11 décembre, et sur le terrain à Glux-en-Glenne et La Grande Verrière chez deux producteurs, le lendemain. Ainsi les agriculteurs ont pu mettre en pratique une partie des outils développés par Scopela et la méthode Patur'Ajuste sur leurs fermes et échanger sur les améliorations de pratiques au pâturage qu'ils pourraient adopter. Il a été proposé aux participants de poursuivre, en 2018, pour faire un point sur la mise en pratique de ces propositions.


«Natural'Action» : une journée technique pour la valorisation des prairies naturelles.

▸ Vœux

Cerfrance adresse ses meilleurs vœux aux lecteurs

«Chers lecteurs, chers adhérents,
Les administrateurs nivernais et les équipes de Cerfrance Alliance Centre sont heureux d'avoir célébré dernièrement, avec l'ensemble de ses adhérents, l'anniversaire de ses 10 ans. Cet événement a souligné 10 années d'activités intenses et de moments forts dans nos vies d'agriculteurs et d'entrepreneurs sur notre territoire. Il a aussi été l'occasion de mettre en avant, 10 années de collaboration et de confiance dans nos relations et nos accompagnements auprès de vous.
Nous sommes convaincus que même à l'heure du numérique, nous devons être proches des exploitants que vous êtes. Une proximité géographique, avec plus d'une centaine de collaborateurs qui s'investissent quotidiennement auprès de 2000 adhérents, sur nos 7 sites de Châtillon-en-Bazois, Corbigny, Cosne-Cours-sur-Loire, Decize, Luzy, Nevers et Prémery. Une proximité vertueuse, car notre rôle est de vous écouter afin de comprendre vos activités pour mieux vous accompagner.
Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle et heureuse année 2018, que celle-ci soit source de bonheur, de projets et de bons résultats économiques».

«Meilleurs vœux de bonheur, santé, joies familiales»



Isabelle Chopin, présidente de la fédération départementale des caisses locales Groupama de la Nièvre, présente ses *«meilleurs vœux mutualistes»* en cette nouvelle année. *«A l'aube de cette nouvelle année, associée aux administrateurs de la Fédération Groupama de la Nièvre, je tenais à vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles. Les vœux sont aussi l'occasion pour moi de rappeler, qu'en tant qu'assureur du monde réel, notre leitmotiv reste la prise en compte de la réalité des territoires et du monde économique ainsi que l'attendu de notre clientèle. Cette connaissance territoriale nous permet d'offrir un service de qualité et compétitif à notre sociétariat. Notre atout réside dans notre modèle mutualiste : chaque jour, dans notre département, ce sont près de 300 administrateurs, 77 salariés, 14 agences et un «Groupama Car» qui sont à l'écoute et aux côtés des acteurs du monde économique, des particuliers et des retraités dans l'accomplissement de leurs projets.*
Notre engagement porte aussi sur la prévention et l'innovation avec par exemple, la mise en place de Noé, une offre de télé-assistance connectée ou bien l'envoi de sms géolocalisés pour prévenir en cas d'évènements climatiques. Je vous renouvelle mes meilleurs vœux mutualistes pour 2018».

▸ Agenda

17/01 Réunion sur le devenir de l'abattoir de Codestinée aux éleveurs le 17 janvier
En conséquence, la section bovine de la FDSEA invite tous les éleveurs bovins, ovins, porcins, adhérents ou non, et souhaitant s'engager pour maintenir l'outil d'abattage et de découpe de Corbigny à une réunion, le mercredi 17 janvier, à 10h00, à la mairie de Corbigny.

19/01 Réunion emploi FDSEA
Le service emploi de la FDSEA 58 organise une réunion le 19 janvier à 9h30 à la Chambre d'agriculture de Nevers.
Au programme : actualités sociales et actualités paie 2018.
Réunion ouverte à tous les employeurs agricoles du département.
Informations et inscriptions : 03 86 93 40 94

20/01 Concours de jugement de bétail
Les Jeunes agriculteurs organisent un concours de jugement de bétail samedi 20 janvier à partir de 13h30 chez M.Ludovic Gauthier au lieu-dit Mont sur la commune d'Onlay.
Repas le soir : tartiflette, charcuterie, salade, gâteaux.



► Agenda

18/01 Assemblée de section Alysé

Assemblée de section (Auxerre-Tonnerre-Sens-Avallon-Nièvre) du groupement Alysé, jeudi 18 janvier, à 10 h, au restaurant Le Marais (à côte de l'hôtel Kyriad), rue des Fossés d'en Bas, à Appoigny. Parmi l'ordre du jour : rapport d'activité de l'exercice clos le 30 septembre, élection des représentants de la section aux Assemblées Générales Plénières du 8 février, projet de fusion avec Côte d'Or Conseil Élevage.
À 12 h, zoom sur le bien être animal avec intervention de la DDCSPP et à 14 h30, visite d'un élevage (application d'un diagnostic bien être, respect des 5 libertés, les pistes d'amélioration). Repas du midi offert

16/01 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APecita se tiendra mardi 16 janvier à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : dijon@apecita.com

14/01 Salon des collectionneurs à Sens

Dimanche 14 janvier, de 9 h à 18 h, Radio Stolliach organise un salon des collectionneurs au marché couvert de Sens. Quelques 50 exposants attendus. Entrée 1 €, gratuit pour les moins de 15 ans. Renseignements : 03 86 95 27 27

13/01 Conférence sur les Cap-Horniers

Samedi 13 janvier, à partir de 17h, dans le cadre de l'Université pour tous, Olivier Mignon donnera au Cerep, 5 rue Rigault à Sens, une conférence sur le thème : «*la grande aventure des cap-horniers*». Entrée libre. Renseignements au 03 86 64 88 53

Soigner ses animaux d'élevage par l'acupuncture

Formation organisée par Bio Bourgogne, sur le thème «*Soigner ses animaux d'élevage par l'acupuncture*», mardi 23 janvier et lundi 26 février, de 9 h30 à
17h 30, au Gaec Gobier des Merles, Les Merles - Chastenay, à Ouanne. Intervenante : Nayla Cherrino Para, vétérinaire orientée médecines naturelles. Inscription avant le 10 janvier. Renseignements auprès de : Marion Primat, animatrice polyculture élevage au 06 08 02 87 94 - marion.primat@biobourgogne.org

Prochaines réunions cantonales FDSEA 89

Canton de Coulanges-la-Vineuse : vendredi 12 janvier, à 9 h30, Maison du Pays Coulangeois, à Coulanges-la-Vineuse
Cantons de Charny/St Julien du Sault : vendredi 12 janvier, à 13h 45, Salle de la Mairie, à Villefranche-Saint-Phal
Canton de Toucy : lundi 15 janvier, à 13h 30, Salle des Fêtes, à Diges
Canton de Ligny-le-Chatel : mardi 16 janvier, à 9h 30, Salle annexe de la Mairie, près de la bibliothèque, à Ligny-le-Chatel
Cantons de Sens et Villeneuve sur Yonne : jeudi 18 janvier, à 9 h 00, Salle des Fêtes de Saint-Clément

Arboriculture

Un plan d'actions se dessine

Le 19 décembre, les producteurs de cerises de l'Auxerrois se sont une nouvelle fois réunis pour travailler sur le plan d'action à mener, dans l'objectif de maintenir et développer cette culture dans le département


Lors de sa venue à Jussy en juin dernier, la présidente de région, Marie-Guite Dufay, s'était dite prête à contribuer à la mise en place d'une filière cerise dans l'Yonne

Convaincue de l'intérêt de conserver une production à la fois spécifique et historique de notre territoire, Marie-Guite Dufay, lors de sa visite à Jussy, en juin dernier, avait annoncé aux producteurs présents, un possible soutien financier de la Région. Une condition toutefois : que la filière cerise se structure et s'organise en conséquence. C'est dans cette optique que les producteurs ont entamé une série de rencontres en novembre dernier, afin de fixer les différentes orientations pour y parvenir.
Ce 19 décembre ils étaient une dizaine, à Coulanges la Vineuse, pour commencer à travailler sur les deux thématiques abordées lors de la précédente réunion : la nécessité d'un appui technique performant et fixer les bases d'une commercialisation commune. Premier challenge à relever, concernant les performances : comment améliorer qualité et rendement ? Plusieurs pistes se dessinent, dont certaines sont à mener à court terme, comme l'acquisition de références techniques au travers de la création d'un groupe spécifique ou d'intervenants extérieurs. Autres voies d'amélioration : instaurer un suivi de cultures par l'analyse de terres et chlorophyllienne, rénovation et renouvellement des vergers, optimiser les conseils de traitement… Également envisagée, mais à plus long terme : la restructuration parcellaire, dans le but de rationaliser les vergers.

Donner une identité à la cerise de l'Yonne

Comment mieux structurer la commercialisation des cerises, pour garantir une meilleure valorisation au producteur ? Les différents échanges ont débouché sur une évidence : au-delà des frontières de l'Auxerrois, qui connaît la cerise de l'Yonne ? Face à cette évidence, un travail de communication doit être mené d'urgence. Par la création d'un site Internet et d'une identité commune à tous, au travers d'un logo.
Par delà l'image, se pose la nécessité de commercialiser un produit homogène et répondant aux attentes du marché. C'est à cet effet, qu'a été envisagée, la possible création d'une plateforme fruitière, regroupant des espaces de stockage, de chargement et du matériel spécifique, comme une calibreuse. Ce qui permettrait de trouver de nouveaux débouchés, notamment dans la restauration collective ou auprès de la grande distribution. En ce qui concerne les co-produits et cerises hors calibre, une réflexion sera à mener, afin de pouvoir valoriser l'ensemble de la production : confitures, alcool de fruits, etc. À plus long terme, une autre réflexion pourrait être menée, concernant la création d'un signe de qualité, dans l'optique toujours, d'une meilleure valorisation pour tous.

Le travail ne fait que commencer et les réunions se poursuivront dans les semaines à venir, afin de finaliser le plan d'actions à mettre en place et répondre ainsi aux attentes de la Région.

Filière bois

Un forum pour valoriser les ressources du bois bocage

Expositions, conférences et démonstrations techniques rythmeront le forum «*Ressources bois bocage*», organisé vendredi 19 janvier, par la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

La Puisaye-Forterre est un territoire de bocage. Ces haies qui en maillent la surface, sont une ressource à valoriser et à préserver. Né d'une volonté d'exploiter durablement les bois et haies du territoire, le programme «*Bocage, richesses d'avenir en Puisaye-Forterre*», porté par la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et animé par la Station de recherche pluridisciplinaire des Metz (SRPM), arrive à son terme. Depuis plus d'un an, les travaux de la Communauté de communes, de la SRPM, des groupes de travail et du comité de pilotage ont permis de dresser un état des lieux des potentiels de la ressource bocagère pour un développement de la filière locale bois énergie et de dégager des pistes d'actions.
Afin de partager les résultats du programme et d'envisager localement les perspectives, la Communauté de communes de



Puisaye-Forterre organise le forum «*Ressources bois bocage*», ouvert à tous, vendredi 19 janvier, à partir de 9 heures, à Saint-Sauveur-en-Puisaye. Jusqu'à 17 h 30, à l'intérieur et aux abords de la salle de l'Orangerie et du Pigeonnier, se succéderont retours d'expériences, conférences, expositions, démonstrations techniques (cisaille forestière, grappin coupeur, broyeur, etc.).
Entrée libre et gratuite.
Renseignements supplémentaires au : 03 86 74 19 19

Au programme de la journée :

De 9 h 00 à 17 h 00, en continu : Forum bocage et expositions
Acteurs privés et publics *(gestion et exploitation des espaces bocagers et de la ressource bois, appui et conseil technique, fabricants de matériels et chaudières…)*
Cartographie interactive *(de l'état du bocage et de la filière)*
9 h 30 : Inauguration (CC de Puisaye-Forterre et Station de Recherche Interdisciplinaire de Metz)
10 h 00 : Bocage et filière locale : état des lieux
Synthèse des résultats du programme *«Bocage, richesse d'avenir» (Données clés et résultats)*
10 h 45 : retours d'expériences
Chauffer la commune au bois plaquette local (Mrs Perrigueur et Gold, Millay 58)
Développer une filière intercommunale bois énergie (Bénigne Colson, CC Forêts Seine et Suzon 21)
Vers un partenariat public/privé équilibré, pour structurer la filière locale *(Conseil Général des SCOP)*
13 h 45 : démonstration technique : de l'arbre à la chaudière
Chantier d'exploitation : cisaille forestière, grappin coupeur, broyeur…
*(Hugues Barrey et Romuald Barrot, EPNAK Esat Catagri, Tree énergie-***Arbéo, CUMA Terr'eau)**
15 h 45 : Bocage et métiers
Valoriser ses haies : quelles priorités pour les agriculteurs ? *(Étienne Bourgy, Chambre agriculture 58)*
Se saisir des enjeux agroforestiers dans l'enseignement *(Jean-Marie Baillard et enseignants du lycée EPL des Terres de l'Yonne)*
16 h 45 : Clôture
(Jean-Philippe Saulnier-Arrighi, président de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre)

FDSEA 89

Le temps des cantonales



Un moment unique pour partager ses réflexions et ses interrogations, comme ici à Avrolles, le 7 décembre dernier

Depuis le 22 novembre dernier, les assemblées cantonale se succèdent à travers tout le département. L'occasion de s'informer et de s'exprimer sur tous les sujets, qu'ils soient d'actualité ou plus personnels

Entamée le 22 novembre dernier à Tissey, pour les adhérents du tonnerrois, la ronde des réunions cantonales bat son plein. Avec à chaque fois, la présence d'un élu du nouveau Conseil d'administration mis en place au printemps dernier. L'occasion d'un retour sur l'année écoulée et de la vie syndicale qui l'a rythmée. Pas de grosse manifestation d'envergure cette année, que ce soit au niveau national ou départemental, mais une succession d'actions pour défendre chaque filière, s'apparentant plus à un travail de fourmi, souvent dans l'ombre, mais au final payant sur le terrain. Réunions moisson, actions de lobbying auprès des élus sur le glyphosate, mise en place de la démarche «*Éleveur et engagé*» dans plusieurs enseignes du département, action de la section laitière au sujet de la «*pénurie*» de beurre, la problématique BAC et les cours d'eau…Autant d'actions engagées pour la défense de la profession et du revenu des exploitants.

2018 sera une année de transition, avant les élections Chambre d'agriculture prévues en janvier 2019 et les assemblées cantonales sont aussi l'occasion de choisir les différents thèmes sur lesquels le Conseil d'administration aura à travailler en amont. «*Sur quoi voudriez-vous vous former avec la FDSEA 89 ?*» La question est posée lors de chaque assemblée cantonale et parmi les vœux formulés, de nouveaux thèmes apparaissent, souvent liés à l'humain : comment bien préparer sa retraite ? Relations entre associés sur un GAEC, entre un salarié et un employeur… Également et c'est nouveau, des demandes de formations techniques.

Évoqué aussi lors de ces assemblées de terrain au plus proche des adhérents, le projet de groupe de travail devant se créer pour une réflexion sur l'autonome protéique et fourragère des exploitations. L'idée étant de former un groupe transversal bio/conventionnel, regroupant éleveurs laitiers et allaitants, pour réfléchir sur les moyens de se passer de soja, par la mise en place de nouvelles cultures, tout en équilibrant les rations.

Des actions pas assez connues

Président du canton de Cerisiers, Fabrice Polette a innové cette année, pour l'organisation de l'Assemblée du 7 décembre dernier, regroupant les cantons de Brienon, Saint-Florentin Flogny, Cerisiers et Villeneuve l'Archevêque, pour la plus grande satisfaction des adhérents : «*nous avons fait le choix cette année de nous regrouper à quatre cantons, de manière à travailler autour d'un thème le matin, avant de déjeuner tous ensemble le midi. Un moment très convivial aux dires de tous, car c'est souvent au moment du repas que l'on se lâche un peu dans ses questions ou ses réflexions. L'après-midi, une visite terrain était organisée avec la Régie de l'Eau sur le Bassin d'Alimentation de Captage de Brienon, pour voir notamment comment s'est faite la mise en place en commun avec les agriculteurs du secteur. Si j'en juge par les retours des personnes présentes, la formule a plu et peut-être serait-elle à généraliser ? Tout en veillant bien sûr, à ne pas regrouper trop de cantons à la fois, car il faut que chacun puisse avoir la parole…*» Interrogé sur l'intérêt à participer à ces assemblées cantonales, Fabrice est catégorique : «*c'est une occasion unique pour chaque adhérent, de formuler ses attentes pour qu'elles soient remontées ensuite à l'échelon régional, voire national. L'occasion aussi de présenter les actions de la fédé et de la FNSEA, pas toujours assez mises en avant et assez connues, c'est bien là le problème*»

DOMINIQUE BERNERD

Vœux

Vœux de Philippe Renoux, président de la fédération Groupama de l'Yonne

L'année 2017 aura été marquée par un engagement fort de Groupama Paris Val de Loire auprès du tissu économique local. J'en veux pour preuve les actions concrètes de soutien à de jeunes entreprises icaunaises que nous hébergeons dans nos locaux rue Guynemer ou que nous accompagnons sous la forme d'un apport en capital.

Dans le même état d'esprit, la Fédération Groupama de l'Yonne a voulu réaffirmer son ancrage territorial en conduisant une démarche volontariste de développement de l'activité au plus près du terrain et donc des sociétaires.

Ainsi, pour chaque bassin d'activité, qui correspond à une Caisse Locale et une agence, les administrateurs et les conseillers commerciaux ont travaillé en synergie pour développer les opportunités d'affaires, renforcer les partenariats et soutenir le rayonnement de Groupama.

2017, c'est aussi une année un peu plus clémente pour notre Caisse Régionale au niveau des sinistres climatiques : 20 millions d'euros d'indemnités ont été versés au titre de l'assurance des récoltes, ce qui correspond à un rapport «*sinistres sur cotisations*» de 60% proche du seuil d'équilibre. Toutefois, pour le département de l'Yonne, ce rapport avoisine les 100% et reste donc dégradé. En effet, nous avons connus des épisodes de gel et de grêle notamment sur la vigne mais aussi sur les céréales dans l'est du département.

Après une année 2016 catastrophique, 2017 n'a pas permis de reconstituer les trésoreries des exploitations ; alors souhaitons que 2018 soit une année plus favorable pour l'économie agricole de notre département.



Philippe Renoux, Président de la Fédération Groupama de l'Yonne et Vice-président de Groupama Paris Val de Loire

Cette situation traduit bien le besoin de mutualiser les risques pour assurer la pérennité des exploitations agricoles. C'est pourquoi nous sommes attentifs à ce que les outils pour une agriculture performante, présente sur tous les territoires, soient donnés aux agriculteurs à l'occasion des futures échéances des grandes politiques publiques.

Parce que Groupama investit fortement dans l'Yonne, si vous avez l'occasion de passer rue Guynemer à Auxerre, vous pourrez constater que les travaux de rénovation de notre établissement sont terminés et que l'on attend maintenant avec impatience la fin des travaux sur l'immeuble de la MSA et au niveau des VRD, afin de pouvoir inaugurer collectivement le nouveau Pôle agricole.

Pour toutes ces réalisations, je veux remercier les élus et les collaborateurs de Groupama dans l'Yonne, et en leur nom vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018 !



Afdi

De retour de Madagascar

Exploitant céréalier converti depuis 2010 à l'agriculture de conservation, Thierry Desvaux s'est depuis longtemps investi dans l'association de solidarité internationale AFDI. Il vient de rentrer de Madagascar, où des actions en faveur de l'agro-écologie se mettent progressivement en place, pour contrer les effets dévastateurs du changement climatique.



Une mission ponctuée d'échanges et de partages avec les paysans locaux.



Replantation d'arbres et de buissons, pour contribuer à faire cesser l'érosion des sols.

Après la création l'an passé, d'un groupe de travail sur l'agro-écologie au sein d'AFDI national, il a été décidé de dresser l'inventaire des actions déjà menées en ce sens sur le terrain, notamment à Madagascar, où un expert local a été mandaté, pour recenser les initiatives mises en place. C'est dans ce contexte, que Thierry Desvaux s'est rendu fin décembre sur la *«Grande Ile»*, avec pour objectif d'identifier les points de blocage pouvant freiner les pratiques agro écologiques, multipliant pour cela les échanges avec les paysans locaux. Il y a urgence, car du fait de sa situation géographique, Madagascar est entrée de plein pied dans le changement climatique. Pour preuve, la hausse des températures, combinée à une diminution des pluies et surtout, une concentration de l'intensité pluviométrique : *«aujourd'hui, on rencontre un décalage, avec des pluies qui arrivent plus tard et finissent plus tôt. En 2 mois, il faudrait faire 2 cultures, c'est impossible ! Le drame, il est là, perçu par les paysans sur place, mais non identifié et sans solutions pratiques pour y faire face»*. Les conséquences sont multiples : baisse de fertilité des sols, érosion, déforestation… L'île rouge, surnom que lui donne la couleur latérite teintant ses plateaux ne cesse de *«saigner»* : *«globalement, les sols sont bons, mais perdent leur activité, du fait qu'ils ne sont plus fixés. La terre part dans les rivières pour se jeter ensuite dans la mer, d'où l'urgence à s'intéresser à l'agronomie»*. Des réponses existent, comme l'aménagement de cultures en terrasse ou la réimplantation d'arbres, pour fixer le sol, mais nécessitant des financements importants et impossibles sans l'aide internationale.

Des solutions sont possibles

Un frein majeur à toute initiative, celui du foncier : *«il existe un droit d'usage pour la propriété, mais en cas d'aménagement du terrain, toute personne ou structure peut en revendiquer la possession, faute d'acte de propriété reconnu. Tant qu'il n'y aura pas de sécurisation foncière, difficile de se lancer dans des projets à moyen et long terme…»* D'autres mesures seraient accessibles rapidement pour enrichir la terre, comme l'introduction d'animaux pour en récupérer les effluents, mais là encore, il faut faire face à l'autre mal endémique qu'est le vol : *«j'ai vu certains paysans qui avaient l'habitude du travail attelé revenir au travail manuel, après s'être fait voler par deux fois leurs zébus…»* A l'image de ce que Thierry pratique depuis trois ans avec ses associés de la SEP de Bord, l'association de deux cultures au sein d'une même parcelle, donne aussi des résultats probants : *«la juxtaposition d'une céréale, que ce soit du maïs, du mil ou du manioc, à une légumineuse comme le haricot, le soja, les pois, les paysans le savent, ça marche ! Une porte d'entrée très facile à l'agroécologie et qui donne des résultats immédiats»*. Notamment, lorsque s'y rajoute une rotation dans les cultures : *«au lieu de faire du riz sur riz la même année, on fait une légumineuse derrière un riz, avec à la clé, un doublement de production l'année suivante»*. L'usage intempestif d'engrais chimiques et du labour, depuis l'introduction du coton sur l'ile en 1965, *n'a fait que dégrader les choses : «aujourd'hui, ils en sont à plus de 30 traitements sur le coton et commencent à apparaitre des résistances aux insecticides. Ils sont conscients de «tuer» le sol et chez certains, se manifeste la volonté de ne plus s'orienter vers la chimie cars ils s'aperçoivent que ce n'est pas durable»*.

Des traditions pénalisantes

La surenchère dans la mécanisation n'est plus forcément de mise chez les paysans malgaches : *«les images du monde occidental sont aujourd'hui ébréchées et c'est bien ! Le schéma que nous avons pris, on souhaite qu'ils ne le prennent pas»* D'autant que l'urgence climatique fait qu'ils n'auront peut-être pas le temps de faire machine arrière. Expérimentée dans le pays depuis 1990, l'agriculture de conservation peine à voir les projets perdurer dans le temps : *«la couverture permanente des sols est sensible au feu et de tradition ancestrale, les gens ont l'habitude des brûlis»*. Autre tradition : celle de laisser, une fois le riz récolté, les animaux pâturer sur les parcelles, quel qu'en soit le propriétaire, *«tous les bœufs des voisins peuvent venir brouter les couverts et on imagine les conflits pouvant advenir»*. Si sur ses terres, Thierry Desvaux a fait de l'agriculture de conservation, la pierre angulaire de son activité, il ne privilégie pas pour autant la technique pour Madagascar : *«c'est une bonne piste, mais guère envisageable rapidement et relevant d'un travail de fonds. C'est pour cela que je ne la mets pas en tête des solutions possibles, alors que c'est un peu mon «bébé»*. Stockage carbone et limitation des gaz à effet de serre ne sont pas faciles à quantifier dans l'instant, lorsque l'insécurité alimentaire menace et nécessite des réponses rapides : *«ils ne peuvent que s'adapter là où nous souhaiterions qu'ils atténuent les effets du changement climatique, en stockant notamment du carbone, L'idéal serait qu'ils perçoivent une rémunération en ce sens. Difficile de mener des initiatives personnelles sur les structures existantes si derrière il n'y a pas de financement extérieur, car ils n'ont pas un sou !»*

Cette 6e mission pour le compte d'AFDI aura permis à Thierry, de multiplier les contacts, notamment auprès d'organisations paysannes, que ce soit à Tuléar, dans le sud-est de l'île, particulièrement marquée par les effets du changement climatique, à Fianarantsao ou Antsirabe, dans la région des Hauts Plateaux. Avec à la clé de belles rencontres : *«j'y ai vu des techniciens formés sur place, qui comprennent jusqu'à l'approche systémique de l'agroécologie, sachant qu'un problème ne relève pas d'une solution, mais bien d'une approche globale»*. Le sujet est d'importance et servira de thème à l'Assemblée Générale d'Afdi qui, se déroulera dans l'Yonne le 15 mai prochain, au lycée la Brosse. L'occasion peut-être pour d'autres agriculteurs de venir rejoindre les rangs de l'association ? Ou comment donner un peu de son temps, pour recevoir beaucoup en partage…

Pour en savoir un peu plus :
https://www.facebook.com/thierry.desvaux.39/videos/1742989232407264/

DOMINIQUE BERNERD



«L'île rouge» tire son nom de la couleur latérite teintant ses plateaux.

L'Ile rouge en chiffres

D'une superficie supérieure à la France, l'île de Madagascar compte aujourd'hui un peu plus de 22 millions d'habitants. Une population qui a quasiment doublé depuis l'indépendance en 1960 et dont la moitié a moins de 25 ans. Composante essentielle de l'économie malgache, le secteur agricole contribue pour près de 30% au Produit Intérieur Brut (PIB) du pays et emploie 80% de la population active. Une agriculture essentiellement vivrière, où le riz joue un rôle majeur, avec une consommation estimée par la FAO à 140kg de riz par habitant et par an. D'exportateur jusque dans les années 70, le pays est aujourd'hui devenu importateur, compte tenu d'une production rizicole insuffisante, avec une moyenne de rendements estimée à 2,5 tonnes /ha, loin des standards asiatiques. Autre culture phare : le manioc, avec une production annuelle de l'ordre de 2,9 millions de tonnes. Très morcelées, les 2,4 millions d'exploitations que compte le pays, sont pour la plupart de type familial et de petite taille (0,8 ha de moyenne). Si 36 millions d'ha de terres sont potentiellement cultivables, à peine 10% sont effectivement exploités. Conséquence de l'aridité, de l'érosion, de l'épuisement des sols, ainsi que d'un manque cruel de voies d'accès. En parallèle des cultures vivrières, il existe des cultures de rente, comme le litchi (3e pays producteur avec 100 000 tonnes) ou la vanille (2e pays producteur après l'Indonésie,), mais dont la production est en forte décroissance, compte tenu des aléas climatiques de plus en plus récurrents.
Avec un PIB par habitant estimé en 2012 à 348 € par an et par habitant (contre 31 144 € en France), Madagascar est placée parmi les pays les plus pauvres du monde, se classant en 2010, au 135e rang (sur 169) de l'indice de développement humain fixé par l'ONU. Le paradoxe étant que la *«Grande Ile»* peut compter sur des ressources naturelles extrêmement riches et une biodiversité dans sa faune et sa flore inégalée, avec près de 80% des espèces vivant sur l'île, n'existant nulle part ailleurs.


V·MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
M. STRAUB - 06 83 41 72 77
m.straub@vmat-dallage-chape.fr

Bourse de l'emploi

Des centaines d'offres à pourvoir en Bourgogne Franche-Comté

L'agriculture représente 4,3 % des emplois de Bourgogne Franche-Comté, ce qui la place au 4ème rang des régions françaises en part d'emplois dans l'agriculture (1). De plus, les employeurs du secteur de l'agriculture envisagent 9000 recrutements (nombre le plus important avec celui du secteur santé-social).



L'Anefa (Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture), cogérée par les syndicats d'employeurs et les syndicats de salariés, a pour objectifs de communiquer sur les métiers et les formations de l'agriculture, de promouvoir l'emploi agricole et d'informer sur les besoins en recrutement de salariés agricoles. Pour cela, elle a créé la Bourse de l'Emploi, un site internet qui met en relation employeurs et candidats. Cette Bourse de l'emploi diffuse, chaque année, près de 6 000 offres d'emploi (CDI, CDD, contrats professionnels ou contrats d'apprentissages), ainsi que des jobs saisonniers en agriculture. Ces offres sont également diffusées sur les sites de Pôle Emploi et de l'Apecita.

C'est donc un service de proximité, gratuit (2), relayé dans plus de 50 points d'accueil, en département ou en région, assurant les mises en relation entre candidats et employeurs.

Vous recherchez un emploi en production agricole ?

L' «*espace candidat*» permet de vous inscrire, de déposer votre CV en ligne et d'accéder aux offres d'emploi en fonction de critères de recherche définis (type de contrat, localisation, secteur de production, métier, expérience, formation,...).

Vous recrutez des salariés agricoles ?

L'«*espace employeur*» permet de déposer vos offres d'emploi et d'accéder à toutes les demandes des candidats. Il est conseillé de contacter directement le/la gestionnaire de la bourse de l'emploi de votre département pour vous aider dans la rédaction des offres d'emploi.

Les atouts du service Bourse de l'emploi :

- des gestionnaires de proximité à disposition sur tout le territoire national,
- une réponse rapide aux besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs,
- une connaissance pointue des acteurs et du contexte local,
- une culture des métiers agricoles, permettant de définir précisément les profils de poste.

Avec une fréquentation en hausse constante, le site de la Bourse de l'Emploi ne cesse de confirmer sa place de référent en matière d'emploi agricole en France.
Pour plus de renseignements et pour contacter votre gestionnaire de la Bourse de l'Emploi, connectez-vous sur www.anefa-emploi.org ou sur la page Facebook Anefa Bourgogne Franche-Comté ou appelez le 03 81 54 71 82.

(1)Source : État des lieux - L'agriculture en Bourgogne Franche-Comté > Emfor Bourgogne - Franche-Comté > juillet 2017
(2) Service financé par les cotisations des salariés et employeurs de la production agricole

▶ Zoom

Chiffres clés de la Bourse de l'Emploi de BFC en 2016 :
- **271 offres**
- **459 demandes**

Les postes les plus recherchés en BFC :
- **agents d'élevage laitier**
- **agents viticole**
- **agents d'élevage bovin viande**
- **conducteurs d'engins agricoles**



▶ Agenda

14/01 - Modélisme agricole à Fontaines



Ce dimanche 14 janvier, l'association BMDA (Bourgogne Miniature Diorama Agricole) organise une exposition de modélisme agricole sur la commune de Fontaines (71) au Gymnase Sant-Hilaire. Pas moins de 130 mètres d'expositions seront présentés afin de faire découvrir de superbes réalisations à l'échelle 1/32.
Un exposant proposera également des démonstrations avec ses tracteurs radio commandés.
Cinquante-cinq exposants seront présents, venant de plusieurs régions françaises ainsi que les pays voisins (Suisse, Belgique, Italie).
Au programme notamment : élection du plus beau tracteur, tombola, échanges avec les exposants, vente de miniatures agricoles. Entrée gratuite de 10h a 17h, buvette et restauration du public. Renseignements : 06 32 60 20 19 ou 06 18 02 81 48.



Plans de filière

Encore du pain sur la planche pour un

Demandés par le Président de la République, les plans de filières devaient être remis au ministre de l'Agriculture avant le 15 décembre. Henri Brichart, vice-président de la FNSEA, revient sur la démarche et sur le travail effectué par les filières pour répondre à cette commande vis-à-vis des attentes sociétales, et dans la perspective d'un nécessaire retour de valeur aux producteurs.

Pouvez-vous rappeler le contexte de la demande de ces plans de filières ?

Henri Brichart : «*Les plans de filières ont été demandés par Emmanuel Macron à Rungis comme une contrepartie aux conclusions des ateliers 5, 6 et 7 et qui prévoyaient des mesures dans la loi pour faire progresser le prix au producteur : relèvement du seuil de revente à perte, encadrement des promotions, contractualisation… Des mesures qu'il acceptait sur le principe mais en échange desquelles le Président souhaitait que les interprofessions lui présentent des plans de filières autour de deux thématiques, leur engagement vis-à-vis des attentes sociétales, ce qu'il a appelé la montée en gamme, et l'engagement au sein des filières pour une meilleure répartition de la valeur, notamment un meilleur retour vers les agriculteurs*».

Sur quelles thématiques générales ont travaillé les filières ?

H. B. : «*Les filières ont travaillé globalement sur trois niveaux. D'abord, la réponse aux attentes sociétales en prenant en compte l'ensemble des marchés et pas uniquement la montée en gamme. Sur ce point, on ne partait pas de zéro, je dirais que cette partie était la plus consensuelle. Deuxièmement, l'évolution de la production. Car quand on demande aux agriculteurs de passer une partie des œufs cages en œufs alternatifs, cela sous-tend des investissements pour modifier les bâtiments. Il y a donc eu un travail d'estimation des investissements nécessaires. Enfin, le point qui semble le plus compliqué est le travail sur la répartition de la valeur au sein de la filière, et surtout sur le fait qu'une partie de cette valeur revienne jusqu'au producteur. Concrètement, il y a eu des avancées, mais il faut être clair vis-à-vis des agriculteurs : ce n'est pas du jour au lendemain que ce travail va chambouler les prix payés aux producteurs. D'autant plus qu'il n'est pas forcément possible, au sein des interprofessions, de prendre ces décisions : tous ceux qui s'y sont risqués ces dernières années ont été épinglés par l'Autorité de la concurrence*».

Au final, quel bilan dressez-vous de ce travail ?

H. B. : «*Les engagements ont été importants, mais il reste beaucoup de travail derrière pour que les producteurs aient réellement le sentiment d'un retour de valeur. D'ailleurs malgré la loi qui se projette, on voit comme tous les ans que les négociations commerciales sont compliquées. Mais il ne faut pas négliger le vrai changement de paradigme dans la posture des pouvoirs publics vis-à-vis de la guerre des prix. Aujourd'hui, il n'y a plus que le consommateur qui compte. Le chemin est tracé, nous allons être attentifs pour que tous les acteurs jouent pleinement leur rôle et que le producteur cesse enfin d'être la variable d'ajustement*».


Photo: Réussir

Filière céréalière : répondre aux attentes de tous les consommateurs

Avec son plan de filière, présenté comme un plan de transformation, la filière céréales a souhaité être en accord avec les attentes des citoyens et des marchés français et internationaux.

Dans son plan de filière, Intercéréales précise que la filière céréalière «*s'est engagée dans une démarche de durabilité en phase avec les attentes des consommateurs et des citoyens en France et dans le monde, en termes d'alimentation, mais aussi de proposition de produits biosourcés, d'environnement et, plus largement d'attentes sociétales*». Pour accompagner la répartition et la création de valeur sur le territoire national, la filière souhaite adapter l'offre à la demande, poursuivre et élargir le plan protéine). Elle veut aussi augmenter les exportations de céréales et de produits transformés en faisant de l'origine France un atout compétitif et qualitatif. Le développement de la bioéconomie et de l'économie circulaire est également présenté comme un levier pour créer de la valeur.
Le deuxième axe de travail concerne l'innovation. La filière veut développer un conseil plus transversal, basé sur un échange avec l'agriculteur ou des groupes d'agriculteurs et ancré sur un territoire. Un des points clés de cet axe de travail est l'inscription de la filière dans «*Le contrat de solution*» de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires. L'objectif est de réduire de moitié, d'ici 5 ans, la part de céréales pouvant contenir des résidus d'insecticides chimiques.
Pour augmenter la compétitivité de la filière et assurer un revenu aux producteurs, Intercérales propose de développer la solidarité, entre les acteurs. La finalité est ainsi de gagner 15 à 30 euros la tonnes sur l'ensemble de la filière. Intercéréales soutient aussi la montée en gamme de l'essentiel des volumes produits en France (17% des céréales collectées relèvent aujourd'hui du haut de gamme et du premium).


Photo: Réussir

Favoriser et valoriser le "Made In France" pour les huiles et protéines végétales

Dans le plan de filière des huiles et protéines végétales Terres Univia a mis en avant sa volonté de renforcer la compétitivité des cultures.

Le plan de la filière des huiles et protéines végétales a pour ambition de préserver les investissements structurels, les gains de compétitivité et les acquis de la filière depuis 30 ans notamment pour le colza. Il propose également de donner la capacité à la filière, de dynamiser le marché et de renforcer la compétitivité de chacune des cultures et de leurs débouchés, tout en répondant aux attentes sociétales.
Ce plan est organisé autour de trois grandes orientations : un plan protéine à la hauteur des besoins (alimentation humaine et alimentation animale), un plan biocarburant dans le cadre de la transition énergétique, des plans pour la production des oléoprotéagineux et des grandes cultures, dans chacun des territoires et bassins de production français, sous réserve de l'implication de l'État et des collectivités territoriales.
Ces orientations nécessitent de renforcer la compétitivité des chaines de valeurs issues des cultures oléo-protéagineuses en favorisant le «*produire et Transformer en France*» mais aussi en valorisant le «*produit en France*». Ce qui suppose d'augmenter les surfaces en productions de protéines végétales (tourteaux Colza et Tournesol, et graines légumineuses) et de passer à plus de 60 % (en 5 ans) d'autonomie en protéines végétales pour l'alimentation animale. La filière prône également le développement d'une bioéconomie circulaire à bas carbone. Avec l'objectif de réduire de 20 à 30 % la production de gaz à effet de serre et l'usage des produits phytosanitaires.

Assurer la compétitivité et la durabilité de la filière fruits et légumes

La filière fruits et légumes entend développer la consommation de fruits et légumes en assurant sa compétitivité et sa durabilité.

L'objectif principal du plan de la filière fruits et légumes est de « répondre à l'enjeu du développement de la consommation de fruits et légumes et d'assurer la compétitivité et la durabilité de la filière ». Afin que la représentativité soit renforcée, Interfel souhaite passer de 80 à 14 familles représentées de l'amont à l'aval, en intégrant, notamment, la restauration hors domicile. Ce document fait également la promotion d'un engagement responsable des professionnels, avec la signature d'un nouvel accord triennal.
D'ici 5 ans, la filière espère passer à 30 % de volumes contractualisés sur la base du volontariat. Elle entend aussi développer la place et le rôle des signes officiels de qualité, y compris l'agriculture biologique. Interfel souhaite réduire de 20 à 50 %, d'ici 2030, l'utilisation de produits phytosanitaires. Il s'agit aussi de renforcer la recherche et l'innovation en faveur de solutions alternatives et compétitives (biocontrôle, robotisation-mécanisation et digitalisation).

vrai retour de la valeur

Viticulture : des leviers pour relever le défi environnemental

Création de valeur, engagements sociétaux, réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, certifications environnementales des exploitations, la filière viticole se fixe des objectifs ambitieux.

«C'est une incompréhension pour nous de faire un plan de filière alors que la stratégie nationale santé et la campagne de communication du ministère stigmatise la filière», indique Jérôme Despey, président du conseil spécialisé viticole de FranceAgriMer et secrétaire général de la FNSEA. Le plan santé du gouvernement, qui place le vin au même niveau que le tabac ou les drogues, se trouve en contradiction l'exercice demandé de projection dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation. Les acteurs de la filière attendent donc une réponse de la Présidence de la République avant de remettre officiellement leur plan de filière. Mais le travail est fait.
Comme la plupart des filières, la viticulture fait des propositions pour créer de la valeur à tous les maillons de la chaîne, à travers des contrats entre l'amont et l'aval, et donne à l'interprofession un rôle de régulation. A côté de ce volet contractuel, qui demande également le relèvement du seuil de revente à perte et l'encadrement des promotions, des objectifs sont fixés sur les plans environnemental et sociétal. La trajectoire de sortie de l'utilisation des produits phytosanitaires doit se poursuivre. Sur le volet qualitatif, la filière propose d'aller vers plus de certifications des exploitations, que ce soit HVE, bio ou autres certifications, avec l'objectif de 50 % des exploitations certifiées HVE d'ici 2025. Autre objectif fixé par la filière en matière environnementale : ne plus utiliser d'herbicides chimiques sur 50 % des surfaces (hors vignobles en forte pente) d'ici 2025. Pour y parvenir, le plan préconise l'utilisation de matériel de précision, la promotion de solutions phytosanitaires alternatifs, un accompagnement aux investissements et un encouragement à la formation aux nouvelles pratiques. Enfin, la résilience des systèmes viticole a aussi été travaillée, avec un volet développant différents outils, comme le développement de l'assurance ou l'épargne de précaution...

> *« Les engagements ont été importants, mais il reste beaucoup de travail derrière pour que les producteurs aient réellement le sentiment d'un retour de valeur. »*
> Henri Brichart, vice-président de la FNSEA

Accompagner la montée en gamme de la viande bovine

La filière bovine souhaite accompagner la montée en gamme de la viande française, mais aussi permettre une meilleure répartition de la valeur entre les différents acteurs. Elle s'attache à répondre aux attentes des consommateurs sur le respect du bien-être animal, de l'environnement et sur la qualité de la viande.

Pour construire ce plan et faire avancer la filière, les acteurs ont valorisé les travaux réalisés ces dernières années par Interbev pour structurer la filière. Cédric Mandin, secrétaire général de la FNB (Fédération Nationale Bovine), a toutefois évoqué les difficultés, pour les 21 familles, à s'entendre sur un consensus. La filière bovine viande était en avance sur d'autres filières car, depuis 2014, Interbev a engagé des concertations des ONG (France Nature Environnement, la Fondation Nicolas Hulot, Green Cross France et Territoires et WWF France) et des associations de consommateurs pour établir la stratégie de la filière.

Doubler la production de viande AB

Pour répondre aux attentes des consommateurs, la filière souhaite, en 5 ans, doubler les tonnages de viandes bovines produites en agriculture biologique. Afin d'accompagner la montée en gamme et garantir la régularité de la qualité de la viande, la filière veut retirer du marché la viande issue d'animaux trop maigres (état d'engraissement niveau 1).
Interbev envisage également une refonte de la segmentation en deux niveaux. Le niveau de base serait présenté sous le label viande de France et le deuxième niveau sous le label rouge. Ce dernier devra être démocratisé pour la viande bovine et les critères seraient améliorés pour permettre une montée en gamme, un meilleur respect de l'environnement et du bien-être animal.
Comme demandé par le Président de la République, la filière a également pour ambition d'inverser la contractualisation et la construction du prix, qui devra prendre en compte les coûts de production. Elle a donc pour objectif de contractualiser 30 % de la viande vendue en France.
Afin de permettre une meilleure répartition de la valeur et un meilleur équilibre, la filière propose une valorisation supérieure du haché, en limitant les promotions sur ce produit. Alors qu'actuellement seulement 34 % de la viande vendue en restauration hors foyer est d'origine française, le plan de filière propose que dans 10 ans 80 % de la viande soit d'origine française.

Une ambition, «France Terre de lait»

Dans son plan, la filière laitière entend redonner une ambition à la France laitière et faire de l'interprofession le lieu d'un dialogue retrouvé entre tous les acteurs et les citoyens.

«Les débats ont été laborieux mais assez vite, tout le monde a compris qu'il y avait un enjeu : que l'interprofession redevienne un lieu où les gens se parlent», a estimé Thierry Roquefeuil, président de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) et du Cniel (l'interprofession laitière). L'un des objectifs de la filière est d'ailleurs d'intégrer dans les six mois les acteurs du commerce et de la distribution au sein de l'interprofession. Pour mieux répondre aux attentes, le plan de filière a identifié plusieurs segmentations : le bio, dont le développement doit se poursuivre, le sans OGM et l'accès au pâturage et ensuite, plébiscités par les consommateurs, les signes de qualité, qui devront et les circuits de proximité.

Un socle de référence

Le maintien des exploitations laitières dans toutes les régions demeure un enjeu essentiel pour l'aménagement des territoires et du dynamisme du tissu rural. Derrière une démarche intitulée, *«France Terre de Lait»*, l'ambition est de rappeler l'importance de la production laitière en France, d'autant plus que le marché domestique représente 60 % des débouchés. Le premier axe du plan définit un socle de référence, le *«standard haute qualité»* du lait et des produits laitiers français, avec l'objectif d'y intégrer l'ensemble de la production laitière française. Cette démarche s'inscrit dans la certification ISO 26000, relative à la RSE. Le socle de référence doit ainsi permettre la juste rémunération des éleveurs, la possibilité pour les éleveurs de se faire remplacer au moins une fois par semaine, une haute qualité sanitaire (zéro antibiotique et zéro pesticide dans le lait), le respect du bien-être animal - la filière travaille d'ailleurs à la définition de nouveaux indicateurs - et le respect des engagements environnementaux. Derrière ces exigences, il s'agit de donner un prix rémunérateur aux éleveurs et de conserver une attractivité du métier pour les jeunes générations, notamment à travers le critère d'un jour de remplacement par semaine.


Photo: Réussir

Porc : compétitivité et réponse aux marchés

Après des négociations parfois difficiles entre les différents maillons, le document élaboré par la filière porcine fixe sept axes et des objectifs à cinq ans pour renforcer la compétitivité de la filière et améliorer l'offre, dans une démarche de durabilité.

«Au-delà de la montée en gamme, nous avons surtout insisté sur la nécessité de répondre à l'ensemble des marchés», explique Paul Auffray, président de la Fédération nationale porcine (FNP), qui salue le dialogue recréé par la dynamique des États généraux de l'alimentation. L'export (30% de la production) doit être développé, au même titre que la restauration hors foyer. La redéfinition de la segmentation passe par l'élaboration d'un socle de base qualitatif complétant le cahier des charges *«Le Porc français»* et la création d'un logo spécifique *«Charcuteries de France»*.
La filière propose l'élaboration d'une charte collective basés des critères supérieurs répondant aux attentes sociétales (sans OGM, sans antibiotique, conditions environnementale, développement des filières de qualité...). Pour maintenir le dialogue avec les citoyens, la filière propose la création d'un comité de liaison avec les associations de consommateurs et les ONG de protection animale et de protection de l'environnement.

Structuration de la filière

Ces actions sont subordonnées au maintien de la compétitivité de la filière porcine, alors que le coût alimentaire représentant 70 % du coût de production et à la réduction des distorsions de concurrence présentes au sein de l'UE. Parallèlement, la filière entend continuer à structurer l'amont, au niveau des OP et veut encourager davantage la contractualisation. Côté producteurs, la FNP insiste sur l'importance d'une refonte des négociations commerciales, qui seraient tripartites et s'appuieraient sur des indicateurs de coût des matières premières ainsi que sur les cours mondiaux de la viande.

En bref

Budget Bruxelles proposera des *«coupes impressionnantes»*, mais pas dans la Pac

Le budget de l'UE après le départ du Royaume-Uni nécessitera des *«coupes impressionnantes»* dans certains programmes mais pas la Pac, a prévenu le 8 janvier la Commission européenne, qui s'apprête par ailleurs à réclamer plus d'argent aux pays membres de l'Union pour combler les pertes attendues. *«Il faudra certainement faire certains sacrifices. Il va falloir faire des coupes dans certains grands programmes, et des coupes impressionnantes»*, a averti le commissaire au Budget, Günther Oettinger, lors d'une *«conférence de haut niveau»* organisée par un think tank à Bruxelles. Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a assuré lors de la même conférence qu'il était opposé à toutes *«coupes sanglantes»* dans les politiques de cohésion qui soutiennent les régions les plus pauvres de l'UE, ainsi que dans les fonds agricoles. *«Je ne suis pas partisan de coupes sanglantes dans le domaines des politiques de cohésion (...) La même remarque vaut pour la Politique agricole commune»*, a-t-il déclaré. Ce débat a donné le coup d'envoi des discussions sur le prochain cadre financier pluriannuel de l'Union, alors que le cadre actuel court jusqu'en 2020. La Commission doit mettre sur la table ses propositions concrètes au mois de mai et se donne un an pour trouver un accord au sein de l'UE. *«Notre proposition provisoire est de réaliser des économies à concurrence de 50% dans les perspectives actuelles et d'ajouter à concurrence de 50% de l'argent frais»*, a-t-il expliqué.



Europe

La Bulgarie prend les rênes de l'UE

Le 1er janvier 2018, la Bulgarie a pris, pour la première fois, la présidence tournante du Conseil de l'UE.



DR

Membre de l'UE depuis le 1er janvier 2007, la Bulgarie vient d'en prendre la présidence pour le premier semestre 2018.

Le pays est situé en Europe du Sud-Est, dans la partie nord-est de la péninsule balkanique. Avec ses 110 000 km², le pays se trouve au carrefour entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique. C'est un pays européen, balkanique, riverain de la mer Noire et du Danube. La Bulgarie dont la capitale est Sofia compte 7,1 millions d'habitants, dont 71 % sont concentrés dans les villes.

En 1946, la Bulgarie devient République populaire. Le parti communiste bulgare impose un pouvoir autocratique et procède à la nationalisation de l'industrie. Les terres agricoles sont réunies dans des exploitations collectives. Elle se retrouve dans la sphère d'influence soviétique, parmi les pays dits socialistes. En 1989, le chef d'Etat de longue date Todor Jivkov est démis de ses fonctions et un système multipartite est mis en place. Avec l'adoption de la constitution de 1991, le pays devient une république parlementaire, avec un parlement unicaméral et un président directement élu. Il s'agit actuellement du socialiste Roumen Radev. La Bulgarie adhère à l'Otan en 2004 et est membre de l'UE depuis le 1er janvier 2007, mais ne fait pas partie de l'espace Schengen. Le pays se classe à la 21e place dans l'UE pour ce qui est du PIB. Un régime de stabilisation des changes est en place en Bulgarie, dans le cadre duquel la devise nationale, le lev bulgare, est lié à l'euro.

Malgré une transition rapide depuis son adhésion à l'UE, la Bulgarie a été durement touchée par la crise financière de 2008, les crises à répétition et le développement incertain de la zone euro. La reprise économique en 2014 (+ 3%) a conservé le même rythme en 2016, soutenue par une augmentation de la demande intérieure. Les prévisions annoncent 2,7% de croissance pour 2018. Le déficit public a été réduit à 2,5% en 2015 et devrait continuer à baisser. Le gouvernement bulgare fait face à de nombreux défis : le déficit des entreprises publiques, la mauvaise collecte fiscale, une sous-utilisation des fonds de l'UE et la baisse des investissements étrangers. Le pays est également confronté à des problèmes de corruption au sein de l'administration, à la faiblesse du système judiciaire, à un état de droit insuffisamment développé et au développement du crime organisé. Il a vu son taux de chômage grimper jusqu'en 2013, atteignant un taux record de 13%. Il est redescendu à 8,2% en 2016.

«L'union fait la force»

L'industrie représente 28 % du PIB et emploie 30 % de la population active. Le secteur dépend toujours des secteurs manufacturiers lourds (métallurgie, chimie, fabrication de machines) qui se développés pendant la période socialiste. Mais les secteurs les plus dynamiques aujourd'hui sont le textile, les produits pharmaceutiques, les cosmétiques, la téléphonie mobile et les logiciels. La contribution du secteur tertiaire au PIB est de 66 % et ce dernier emploie 63 % de la population active. Depuis son entrée dans l'UE, la Bulgarie connaît une croissance importante de ses échanges commerciaux. Les pays membres de l'UE représentent environ 64 % des exportations et des importations du pays. Les exportations bulgares se dirigent principalement vers l'Allemagne, l'Italie, la Turquie, la Roumanie, la Grèce et la France. La Bulgarie exporte majoritairement des biens intermédiaires et des produits agricoles bruts. Le pays importe principalement du carburant, de l'énergie et des biens pharmaceutiques en provenance de l'Allemagne, Russie, Italie, Roumanie, Turquie et Grèce.

Les priorités de la présidence bulgare sont dictées par son slogan *«L'union fait la force»* qui est aussi la devise figurant sur les armoiries de la République de Bulgarie. Elle a quatre domaines prioritaires. Le premier concerne la cohésion économique et sociale, centrée sur le cadre financier pluriannuel de l'UE, les futures politiques de cohésion et Pac, ainsi que sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire. Le deuxième a trait à la sécurité et la stabilité en Europe : décisions conjointes pour une plus grande sécurité des frontières extérieures, une gestion plus efficace de la migration, jeter les bases d'une Union de défense y compris en mettant en place la première coopération structurée permanente au sein de l'UE. Le troisième dossier est lié à la perspective européenne et aux Balkans occidentaux : l'intention de la Bulgarie est de profiter de son expertise régionale pour soutenir les réformes des pays des Balkans occidentaux liés à l'adhésion à l'UE. Elle veillera à accorder un plus grand soutien géopolitique et économique aux Balkans occidentaux par le biais de l'amélioration de leur connexion avec l'UE dans les domaines ferroviaire, aérien, digital, éducatif et énergétique. Le dernier domaine concerne l'économie numérique et les compétences pour l'avenir : focus sur l'achèvement du marché numérique unique de l'UE et le développement de l'économie et des capacités numériques. Ce dossier comprend un paquet cybersécurité, une directive relative aux droits d'auteur, le libre flux des données à caractère non personnel, un code des communications électroniques, la protection de la vie privée dans les communications électroniques.

Valérie Godement

Une agriculture en développement

Le secteur agricole bulgare a mis près de 20 ans pour se réorganiser, se moderniser et retrouver des niveaux de production d'avant l'effondrement du régime communiste. L'agriculture reste un secteur peu performant, mais continue à se développer. Le secteur agricole bulgare emploie près de 20 % de la population active, mais ne contribue que pour 4 à 5 % environ au produit intérieur brut (PIB) en fonction des années. L'agriculture bulgare est caractérisée par une très forte polarité des exploitations agricoles. La surface moyenne des exploitations est de 10 ha. Cependant, 78 % de la surface agricole utile (SAU) est exploitée par des unités de plus de 100 ha (5 232 exploitations), 15 % par des unités de 5 à 100 ha et 7 % par des unités de moins de 5 ha. Les productions végétales représentent 60 % de la valeur de la production agricole. Outre l'huile de rose qu'elle vend en Europe pour la fabrication de parfum, la production est peu diversifiée et dominée par les céréales – blé, seigle, triticale, orge, avoine, maïs, riz – et les oléo-protéagineux - tournesol et colza (18 % du volume de la production). Les légumes (tomates, concombres, poivrons) et les fruits (prunes, cerises, pommes, pêches) représentent seulement 7 % du volume de la production végétale. Le secteur de l'élevage représente environ 27 % de la valeur de la production agricole. La Bulgarie est en passe de devenir un pays exportateur de produits agricoles. En témoigne le solde excédentaire des échanges agricoles, grâce notamment à la forte progression des exportations de matières premières agricoles (céréales et oléo-protéagineux). Le pays importe surtout des produits transformés (viandes, lait et produits laitiers, préparations alimentaires, boissons). Les échanges de produits agroalimentaires entre la France et la Bulgarie sont en faveur de la Bulgarie même si nos exportations vers la Bulgarie progressent. En ce qui concerne le bio, la superficie agricole est passée de 40 000 ha en 2012 à 161 000 ha en 2016. Les producteurs, transformateurs et commerçants qui étaient au nombre de 400 en 2007 sont plus de 4 500 aujourd'hui.

V. G.

Économie

Les marchés des grains broient du noir

Les prix des grains affichent un repli quasi-général en 2017. En cause, des fondamentaux de marché négatifs avec notamment une offre pléthorique en blé et maïs. La fermeté de l'euro face au billet vert ajoute un handicap.

D'importantes récoltes ont encore pesé sur les marchés des grains en 2017. Au record mondial de l'année précédente succède la *«deuxième plus grosse moisson jamais enregistrée»*, à 2079 Mt toutes céréales confondues en 2017-2018, souligne le Conseil international des céréales (CIC) dans son dernier rapport.

Cette offre pléthorique dans le monde limite la volatilité, observe chez Vivescia le responsable de l'analyse des marchés Alexandre Marie, pour qui «les prix sont restés plutôt stables». Rien à voir avec le yoyo d'il y a une dizaine d'années, les cours restent englués dans le rouge. Une tendance baissière amplifiée par le renchérissement de l'euro, qui a gagné 14 % face au dollar.

Blé tendre : -16 €/t, à 151 €/t rendu Rouen

Dans son Bilan conjoncturel 2017, FranceAgriMer note que *«les cours du blé meunier départ Eure-et-Loir baissent sensiblement sur un an»* : en moyenne, 154,40 €/t de juillet à octobre contre 161,50 €/t en 2016-2017 qui était déjà un point bas depuis 2009-2010. Fin décembre, la cotation affiche même 144 €/t, selon la Dépêche-Le Petit Meunier. Le marché croule sous la production russe, chiffrée par l'USDA au niveau record de 83 Mt.

Même tendance à Chicago, où le blé termine l'année à 4,27 $/boisseau contre 5,60 $ mi-juillet: la *«bulle»* liée au coup de sec sur le blé de printemps aux États-Unis s'est dégonflée, indique Alexandre Marie.

Agritel juge *«qu'il y a peu de potentiel de rebond»*, avec la Russie encore très présente à l'exportation grâce à une météo clémente et une logistique à la hauteur. Reste à surveiller les conséquences de la vague de froid outre-Atlantique.

Maïs : -16 €/t, à 151 €/t Fob Bordeaux

«Des volumes records de maïs sud-américains entrent sur le marché européen», selon l'analyste de Vivescia Alexandre Marie. Tout le continent inonde la planète. L'Argentine augmente sa production de 25 Mt, à 40/45 Mt, dopée par une levée des taxes et une plongée du peso, explique-t-il. Le Brésil enregistre un bond à quelque 100 Mt, après les 67 Mt d'une année plus sèche. Les États-Unis profitent aussi d'une bonne récolte. Dans ce contexte, *«le maïs français manque de compétitivité»*, souligne Agritel.

Blé dur : -25 €/t, à 215 €/t départ Sud-Ouest

Les cours du blé dur terminent 2017 comme ils l'ont commencé, dans le rouge, relève Agritel. La production mondiale apparaît en nette baisse, sous l'effet de la sécheresse en Amérique du Nord. Mais l'abondant stock du début de campagne neutralise la chute du volume récolté. Et la demande mondiale s'avère décevante, ajoute la société de conseil.

Orge : +7 €/t, à 146,75 €/t rendu Rouen

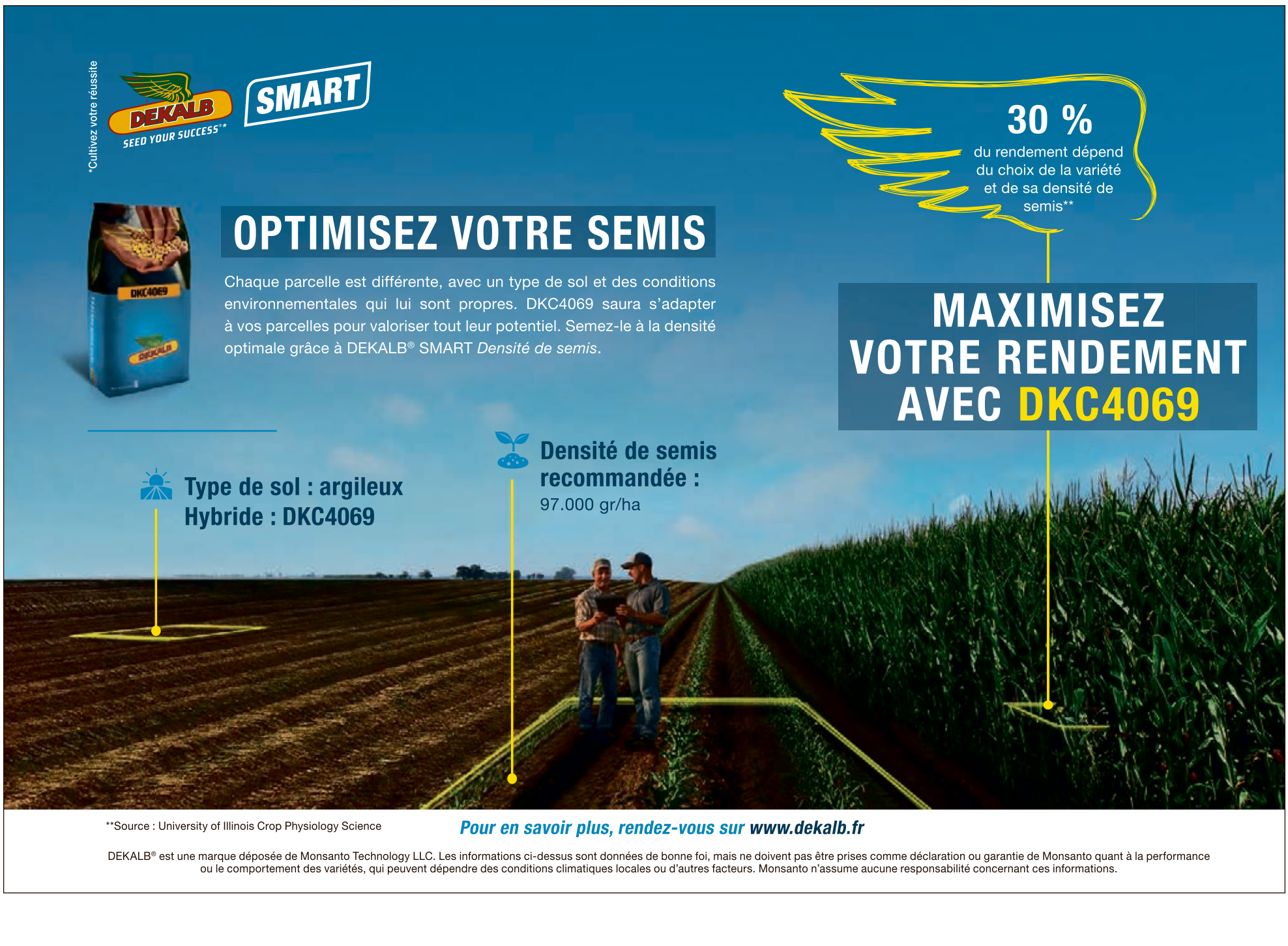
La demande mondiale en orge fourragère se montre *«dynamique, surtout venant de la Chine et de l'Arabie saoudite»*, avec à la clé une hausse des prix, d'après la note de FranceAgriMer. Côté offre, la production ressort à un niveau plutôt correct, mais *«comme il s'agit d'une petite céréale, un léger accident suffit à tendre le marché»*, pointe Alexandre Marie. La moisson australienne, en nette baisse, contribue à resserrer le bilan mondial. Conséquence, l'écart de prix avec le blé s'amenuise: l'orge rendu Rouen apparaît 5 €/t en dessous fin 2017.

L'orge de brasserie signe une bonne performance sur l'année écoulée : +1 €/t, à 194 €/t Fob Creil pour les variétés de printemps, d'après les indications d'Agritel. *«La production européenne est mauvaise pour la deuxième fois de suite»*, note l'analyste Alexandre Boy. Cela génère *«des prix relativement corrects»*. *«L'agriculteur couvre ses coûts de production, si la qualité est au rendez-vous»*, avance-t-il. Un cas à part dans l'univers des céréales.

Colza : -66 €/t, à 349 €/t Fob Moselle

La plus forte baisse en 2017 vient du colza, qui partait toutefois de haut. *«El Niño a fortement soutenu les cours de l'huile de palme en 2016»*, rappelle Alexandre Marie. Les effets du phénomène climatique ont ensuite disparu. *«Jusqu'au mois de mai 2017, les cours du colza rendu Rouen ont été plus élevés»* que lors de la précédente campagne, indique FranceAgriMer. Septembre marque un décrochage. *«Une récolte canadienne record, supérieure à 21 Mt de canola, a calmé le marché»*, analyse Alexandre Marie. Les cours de l'huile sont repartis à la baisse, plombés par la production de palme en Asie. Agritel voit dans l'actuel renchérissement du pétrole, au plus haut en trois ans, *«un élément de soutien à long terme»*.

JCD



Bâtiment

Bien loger ses veaux et génisses laitiers

Assurer un logement de qualité à ses veaux, c'est investir pour l'avenir de son élevage.


C. Delisle

Les conditions de logement tiennent une place centrale dans le bien-être ou au contraire dans la mortalité des veaux.

Les problèmes sanitaires chez les veaux laitiers sont une réalité et leur incidence sur l'économie des exploitations a tendance à s'accroître. *«Des enquêtes montrent que plus d'un veau sur dix ne dépassera pas l'âge de 6 mois et à cela, s'ajoute la morbidité. Ces difficultés sur les jeunes génisses peuvent ainsi provoquer des retards de croissance difficilement rattrapables. Le risque de mortalité augmente avec la taille du troupeau : de 10 % en moyenne dans les élevages de 50 vaches, et de plus de 20 % pour les troupeaux de 200 vaches et plus. Les veaux ont donc besoin de confort»*, note Daniel Le Clainche du GDS de Bretagne lors du dernier Space à Rennes, en Ille-et-Vilaine.

Facteurs de risque

Les causes de mortalité sont très variées (conditions de vêlages, ambiance dans la nurserie…) et peuvent se cumuler. Mais les conditions de logement tiennent une place centrale dans le bien-être ou au contraire dans la mortalité des veaux. De nombreuses pathologies (respiratoires et diarrhées) sont liées à une mauvaise ambiance.

«Dans le premier mois de vie, le veau a besoin d'une température de confort comprise entre 12 et 22°C, d'une vitesse d'air inférieure à 0,25 m/s et d'une faible humidité».

«Une étude conduite en Bretagne a permis de mettre en avant les principaux facteurs de risque du logement sur la santé du veau. Ils concernent les équipements d'élevages, les pratiques d'élevages et les paramètres techniques de la nurserie. La cohabitation de différentes catégories de bovins arrive en tête. La préparation des buvées dans la nurserie et les jeunes veaux élevés en cases collectives représentent deux autres points négatifs constatés». Du côté des paramètres techniques, on rencontre parfois des nurseries de trop grandes dimensions qui ne respectent pas les besoins des veaux, en particulier en ce qui concerne le volume d'air car la mécanisation des tâches a été privilégiée au détriment du confort des veaux.

Non isolation, systèmes d'entrées d'air non modulables, surfaces en plaques translucides sur toitures conséquentes, portails non hermétiques (entrées d'air parasites) sont autant de points négatifs qui ont été identifiés au cours de ce travail.

De nombreuses solutions

Niches, igloos, pouponnières, cases collectives, nurseries monopente… toutes ces solutions ont fait leurs preuves à condition d'être réalisées dans les règles de l'art. *«Idéalement, une pouponnière est un bâtiment spécifique réservé aux veaux en phases lactées (de 1a naissance à 15 jours - trois semaines) avec un volume d'air de 7m³/veau. Elle doit disposer d'un local technique pour la préparation des buvées et le lavage des ustensiles. La préparation des buvées et le lavage des seaux sont à effectuer à l'extérieur de la pouponnière. L'isolation de la toiture est fortement recommandée»*, observe Daniel Le Clainche. La surface en plaques translucides ne doit pas excéder 5%. La pouponnière doit également bénéficier d'équipements de ventilation avec des surfaces modulables selon les besoins et de portails hermétiques.

«L'installation d'une sonde thermomètre offre la possibilité de surveiller l'ambiance. Les mesures de biosécurité (pédiluve à l'entrée, nettoyage et désinfection des cases) ne doivent également pas à négligées».

CYRIELLE DELISLE

Les paramètres du confort

En termes de confort thermique, le statut de pré-ruminants confère aux veaux des besoins intermédiaires entre ceux des monogastriques et ceux des ruminants. Leur production de chaleur est moindre que celle des adultes. La zone de confort ou d'adaptation facile des veaux nouveaux-nés se situe entre + 7 et + 25°C, celle des veaux de 15 jours à 1 mois entre + 5 et + 22°C, celle des autres bovins entre – 5 et + 22°C. Comme pour leurs aînés, les variations importantes et brutales de températures ressenties conduisent à des adaptations physiologiques. En pratique, les veaux ont donc besoin d'une litière sèche et propre, d'être éloignés des parois froides ou des retombées d'air froid, et d'être installés dans un volume d'air adapté.

Chronique ovine

Des béliers bien soignés cet hiver

Les luttes d'automne sont à présent pratiquement terminées. Les béliers adultes nécessitent une retape et les antenais ont encore des besoins de croissance. Si aucune mise à la reproduction n'est programmée avant deux mois, une ration avec un foin de qualité moyenne, 500 à 700 g de concentré par jour selon l'état des béliers suffisent (aliment complet ou bien 400 g de céréale + 100 g de complémentaire azoté ou de tourteau de colza et un complément minéral).



Avec une ration à base de paille, la ration est majorée de 300 g d'aliment complet, de pulpe de betteraves déshydratées ou de céréales.

Prévoir les achats de béliers

Deux mois avant la mise à la reproduction, 300 g de céréales ou de pulpe déshydratées sont ajoutés à la ration quotidienne. La durée de la fabrication des spermatozoïdes est en effet de 60 jours. Et la durée du flushing est donc beaucoup plus longue que celle des femelles, qui est de 3 semaines.

En ce milieu d'hiver, c'est aussi le moment de faire le point sur le haras de béliers et de prévoir les achats des jeunes mâles dès maintenant. L'examen des dents, pattes et testicules permet de recenser les réformes sachant que l'âge maximum se situe entre 5 et 6 ans. Enfin, un soin des pattes pour les béliers qui boitent s'impose afin qu'ils puissent reprendre de l'état.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/ CIIRPO

Chronique ovine

En pâturage tournant ou cellulaire, même vigilance pour le parasitisme

La conduite des brebis au pâturage en mini parcelles avec un temps de séjour d'un à deux jours ne permet pas de s'affranchir des traitements antiparasitaires. Tels sont les premiers enseignements d'une étude en cours au Ciirpo (Centre inter régional d'Information et de Recherche en Production Ovine) sur le site du Mourier (87). Depuis septembre 2016, les parasites de brebis conduites selon deux modes de pâturage, tournant *«classique»* et cellulaire (appelé encore dynamique) sont observés à la loupe.


Des temps de séjour d'un ou deux jours par parcelle n'autoriseraient pas d'allègement du protocole antiparasitaire

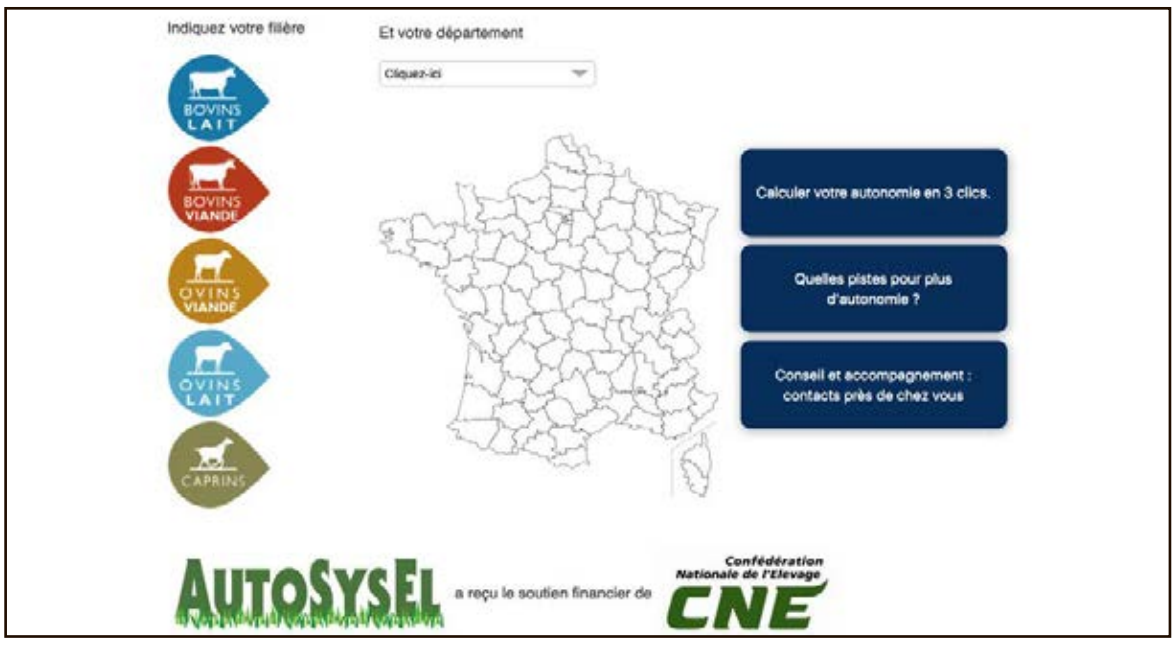
Philippe Jacquiet, enseignant chercheur à l'école vétérinaire de Toulouse, explique que les niveaux d'excrétion mesurés à partir des prélèvements de crottes des brebis ne sont pas inférieurs en pâturage cellulaire : «sur le prélèvement de décembre 2016, les brebis étaient peu excrétrices et aucune différence notable n'a été mesurée entre les deux modes de pâturage que ce soient pour les strongles, la petite douve ou les paramphistomes. Par contre, au milieu du printemps 2017, les brebis conduites en pâturage cellulaire ont excrété trois fois plus d'œufs de strongles que celles en pâturage tournant avec plus de 1000 œufs de parasites par g de crottes en moyenne. Un traitement antiparasitaire s'est alors imposé». Les mesures se poursuivent sur une durée de deux ans dans le cadre d'une thèse vétérinaire. En attendant les résultats définitifs, la plus grande vigilance s'impose.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)

Autonomie

Autosysel, un outil web conçu pour plus d'autonomie

L'Institut de l'élevage et les partenaires du projet Autosysel viennent de lancer un outil en ligne visant à aider les éleveurs à trouver les chemins de l'autonomie alimentaire.



L'outil est en accès gratuit sur www.autosysel.idele.fr. Il donne des pistes pour mieux conduire prairies et cultures, pour mieux récolter et valoriser les fourrages et les aliments de la ration.

Le programme Autosysel, coordonné par l'Institut de l'élevage en collaboration avec les chambres d'agriculture et soutenu par la CNE a été lancé en 2015. Son objectif : capitaliser les acquis disponibles, consolider les connaissances jugées encore trop partielles et tester des pistes d'innovations considérées comme prometteuses sur la thématique de l'autonomie fourragère et protéique. Le Sommet de l'élevage a été l'occasion de lancer la plateforme web Autosysel, une des actions emblématiques de ce programme. Cet outil vise à aider les éleveurs à «*trouver les chemins de l'autonomie alimentaire*» et comporte trois volets. Il propose un diagnostic très rapide («*en 3 clics*») pour évaluer son niveau d'autonomie (massique), mais aussi des leviers techniques pour améliorer l'autonomie alimentaire de son élevage. Une dernière rubrique propose des liens vers des outils et des contacts permettant d'aller plus loin avec des partenaires locaux (à l'échelle du département). Il est par ailleurs simple d'utilisation et permet une personnalisation des réponses.

Un diagnostic rapide

Une méthode simplifiée de diagnostic a été mise au point pour situer rapidement le niveau d'autonomie alimentaire de son exploitation par rapport à des moyennes nationales. Le diagnostic démarre par une question à choix multiples sur les motivations de l'utilisateur pour l'orienter vers les leviers les plus appropriés à sa situation et à ses motivations. Un bref questionnaire sur les pratiques actuelles est ensuite proposé. Il concerne plus particulièrement les achats ou la production à la ferme d'aliments, la maîtrise de la qualité des fourrages… À partir de six données de stocks et d'achats d'aliments, Autosysel calcule les niveaux d'autonomie fourragère et protéique des exploitations.
En trois clics, on obtient les autonomies massiques globales, en fourrages et en concentrés ainsi que la dépendance en achats de concentrés. Ces quatre indicateurs sont présentés sous formes graphiques qui permettent d'un coup d'œil de se positionner par rapport à des références nationales issues de données Inosys-réseaux d'élevage.
«La réalisation d'un diagnostic Autosysel permet ensuite de combiner les solutions qui apparaissent comme les plus adaptées aux contraintes de l'exploitation et à ses objectifs.»

Des références personnalisées

Une quarantaine de fiches techniques est présentée à chaque filière ruminants (bovins lait, bovins viande, ovins viande, ovins lait et caprins). L'outil détermine celles les plus en phase à sa situation, grâce au questionnaire.
Les fiches illustrent différents leviers pour gagner en autonomie et s'appuient sur le retour d'expériences de plus de 100 éleveurs. Elles sont notées selon leur intérêt pour l'autonomie fourragère et protéique, leur facilité de mise en œuvre, leur délai d'application et leur impact économique, environnemental et social. L'outil propose un accès direct aux fiches techniques correspondant aux leviers sélectionnés. De nombreuses fiches témoignages y sont associées. Elles fournissent un éclairage sur la mise en pratique sur l'exploitation.

Relais d'accompagnement

Le dernier volet liste des structures de conseils proposant un accompagnement sur l'autonomie alimentaire. Il affiche également différents diagnostics plus détaillés, disponibles localement ainsi que leur champ d'action.

CYRIELLE DELISLE

Un réseau autonomie

Dans le cadre du projet Autosysel un réseau thématique «*autonomie*» a été mis en place. Il compte 105 élevages visant une forte autonomie alimentaire dans toutes les filières de ruminants et dans les différentes régions françaises. Ce réseau s'appuie sur le dispositif Inosys-réseaux d'élevage, copiloté par l'Institut de l'élevage et les chambres d'agriculture.
Le suivi des exploitations est prévu sur trois ans, avec la méthode de suivi global utilisée dans le cadre d'Inosys-Réseaux d'Élevage et un stockage des données dans la base nationale Diapason, de manière à en comparer les résultats par rapport avec des systèmes plus classiquement rencontrés.

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Aménagement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
+25 ans d'expérience
BARRIÈRES, AUGES, RATELIERS, etc...
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

ttb
Un textile, une technique, une solution...
- Bâches sur mesures
- Tunnels agricoles
- Bâches de benne
- Séparation de bâtiments
- Bâches de semoir
- Bâches de silo
- Réfection de sièges
- Housses de protection
- Location et vente de stands
1, Rue Amsterdam
(Av. de Paris)
89470 MONETEAU
03 86 46 36 14
03 86 46 26 36
ttb89.commercial@orange.fr - www.technotextiles89.com

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

QUAD POLARIS SPORTSMAN 570
8 290 €TTC
6 908,33€HT*
*sans le coffre
Agent
Garage du Mouësse
POLARIS The Way Out
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Prévention fourrage

Des sondes connectées en test

À l'initiative de ses élus, et en lien étroit avec ses sociétaires, Groupama Grand Est teste la solution innovante Haytech de sondes connectées à fourrage proposée par la société Quanturi, start-up basée dans le Jura. En collaboration avec le service prévention de Groupama Grand Est, 2 fédérations départementales, celles du Jura et du Doubs, ont proposé, sur la base du volontariat, l'installation de cet équipement à des éleveurs sociétaires.

«Groupama affirme sa volonté d'accompagner ses sociétaires dans la recherche d'une solution efficace, permettant de concilier l'amélioration du suivi qualité du fourrage et la maîtrise du risque incendie lié à la sur-fermentation du fourrage», précisent Jean-Louis Barthod et Jean-Pierre Gros, présidents de la fédération des caisses locales Groupama du Doubs et du Jura.

Le principe de fonctionnement

Des sondes connectées sont piquées dans les balles de foin au moment de leur stockage sous bâtiment. La température est prise directement au cœur de la balle de foin. Les données sont sécurisées par une transmission des informations vers un site web dédié, permettant :
- un suivi de sa qualité : notre sociétaire peut ainsi suivre en continu la température de son foin pour préserver sa qualité nutritionnelle
- un suivi sécurité : notre sociétaire peut être immédiatement alerté par message SMS sur son smartphone d'une situation anormale d'élévation de température et réagir rapidement afin d'éviter un éventuel incendie.

Une solution technique innovante et efficace

L'opération «*test des sondes connectées à fourrage*» a débuté en mai et s'est achevée en cette fin d'année. Une réunion permettant d'établir un bilan du test s'est tenue le 4 décembre dernier. Nos sociétaires apprécient ce système qu'ils jugent efficace, simple de mise en place, avec un site internet de qualité, pour un coût d'investissement raisonnable.
Prochaine étape : Groupama travaille à la promotion de ce système pour permettre son déploiement dès 2018 auprès de nos sociétaires.

COMMUNIQUÉ GROUPAMA GRAND EST

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Laissac 09/01/2018	Bourg-en-Bresse 03/01/2018	St-Christophe-en B. 03/01/2018	National 03/01 au 09/01/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 €	-	3,70 €	3,79 €
	R	3,35 €	3,35 €	3,43 €	3,41 €
	O	3,10 €	2,80 €	-	3,05 €
Vaches mixte (M)	R	3,25 €	-	-	3,25 €
	O	3,10 €	-	-	2,99 €
Vaches lait (L)	O	2,80 €	-	-	2,68 €
	P	2,60 €	2,20 €	-	2,38 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,27 €	4,07 €
	R	3,25 €	3,55 €	3,70 €	3,50 €
	O	3,15 €	2,85 €	-	-
Taureaux VML	URO	2,65 €	2,40 €	2,90€	2,60 €

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **09/01/2018**

Effectif total: 839 - Nombre d'invendus: 94%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	U	200-250	2,98 €	3,12 €	3,01 €	
			250-300	2,82 €	3,02 €	2,90 €	-
			300-350	2,66 €	2,84 €	2,78 €	-
			350-400	2,59 €	2,79 €	2,69 €	-
			400-450	2,49 €	2,76 €	2,63 €	-
			450-500	2,43 €	2,71 €	2,56 €	-
		R	200-250	-	-	-	
			250-300	-	-	-	-
			300-350	2,52 €	2,74 €	2,64 €	-
			350-400	2,48 €	2,79 €	2,69 €	-
			400-450	2,41 €	2,57 €	2,47 €	-
			450-500	2,40 €	2,48 €	2,46 €	-
		E	300-350	-	-	-	-
	F	U	250-300	2,66 €	2,75 €	2,70 €	-
			300-350	2,66 €	2,75 €	2,68 €	
			350-400	2,47 €	2,66 €	2,54 €	
		R	200-250				
			350-400	2,49 €	2,51 €	2,50 €	

BROUTARDS : L'offre est importante après deux semaines sans exportation. Mais celà à permis d'attirer davantage d'acheteurs et s'assurer la commercialisation de la totalité des lots. L'offre est de moins en moins bonne qualité dans les sujets inférieurs à 350 kg et les cours sont reconduits. Par contre la présentation est satisfaisante dans les 350kgs et plus et la vente s'accompagne de plus values dans les lots supérieurs très recherchés
LAITONNES: Forte demande sans changement de tarif en lourdes vaccinées FCO 8 (Italie). Transactions plus délicates en légères non vaccinées (Espagne).

Effectif total: - Nombre d'invendus:

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	R	400-450	-	-	-	-
		U	300-350	-	-		
			350-400	-	-	-	-
			400 - 450	-	-	-	-
			450 et +	-	-	-	-
	F	U	300-350	-	-	-	-
			350-400				
		R	350-400				
			450 +	-	-	-	-

Offre réduite avec des apports de zone indemne uniquement 97% de vendus
GENISSES 18 MOIS/TAURILLONS : Peu d'offre et de demande suivie

Effectif total: 387 - Nombre d'invendus: 85%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES CHAROLAISES	F	E	5 à 10 ans	2,16 €	2,43 €	2,29 €	-
GÉNISSES - TAUREAUX		U	- 5 ans	1,75 €	2,33 €	1,92 €	-
			5 à 10 ans	1,69 €	2,18 €	1,88 €	-
			+ 10 ans	1,62 €	1,80 €	1,71 €	-
		R	- 5 ans	1,55 €	1,86 €	1,75 €	-
			5 à 10 ans	1,54 €	1,81 €	1,69 €	-
			+ 10 ans	1,47 €	1,72 €	1,62 €	-
		O	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	1,17 €	1,56 €	1,36 €	-
	F	E	24 à 36 mois	2,33 €	2,66 €	2,52 €	
		U	24 à 36 mois	1,91€	2,17 €	2,04 €	
		R	24 à 36 mois	1,65 €	1,96 €	1,83 €	
	M	U	+ 500 kg	1,67 €	1,76 €	1,70 €	
		R	+ 500 kg	1,51 €	1,57 €	1,53 €	

GENISSES 30 MOIS/VACHES : Ventes fluides dans les animaux jeunes et de premiers choix, les cours sont facilements reconduits. Néanmoins, les médiocres et vieilles se vendent difficilement dû à un manque de poids.

TAUREAUX : Cours en légère hausse avec une présentation d'animaux bien préparés

Sicagemac (prix au kg vif)

Marché de Corbigny du 08/01/2018

Bovins (446)		
Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
235 à 395 kg	670 - 1070	2,42 - 2,86
400 à 525 kg	980 - 1270	2,25 - 2,70
Laitonnes		
250 à 350 kg	620 - 930	2,34 - 2,68
360 à 375 kg	-	-
Génisses		
385 à 540 kg (16-24mois)	950 - 1060	1,96 - 2,46
545 à 745 kg (24-36mois)	1000 - 1590	1,80 - 2,14
Taureaux		
570 à 1255 kg	1070 - 2140	1,54 - 1,87
Vaches		
Vaches légères	760 - 1100	
Vaches entre deux	1110 - 1320	
Vaches lourdes	1360 - 1600	

Apports importants et de bonne qualité en broutards entraînant une vente active à des tarifs plus fermes et en particulier sur les sujets de 380 à 420 kg qui sont activement recherchés. bonne demande en laitonnes, les femelles lourdes étant les plus recherchées (+ de 300kg). en vaches maigres, les sorties de début d'année sont toujours importantes. les vaches lourdes et viandées se commercialisent sur les mêmes bases que fin d'année. On notera un léger mieux en jeune maigres (- de 5 ans).

Bovins gras : 13
Vaches de viande : 3,32 à 3,64 € kg de viande.
Génisses de viande :3,60 à 4,04 € kg de viande.

Vente globale à des tarifs qui ne baissent plus !!.

Prochain marché bovins et ovins le 15 janvier 2018 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 13/12/2017

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 270 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
			COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)				
Broutards: marché dynamique, légère hausse dans beaucoup de catégories. Cependant les mâles les plus lourds subissent une légère baisse depuis 2 semaines. Laitonnes: après 2 semaines de baisse, les sujets légers reprennent quelques centimes; vente totale.	M	U	250 - 300	2,75 €	3,49 €	2,88 €	+ 0,03
			300 - 350	2,70 €	2,85 €	2,70 €	-0,02
			350 - 400	2,56 €	2,71 €	2,68 €	-0,03
			400 - 450	2,32 €	2,51 €	2,44 €	-0,04
		R	250 - 300	2,51 €	2,73 €	2,58 €	+ 0,08
			300 - 350	2,24 €	2,71 €	2,66 €	+ 0,12
			350 - 400	2,21 €	2,63 €	2,56 €	+ 0,09
			400 - 450	2,25 €	2,40 €	2,31 €	- 0,07
	F	U	250 - 300	2,45 €	2,65 €	2,53 €	+ 0,02
			300 - 350	2,48 €	2,81 €	2,61 €	- 0,03
		R	250 - 300	2,49 €	2,51 €	2,49 €	+ 0,02
			300 - 350	2,20 €	2,49 €	2,36 €	- 0,02

Bovins

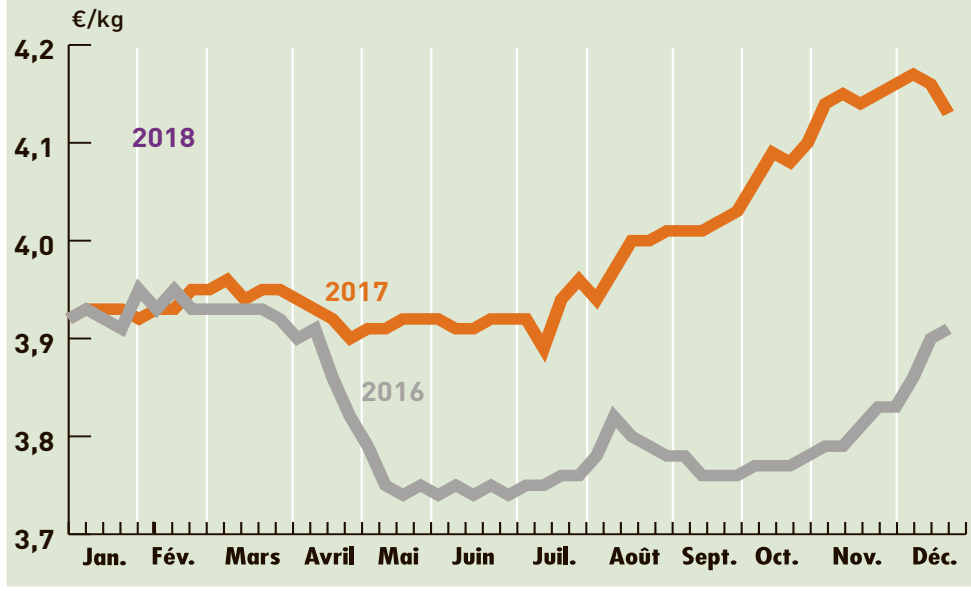
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Centre-Est du 01/01 au 07/01/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,17 €	3,93 €	-			
Races mixte		-	-	-	-	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	3,86 €	3,75 €	3,63 €	3,33 €	-		
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,85 €	3,73 €	3,62 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,24 €	3,16 €	-	
Races lait					-	2,77 €	2,68 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,47 €	4,20 €	3,95 €	3,80 €			

Tendance : Commerce calme. plus de demande en vaches laitieres.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 01/01 au 07/01/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,18 €	4,14 €	4,09 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,81 €	4,50 €	4,10 €	3,87 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,82 €	3,71 €				
Races mixte					3,28 €	3,26 €		
Races lait						-	2,75 €	2,72 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,66 €	4,49 €	4,13 €	-				

Tendances SEM. 02/2018

Bovins de boucherie

L'année 2018 débute avec une forte tension sur les Charolaises, avec un recul des commandes des industriels. La tension est surtout ressentie dans les femelles de qualité bouchère, avec un recul des ventes dans les boucheries et les bonnes GMS. Après les fêtes de fin d'année, le budget des ménages est plus compliqué à boucler et la concurrence des promotions de porcs est rude. Le commerce est calme avec des tarifs juste maintenus pour les femelles haut de gamme ou les Charolaises de qualité bouchère. Les transactions sont tendues dans les allaitantes de choix secondaire avec un tri sévère sur la finition et l'âge des animaux. Dans les laitières et les Montbéliardes, l'équilibre offre/demande entraîne une bonne tenue des prix, depuis la libération du zonage FCO-4 (plus de vente dans le maigre). En jeunes bovins, l'offre actuelle est suffisante pour les besoins des abattoirs avec une demande intérieure qui se tasse et un marché export peu dynamique. Le commerce est plus calme avec des tarifs qui peinent à se maintenir dans les Charolais et les Limousins.

Broutards

Malgré le passage de toute la France en zone FCO-4 qui entraîne la fermeture de certains pays, le commerce retrouve un rythme plus régulier à l'export sur l'Italie et l'Espagne avec le retour de l'ensemble des opérateurs. L'activité commerciale est assez régulière dans les bons mâles Charolais de moins de 350kg. Les animaux qui partent vers l'Espagne doivent subir une PCR y compris pour les sujets vaccinés (recherche du sérotype 4). Dans les femelles, les expéditions vers l'Espagne reprennent doucement avec de fortes disponibilités dans les campagnes. La vente reste en revanche régulière dans la bonne marchandise de plus de 300kg à destination de l'Italie.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs sont dans une logique de réduction des mises en place pour les sorties de juin, mais la libération du zonage FCO et une reprise des mouvements à l'export vers l'Espagne permet de tenir les prix dans les bons veaux Holsteins, Montbéliards ou Abondances. Le commerce est normal avec des cours stables dans les croisés laitiers (taupe ou Blanc Bleu) ordinaires. La demande se tasse dans les bons croisés mixtes ou jaunes face à un recul des mises en place pour les sorties d'été. Ce sont les femelles qui sont les plus malmenées. ■

Laurent Chupin

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **08/01/2018**

Effectif total: 676 - Taux de vente: 98%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Marché de reprise avec des volumes satisfaisants. 98 % de vendus. **Agneaux :** présentation de qualité hétérogène avec de nombreux lots de fin de série, commercialisés pour faire de la place dans les bergeries. La tendance est au tassement des cours, même si les besoins existent.		U	de 32 à 38 kg	2,97 €	3,37 €	3,16 €	-
			de 38 à 44 kg	2,98 €	3,35 €	3,14 €	-
			de 44 à 50 kg	2,73 €	3,13 €	2,89 €	-
			> 50 kg	2,09 €	2,80 €	2,64 €	-
		R	de 32 à 38 kg	2,64 €	3,14 €	2,81 €	-
			de 38 à 44 kg	2,47€	3,12 €	2,78 €	-
			de 44 à 50 kg	2,42€	2,71 €	2,55 €	-
Effectif total: 106 - Taux de vente : 100%				**OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF** - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Brebis : vente rapide. **Cours facilements maintenus.**	M		(M)	0,85 €	1,41 €	1,08 €	-
Béliers, Caprins : demande suivie sans changement.	F	U	> 60 kg (F)	1,11 €	1,26 €	1,20 €	-
		R	< 60 kg (F)	0,77 €	1,04 €	0,85 €	
			> 60 kg (F)	0,87 €	1,06 €	1,01 €	-
		O	< 60 kg (F)	0,34 €	0,52 €	0,45 €-	
Effectif total: - Nombre d'invendu:				**CAPRINS - F** - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Caprins :	F	O					-
Effectif total:				**AGNEAUX MAIGRES** - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
AGNEAUX :		R	25-35 kg	12 €	90 €	57 €-	

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 08/01/2018*

Ovins : 53	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	70 - 92	2,05 - 2,59
Agneaux gras	97 - 170	2,31 - 3,04
Brebis	32 - 78	0,59 - 1,08

Peu d'apports. La vente est globale à des tarifs reconduits dans l'ensemble des catégories.

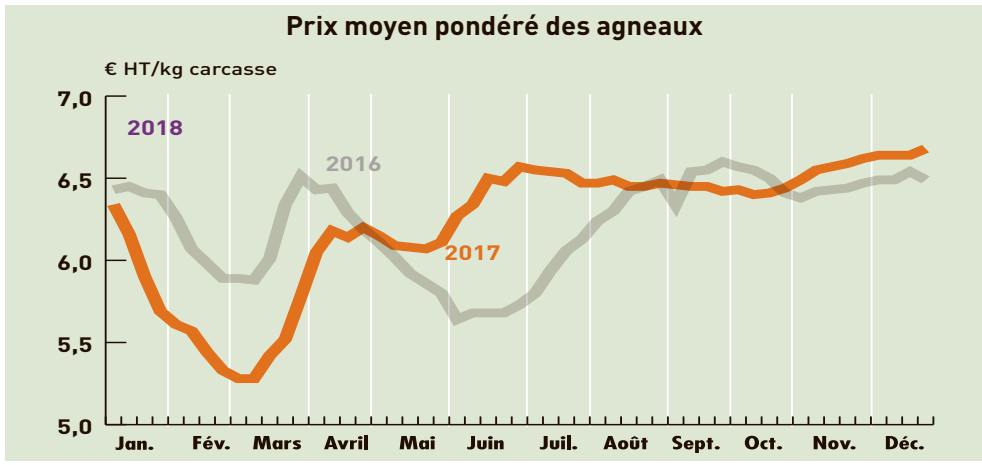
Prochain marché le lundi 22 janvier aux horaires habituels.

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 01/01 au 07/01/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,59 €	6,11 €
Couvert	16 -19 kg	-	6,53 €	6,03 €
Gras	13 -16 kg	-	5,76 €	-
Gras	16 -19 kg	-	-	-

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations FranceAgriMer du 01/01 au 07/01/2018*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,51 €	7,33 €	2,36 €



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 01/01/2018 au 07/01/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,53	7,48	-	-	-	-	-
	Var.		0,12	0,18					
	R	6,82	7,00	7,02	-	6,65	6,81	-	-
	Var.	-0,07	-0,04	-0,02		-0,43	-0,16		
	O	-	-	-	-	6,15	6,25	-	-
	Var.					-0,25	-0,10		
3 (couverts)	U	-	7,28	7,16	6,05	-	6,56	-	-
	Var.		-0,01	0,01	-0,11				
	R	6,92	6,85	6,77	6,15	6,59	6,53	6,40	5,97
	Var.	0,01	-0,03	-0,05	0,07	-0,41	-0,30	-0,24	-0,17
	O	-	6,18	6,09	-	6,11	6,03	5,83	-
	Var.		-0,27	-0,36		-0,03	-0,02	-0,12	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,76	5,56	-
	Var.						-0,01		
	O	-	-	-	-		-	-	-
	Var.								

Zone nord : Agneaux : Léger tassement des cours en agneaux de pays. Brebis : Marché peu dynamique, qualité moindre à l'offre.
Zone sud : Cours stables. Les écarts importants sont liés aux écarts d'effectifs.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

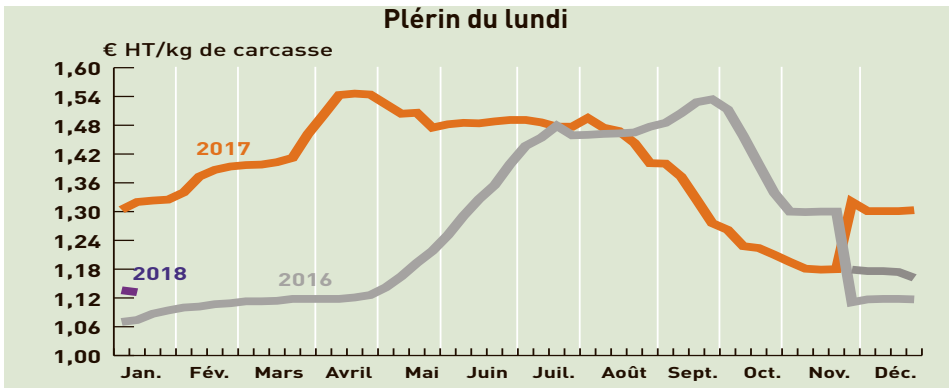
INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés «Eleveur & Engagé». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 02 janvier) : «En cette première semaine de l'année 2018, cours facilement reconduits pour la reprise»

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 735 porcs présentés) — *Cotations du lundi 8 janvier 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,132 €**



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 29/12 au 04/01/2018*

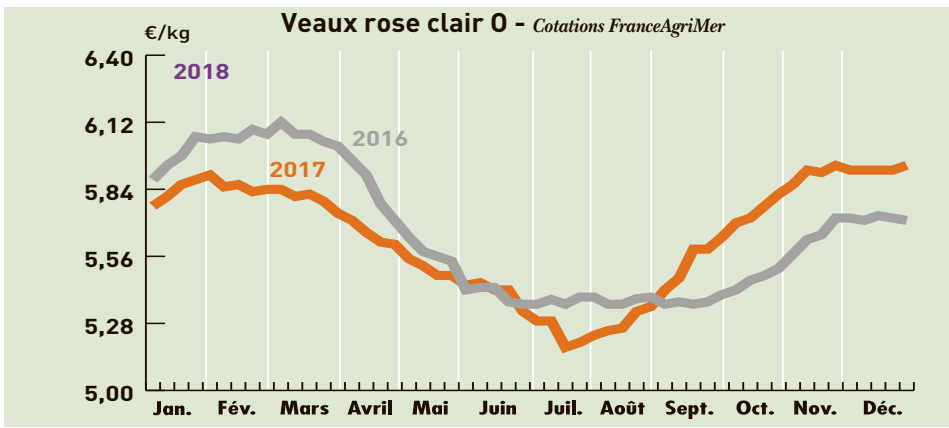
1,40 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotations nationale FranceAgriMer du 01/01 au 07/01/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,83 €	-	-
U	-	7,64 €	6,19 €	-
R	-	6,47 €	5,41 €	4,21 €
O	-	5,97 €	4,93 €	3,96 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* — *Synthèse nationale FranceAgriMer du 01/01 au 07/01/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	243	Cours orientés a la hausse en veaux montbeliards lourds destinés a l'espagne. reconduits dans les autres categories.
La Talaudière	682	Vente plus difficile en veaux croises de qualité. cours reconduits dans le reste.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	185	-
Femelles	137	-
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	98	68,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* — *Cotations FranceAgriMer du 01/01 au 07/01/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	3,20	-0,830	-24,41

Céréales

Marché du 19 décembre 2017

N: Nominal; **C:** Camion; **TC:** Train Complet; **P:** Péniche; **A:** Acheteur; **V:** Vendeur; **OA:** Option Acheteur; **OV:** Option Vendeur. **BPMF:** blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	meunier	4 de janv.	150	V C
	fourrager	4 de janv.	144	V C
Nord Côte d'Or	meunier	4 de janv.	152	V C
	fourrager	4 de janv.	146	V C
Aube	meunier	janv.-mai	146	N C
	fourrager	janv.-mai	142	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	62/63 kg/hl	janv.-mai	139	N C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	4 de janv.	140	N C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl	4 de janv.	142	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'or/Haute Saône	50 kg/hl	4 de janv	140	T C
Aube/Yonne	50 kg/hl		inc.	C
SEIGLE panifiable	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or			inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2017**			
Yonne			inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		janv.-juin.	145	N C
Côte d'Or		janv.-juin	147	N C
SORGHO	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Yonne	alim. animale		inc.	C
POIS	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Yonne/Aube	fourrager	déc.-janv.	175	N C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	5 de déc.	170	T
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	4 de déc.	151	T

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Class Ares 657 ATZ 3749 h relevage avant masse 600 kg tbé 125 ch
✆ 06 08 09 67 01

26 - Vds tracteur cause retraite CASE QUAMTUM 85 N année 2013 fruitier 1070 H - TBE
✆ 06 37 71 28 26

38 - Vds tracteur cause retraite Case Quantum 85N année 2013 fruitier 1070 h très bon état.
✆ 06 37 71 28 26

69 - EARL Jama/Laby vend taureaux reproducteurs limousins. TGS, IBR et BVD livraison possible.
✆ 06 08 10 22 44

Travail sol

26 - Vds charrue tri-socs Duro avec sécurité
✆ 04 75 04 42 13

38 - Vend tracteur 6200 moteur 1000 h pneus neuf + herse Amazone pour pièces + vitro 3 m.
✆ 04 74 97 46 53
ou 06 83 35 56 91

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, - tracteurs Claas John Deere, NH, Fahr, Fiat, MF, Renault Fendt, Welger et autres (réf. 010A)
✆ 06 29 81 80 05

84 - Cause retraite vends presse John Deere 359 ouverture hydraulique, graissage automatique, entretenue et à l'abri : 7 000 euros.
✆ 04 90 34 62 21 HR

Epandage

26 - Vds épandeur fumier axe horizontal épandage latéral 900 euros + haute pression 361 STIHL 450 euros
✆ 06 80 73 20 45

Forestier

21 - VENDS tronçonneuse STILL 026, 45 cm., 180 euros (réf. 0203)
✆ 06 27 73 28 58

Manutention

42 - vds tracto pelle MF 860 révisé an 1994 7400 h retro télescopique bon état 13000 euros
✆ 06 89 49 91 60

Agri. divers

01 - Vds grue Kruger type L212 sur roues pour bois , fumier.Très bon état.
✆ 06 98 36 65 15

18 - Vends 4 sécateurs électriques neuf ACO F3010, révision 2017 faites,très bon état.600 euros pièce.
✆ 06 61 70 55 00

21 - VENDS Valtra N101, 2 100 H, 2009, - benne Rolland 17-24, 2 essieus, 2013, état neuf, - charrue, - déchaumeuse Solano V7, état neuf, - déchaumeur, - semoir Agrisem 3 m., - broyeur Quivogne 3 m. (réf. 020A)
✆ 06 70 11 96 31

25 - VDS MB Deutz Fahr M2680 très bon état coupe 4,20 m, 4264 HM équip. tournesol, scie colza clim. pneu av. neuf 16.000 Ð.
✆ 06 13 97 84 20

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 2- 3- 4 socs, semoirs 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vd JD MB 332 RB 120x120 Super Pirou Deutz Fahr 5m50, Trio 365 MF moulin farin mart 380 V.
✆ 06 72 34 62 47

38 - Achète faucheuse bis - Vends motoculteur Stafor - Vends souffleur à foin express.
✆ 06 71 68 91 94

38 - Vds presse BR 120x120 Vicon RF 121 de 1999 prévoir petite réparation : 5000 euros.
✆ 06 08 67 04 47

38 - Particulier cherche noix à casser pour faire huile faire offre
✆ 04 76 59 25 39 après 18 h

38 - Pneu Goodyear 340/85R381-36R38 + Remorque Legrand basculante un essieu 10 T.
✆ 09 67 14 23 88

38 - Vend benne de stockage céréales sur roue 9T. 700 euros, cellule 5T. avec porte et trappe 210 euros, 2 appareil clôture électrique : 30 euros, moteur avec réducteur évacuateur à fumier, 2 pneus 1400x20, 4+4 socsrasettes maïs charrue KV : 40 euros, char 4 roues 5 m fer 580 euros, 3 génisses B. Aquit. terme juin, Round Baller John Deere : 1950 euros, Achète 1 char 4 roues Doyeux 5 m, 1 tracteur John Deere 6910 TBE, grosse vache B. Qui. plein 2e veau.
✆ 06 14 47 49 53

38 - Vds citerne 3000 l sur roues : 2000 euros, cuve inox sur pieds 11000 l : 2000 euros déchaumer 4m50 transport en long : 1400 euros.
✆ 06 75 04 60 70

42 - Vds andaineur Krone Swadro 461 lmargeur 4.6 mètres bon état 2004
✆ 06 85 69 36 66

74 - Vends andaineur Stoll 2003, planteuse pomme de terre 2 rangs avec trémis.
✆ 06 82 10 30 18

84 - Vends enfouisseur Comeb Isri 250 roule au déport hydraulique + 2 appareils chauffage Giordano monté sur châssis remorque avec réserve fioul.
✆ 06 08 71 77 49

Elevage

01 - Vds dér. paill. Altec BR 160 PA piv. hydro foin D.G. AR paille piv. 180° servie foin paille B. état
✆ 06 70 54 91 74

26 - Vds machine à traire12 postes lavage automatique manus? autochargeuse OMAS, 104 bottes Andaineur Kuhn GA 300 moteur NEVADA
✆ 04 85 54 74 03

38 - Vds tank cause arrêt 2600 l année 2005 lavage automatique - entretien régulier.
✆ 06 33 98 33 36

58 - VENDS salle de traite Alfa Laval 2 x 4, - tank à lait 4 000 litres, - pailleuse Jeulin type cyclone (réf. 02VB1)
✆ 03 86 38 63 71

71 - VENDS vêleuse Vink TA800 acier inox, tirage alternatif puissant, modèle renforcé, neuve, 240 euros (réf. 02VB2)
✆ 06 33 60 15 96

Véhicule

Utilitaire

39 - Vds C15 Citroën 1ère main1ère circ. 22-08-03, 110 000 km. b.é. 7 ch. Prix à débattre
✆ 06 85 22 28 81

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds bois chauffage sec 2 ans coupe 2m acacia frêne chêne verne 010zan
✆ 06 82 07 33 68

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère 15km Mâcon
✆ 06 82 07 33 68

01 - Vds paille blé orge en bottes carrées et roues 420/85/46 et 420/85/28 Michelin 5% d'usure
✆ 06 87 57 08 92

21 - VENDS avoine noire, 15 euros le quintal (réf. 0101)
✆ 06 89 78 14 38

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ 06 73 92 81 55

42 - Producteur vds maïs ensilage ou épis, foin enrubannage, paille, foin de luzerne
✆ 06 82 29 74 85

69 - Vends courge muscade commune Quincieux (69).
✆ 06 17 14 00 28
ou 04 26 55 13 37

69 - A vendre pommes Golden, Gala, Fuji, Granny, Chantecler.
✆ 06 37 13 42 89

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

89 - Vds Paille sous abri. 120x90x240 - THD.
✆ 06 08 60 38 61

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ 06 03 07 54 83.

21 - VENDS paille de qualité en Bourgogne, prix : 54 Ð la tonne, transport camion-remorque (réf. 010C)
✆ 06 85 73 22 68

21 - Particulier VEND foin balles rondes, région Saulieu (réf. 020C)
✆ 06 76 62 39 61

70 - Agriculteur vd foin 2017 certifié AB, 1ère qualité, prix à définir.
✆ 06 82 34 19 31

71 - Vends foin, paille, enrubannage bottes rect., livraison po., dép. : 01-21-25-39-71-74.
✆ 06 09 97 91 59

Propriété

26 - Vds maison plus de 100m2. 2 remises, jardin environ Crest
✆ 04 75 25 33 52
19 - 20h 30

89 - À vendre Exploitation Agricole Polyculture Elevage Allaitant. Bâtiment d'élevage: stabulation libre, 1500m2. Bâtiment de stockage de céréales (4000q) + stockage fourrage - Cheptel allaitant et suite. Matériel d'élevage et de culture. Location foncier: 110 Ha - Tannerre en Puisaye.
✆ 03 86 45 40 07

Terrain

18 - Urgent, vends 2 prés, excellente qualité, 7 ha, à Charenton (ZA 2) avec éolienne - 1,6 ha à Ainay le Château (La Fond Butisse N°3) avec eau de la ville.
✆ 06 76 09 69 55.

Divers

07 - Vds piquets pour vigne et clôtures 1,80m de long 1,80 euros - 1,60m 1,60 euros
✆ 07 87 05 20 20

69 - Vends 4 roues de neige montées sur jante 185/55/15 Michelin - prix 150 Ð. Vends 4 roues montées sur jante 175/70/15 - Prix 70 Ð. Congélateur 400 litres - Prix 50 Ð.
✆ 06 48 38 31 78

Offre

Emploi

01 - Expl. maraîchère rech. responsable prod., polyvalent pour atelier transfo débutant accepté
✆ 06 76 03 14 55

18 - SARL Deneuve recherche un chef d'équipe espaces verts et un élagueur, salaire 1.500 à 2.500 euros nets + avantages.
✆ 06 07 09 89 01.

38 - Cherche ouvrier agricole pour quelques heures par semaine Moretel de Mailles.
✆ 06 47 99 82 87

42 - Expl. céréales 90 ha cherche stagiaire école pour une ou plusieurs périodes 2018 - logé nourri indem.
✆ 04 77 76 11 77

42 - magasin producteurs à la Ricamarie cherche maraicher dépôt vente avec permanences
✆ 06 08 67 17 21

58 - Urgent cause santé RECHERCHE salarié agricole élevage bovins 3 mois ou plus, région Lormes, Cervon. Pas sérieux s'abstenir (réf. 0104)
✆ 06 87 31 57 31
06 33 10 52 29

58 - RECHERCHE salarié agricole exploitation polyculture élevage centre nivernais (réf. 0106)
✆ 03 86 69 21 53

69 - Exploitation viticole cherche chauffeur de tracteur agricole CDI.
✆ 04 78 47 93 45 ou
contact@terresdorees.fr

69 - Cherche ouvrier agricole temps plein à Thurins salaire en fonction des compétences et expérience. M. Lhopital :
✆ 06 61 44 36 98

70 - Secteur La Rochelle, cherche salarié polyvalent en vue association exploitation Lait Céréales Métha.
✆ 06 86 55 69 43
06 80 07 88 24

Service

84 - Propose location voitures et utilitaires anciens pour manifestation, cérémonie, mariage et autres ...
✆ 06 66 48 74 05

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services









Demande

Emploi

71 - Recherche travail entre Villié-Morgon et Mâcon, logement apprécié sur place en raison de personne H., non dispo. à 14h00 et 16h30 - autres secteurs recherchés : boulangerie chocolaterie.
✆ **04 74 04 48 61**

71 - Jeune homme, 20 ans, Bac pro CGEA CS ach. estimateur bétail recherche emploi expl. polyculture/élevage/milieu coop., libre de suite, départements 71-58-21.
✆ **06 62 08 25 75**

Mariage

Rencontre

69 - JH 46 ans cherche JF de 35 à 50 ans pour fonder foyer. Enfants acceptés aime la campagne. Ecrire à IAR - 18 av des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny.
Réf : 291

Animaux

Divers

73 - Place à partir de l'hiver prochain, 24 VL tarines, CL, UPRA - ISU : 115. Bon soigneur exigé.
✆ **06 20 90 55 76**

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 15 - 16 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - 15 vaches pleines, vêlage février - mars. (réf. 020B)
✆ **06 28 02 04 05**

VENTE AUX ENCHÈRES
STATION TAUREAUX À GÉNISSES (58)
41 reproducteurs charolais sélectionnés par le HBC
JEUDI
25 JANVIER
Ferme du Marault, Magny-Cours (58)
Présentation dès 9h, vente aux enchères électroniques à 14h00
Possibilité d'achat à distance - Restauration sur place
Plus d'infos au 03 86 59 77 08 ou sur www.charolaise.fr

07 - Vds génisses Montbéliardes vêlage début février-très bonnes origines-livraison possible
✆ **06 43 22 68 40**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2016 et janvier 2017, dont 7 issus IA vêlage facile, 3 de Castor, 4 d'Hiver, dont 2 sans cornes, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.**

18 - EARL Breton vds tb taureaux charolais HBC, 18-22 mois, dociles avec qualités de viande, de race et maternelles.
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - VENDS veaux reproducteurs CHAROLAIS, VF, HBC, IBR A. EARL Jully - Lobreau - Magnien (réf. 0202)
✆ **06 70 11 90 57**

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente 1 taureau adulte, - 15 taureaux de 2 ans, - 40 veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances (réf. 480B)
✆ **06 07 75 59 74 (Jean-Luc) 06 67 58 18 03 (Michel) 06 74 69 62 41 (Bertrand)**

38 - Vends taureau Limousin 15 mois calme ind. IBR.
✆ **06 88 55 01 48**

38 - Vds mâles repro. prêts à saillir HB Limousin poss. livraison élevage Michel.
✆ **06 12 05 40 97**

39 - Vds bon taureau limousin 3 ans indemne IBR. 12 vaches suitées limousines. 2 charolaises pleines. 1 salers suitée F + croisée pleines. Poss. livraison
✆ **06 26 20 05 40**

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans + 1 adulte HBC - CUISSET JM St Germain Lespinasse
✆ **06 30 92 60 12**

57 - Elevage Rouge des Prés vend génisses à saillir, génisses de un an, sélectionnées vêlage facile, livraison toutes distances, garanties sanitaires. Christian Perrin.
✆ **06 83 77 06 04**

58 - 21 - El. charolais HBC, GAEC de Beaumont - 58230 Alligny-en-Morvan - EARL Guenot Nicolas - 21230 Allerey VENDS taureaux 13 mois et 2 ans issus de grande lignée, vêlage facile, IND. IBR, prix raisonnable, livraison toutes distances (réf. 010B)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Cause retraite VEND jeunes vaches charolaises HBC et non, très bonnes origines, TGS. (réf. 0201)
✆ **03 86 50 05 79**

58 - Elevage CHAROLAIS HBC, Colmont Guillaume 58240 Langeron VEND taureaux 18 mois dont 2 VF et veaux de l'année (réf. 020D)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - VENDS 2 taureaux 20 et 24 mois, - 8 veaux dont 2 pour génisses, origine Bariton, IBR A, HBC. Martin - Montigny sur Canne (réf. 02VB3)
✆ **03 86 50 05 60**

69 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois type viande et élevage, vêlage facile. Ttes garanties sanitaires et livr. possible.
✆ **06 85 73 49 86**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC. garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55 06 07 31 03 42**

71 - Elevage limousin vend pour la reproduction taureaux 14-16 mois, inscrits HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends bons taureaux charolais type viande, 18 mois à 2 ans, hivernés au pré, fils Untel First Carnot Russ.
✆ **03 85 58 76 55**

74 - Vends taureau Red Holstein.
✆ **06 82 10 30 18**

89 - VENDS choix de reproducteurs CHAROLAIS nés en décembre 2016 issus IA, vêlages faciles dont 1 sans cornes, livraison possible. EARL Montenat 89200 Lucy le Bois (réf. 0105)
✆ **06 13 13 39 48**

Caprin

18 - A vendre chèvres pleines, terme 15/02/2018.
✆ **06 14 85 04 00.**

38 - Vends chevrettes et boucs issus d'insémination, bonnes références contrôle laitier.
✆ **06 62 19 95 28**

38 - 38 cause cessation vends 60chèvres certifié bio mise bas du 20 janvier à fin février et 14 chevrettes de 1 an
✆ **06 56 71 76 46**

Ovin

58 - VENDS agneaux biberons CHAROLLAIS, prix 20 euros (réf - 0103)
✆ **06 83 13 43 26 06 75 03 63 64**

71 - Vends 150 brebis charollaises prêtes à l'agnelage.
✆ **06 81 51 07 00**

Porcin

42 - Vds cochon 200 kg élevé plein air et aux céréales.
✆ **06 24 06 61 67**

69 - Vds porcs fermiers de 170 à 200 kgs élevés aux produits de la ferme.
✆ **06 82 35 31 37**

69 - Vends porc fermier 210 kg environ, secteur Monts du Lyonnais.
✆ **07 86 50 89 07**

69 - Vends truies pleines 1 porc fermier.
✆ **04 74 70 94 03**

71 - Vends truie grasse, porcs fermiers 200 kg, élevés aux céréales.
✆ **03 85 88 81 03**

Volaille-Lapin

21 - VENDS poules pondeuses plein air vivantes du 3 au 13 janvier le matin de 10 h à 12 h 30 - l'après-midi de 15 h à 18 h : de 1 à 20 poules (3 euros), de 21 à 50 (2 euros), de 51 à 100 (1.50 euro), et plus de 100 (1 euro). GAEC du Pontot - Gevrey Chambertin. Téléphoner pour réserver de préférence par SMS (réf. 500D)
✆ **06 80 41 58 75**

Chien

42 - Vds chiots Border Collie, portée de 5 chiots, non lof, nés 01/12/2017, mère 250269500380970
✆ **06 41 56 12 16 aprés 17 h**

71 - Vds chien pt berger des Pyrénées né le 20-06-2015, pucé n° 250268500701069, non Lof, travail sur bovin. N° Siren : 40366768600014.
✆ **06 72 66 70 04**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

26 - Loue Chasse Sud Drôme 90HA + appartement 70 m2 au milieu de la Chasse. Beau cadre
✆ **06 18 70 42 98**



PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 QUETIGNY
www.scpmcm.com

LABORATOIRE DEMAVIC

**Société par actions simplifiée
au capital de 381 250 €
Siège social : 6 rue du Professeur Louis Neel
21600 Longvic
RCS Dijon 016 750 507**

Avis

Par assemblée générale ordinaire en date du 19/12/2017, la collectivité des associés a décidé la révocation de ses fonctions de Directeur Général de Monsieur Gilles DESCHAMPS à compter de ce jour et a décidé de nommer à sa place Monsieur François MESTRALLET demeurant 6 rue du professeur Louis Neel à Longvic né le 19 juillet 1954 à Lyon.

Pour avis

AL210220649

S.C.I. TETE D'OR

**Au capital de 900000 F
4 av. de la 1ère Armée Française
21000 Dijon -RCS Dijon 409 868 791**

Le 6/1/2018, l'AGE a nommé gérante Mlle. Anne MACHURON, 4 av. de la 1ère Armée Française à Dijon, à compter du 6/1/2018, en remplacement de M. Jean-Philippe MACHURON, démissionnaire.

Mention au RCS de Dijon.

AL210220680

S.A.S. CAVEAU DE LA TOUR

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 000 000 €
Siège Social : Z.A. Les Champs Lins
3, impasse des Lamponnes
21190 Meursault
399 921 790 R.C.S. Dijon**

Par décision du Président du 20 Décembre 2017, Mr Anders NAUMANN, demeurant à BEAUNE (21200) 13, rue du faubourg Saint Jean, a été nommé Directeur Général pour une durée illimitée à compter du 1er Janvier 2018.

AL210220685

TRANSFERT DE SIÈGE

I'ROM FRANCE SARL

**S.C.I. au capital de 1 euro
Siège social : 14 avenue de l'Opéra
75001 Paris - 810 370 551 RCS Paris**

Le P.V. du 28/06//2017 a décidé de transférer le siège social 25 rue du Faubourg Bretonnière 21200 Beaune.

Gérant : Monsieur Toyotaka Mori demeurant 3-17-34-201 Nishiazabu Minato-ku Tokyo - Japon

Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Dijon.

AL210220657

ALISE

**SCI au capital de 42686 €
Siège social : 3 rue Isabelle du Portugal,
21000 Dijon - 417 684 503 RCS de Dijon**

L'AGE du 22/12/2017 a décidé de transférer le siège social de la société 55 Bis Allée des COURLIS, 34280 La Grande-Motte, à compter du 01/01/2018.

Objet social : Acquisition, propriété, construction, administration, exploitation directe ou indirecte, gestion, prise à bail, mise en valeur de tout immeuble situé en France

Durée : expire le 05/03/2097Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Montpellier

AL210220678

SAINTE FOY

**SCI au capital de 82000 €
Siège social : 3 rue Isabelle de Portugal,
21000 Dijon - 483 048 278 RCS de Dijon**

L'AGE du 22/12/2017 a décidé de transférer le siège social de la société 55 Bis Allée des Courlis, 34280 La Grande-Motte, à compter du 01/01/2018.

Objet social : Acquisition, constitution, propriété de tous biens immobiliers à usage d'habitation professionnel commercial ou industriel

Durée : expire le 30/06/2104Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Montpellier

AL210220681

LOUISE C

**SCI au capital de 457,35 €
Siège social : 3 Rue Isabelle de Portugal,
21000 Dijon - 395 098 635 RCS de Dijon**

L'AGE du 22/12/2017 a décidé de transférer le siège social de la société 55 Bis Allée des Courlis, 34280 La Grande-Motte, à compter du 01/01/2018.

Objet social : Acquisition, propriété, construction, administration, exploitation directe ou indirecte, gestion, prise à bail, mise en valeur de tous immeubles bâtis en France

Durée : expire le 26/05/2093Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Montpellier

AL210220682

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 08/01/2018

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHASSAGNE-MONTRACHET: Vignes AOC CHASSAGNE MORGEOT 1er Cru - Objectif : Maintien du fermier en place

32 a 98 ca - Les boirettes: AS-50-51

COUCHEY:

5 a 10 ca - Le desert: AM-9 Terre à Vigne AOP Marsannay.

18 a 38 ca - La combe vaulon: AN-46 Verger en AOP Marsannay rosé.

MALAIN: Pré et Landes

56 a 34 ca - Le village: ZI-8(A)-8(B)

LA ROCHEPOT: Vigne en AOC Coteaux Bourguignons

49 a 00 ca - Le clou: B-420[41]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 29/01/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures

AL210220692

LAURE

**SCI au capital de 457,35 €
Siège social : 3 Rue Isabelle de Portugal,
21000 Dijon
391 497 278 RCS de Dijon**

L'AGE du 22/12/2017 a décidé de transférer le siège social de la société 55 Bis Allée des Courlis, 34280 La Grande-Motte, à compter du 01/01/2018.

Objet social : Acquisition, propriété, construction, administration, exploitation directe ou indirecte, gestion, prise à bail, mise en valeur de tous immeubles bâtis en France

Durée : expire le 21/06/2092Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Montpellier

AL210220683

JULIUS

**SCI au capital de 457,35 €
Siège social :
3 Rue Isabelle de Portugal - 21000 Dijon
393 973 425 RCS de Dijon**

L'AGE du 22/12/2017 a décidé de transférer le siège social de la société 55 Bis Allée des Courlis, 34280 La Grande-Motte, à compter du 01/01/2018.

Objet social : Acquisition, propriété, construction, administration, exploitation directe ou indirecte, gestion, prise à bail, mise en valeur de tous immeubles bâtis en France

Durée : expire le 21/02/2093Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Montpellier

AL210220684

MODIFICATION DE CAPITAL

AB FERMETURES

**Société À Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 € ramené à 1 500 €
Siège social : 4/6 rue du Pâquier
21600 Longvic
448 189 514 RCS Dijon**

L'AGE du 25/11/2017 a décidé de réduire le montant du capital social de 7 500 € à 1 500 € par rachat et annulation de 80 parts sociales sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition. L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : 7 500 €

Nouvelle mention : 1 500 €

Dépôt légal au RCS de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL210220674

UP CONSULTING

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : 10 Chemin Creux
21410 Saint Jean De Boeuf
753 011 782 RCS Dijon**

Augmentation du capital

Par décision du 30 juin 2017, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 99 000 euros par incorporation de réserves, à partir du même jour, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes au RCS de Dijon :

Ancienne mention :

Capital social : 1 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 100 000 euros

Pour avis

La Gérance

AL210220687

ADDITIF

Dans l'annonce n° 21502527 parue le 15/12/2017 concernant la SAS RAYAN COIFFURE il convient d'ajouter :

Admission aux Assemblée et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires avec accord du Président de la société.

AL210220846

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SELAS «Didier NOURISSAT, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD Marjolaine NOURISSAT GONTHIER et Thomas ROQUEL, Notaires associés»
23 rue Buffon - 21000 Dijon**

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thomas ROQUEL, Notaire à Dijon, le 20 décembre 2017,

A été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de communauté par :

M. José-Marie DE DIEGO, cadre bancaire, et Mme Rosa CASTANO, secrétaire, son épouse, dt à Dijon (21000) 9 rue Pierre de Saint Jacob.

M. est né à Dijon (21000) le 15 septembre 1965, et Mme est née à Langres (52200) le 22 août 1966, mariés sans contrat à la mairie de Dijon (21000) le 25 juillet 1992.

Les oppositions à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par LRAR ou par exploit d'huissier, auprès de Me Thomas ROQUEL, notaire à Dijon.

Pour insertion

Le notaire.

AL210220659

**SELAS «Didier NOURISSAT, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD, Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER et Thomas ROQUEL, notaires associés»
23 rue Buffon - 21000 Dijon**

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thomas ROQUEL, Notaire à Dijon, le 29 décembre 2017, M.François Désiré MASSIN, médecin retraité, et Madame Geneviève Marie CARRE,

médecin retraitée, dmt à Dijon (21000) 21 rue Alphonse Legros.

M. est né à Fontaine les Dijon (21121) le 17/07/1952,

Mme est née à Sainte Geneviève des Bois (91700) le 12/02/1953.

Mariés sans contrat à la mairie de Sainte Geneviève des Bois (91700) le

14/08/1981.

Ont aménagé leur régime matrimonial pour inclure, pour l'avenir, une clause de

préciput portant sur l'immeuble constituant le logement de la famille et les meubles

garnissant ce logement et supprimer les récompenses en cas de dissolution de la

communauté par décès, et dans ce cas seulement.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues

dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL210220660

MODIFICATION DE STATUTS

LA FERME EQUESTRE DES MONTS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 1 route de Plombières
21160 Corcelles les Monts
490929742 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2017 :

- LHUILLIER Mathieu, 1 route de Plombières 21160 Corcelles les Monts, a été nommé Gérant à compter du 20 décembre 2017, en remplacement de :

LHUILLIER Elisabeth, 1 rue de Marsannay 21160 Corcelles les Monts.

- Le siège social a été transféré au 1 route de Plombières 21160 Corcelles les Monts, à compter du 20 décembre 2017.

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

- Le site du siège social sera exploité sous l'enseigne : ECURIE DE MONTFEUILLOT.

l'article 3 «Dénomination sociale» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS : Dijon.

Pour avis,

AL210220641

NAUDET ET CIE

**SNC au capital de 217.819,16 €uros
Siège social : Leuglay (21290)
328 339 429 RCS Dijon**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2017 :

• La SNC a été transformée en SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS).

• Les fonctions de gérant de Monsieur Frédéric NAUDET ont pris fin.

• L'assemblée a nommé en qualité de Président :

PEPINIERES NAUDET

SA au capital de 1.611.158 €

Siège : Leuglay (21290)

775 567 860 RCS Dijon

• La dénomination sociale «NAUDET ET CIE» a été remplacée par la suivante : «NAUDET REBOISEMENT».

AL210220662

PEPINIERES NAUDET

**Société Anonyme à directoire
et conseil de surveillance
au capital de 1.611.158 €
Siège : Leuglay (21290)
775 567 860 RCS Dijon**

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte Extraordinaire et Ordinaire du 21 décembre 2017:

• La société a été placée sous le champ d'application des articles L 225-17 à L 225-56 du Code de Commerce et a adopté le mode d'administration par Conseil d'Administration.

• Les fonctions de membre du conseil de surveillance de Madame Françoise NAUDET, Madame Isabelle NAUDET et de Monsieur Jean NAUDET, également Président du conseil de surveillance ont pris fin.

• Les fonctions de membre du directoire de Monsieur Frédéric NAUDET, également Directeur Général et de Monsieur Vincent NAUDET, également Président du directoire ont pris fin.

L'Assemblée Générale a désigné en qualité d'administrateurs :

• Monsieur Vincent NAUDET demeurant à Saint Georges (89000) 60 Grande Rue

• Monsieur Frédéric NAUDET demeurant à Leuglay (21290) – Rue de Lugny

• Madame Isabelle NAUDET demeurant à Saint Georges (89000) 60 Grande Rue

• Madame Françoise NAUDET demeurant à Leuglay (21290) – Rue de Lugny

• Monsieur Martin NAUDET demeurant à Lyon (69003) – 5 Quai Augagneur

• Monsieur Pierre NAUDET demeurant à Auxerre (89000) – 2 Rue Belle Pierre

Le Conseil d'Administration réuni le même jour a désigné :

Monsieur Frédéric NAUDET aux fonctions de Président – Directeur Général.

Monsieur Vincent NAUDET aux fonctions de Directeur Général Délégué.

AL210220663

EARL BOCCARD GILBERT

**EARL au capital de 253 600€
21500 Montigny-Montfort
RCS Dijon 483 271 151**

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 1er janvier 2018, il a été pris acte :

• De l'agrément du nouvel associé M. Clément BOCCARD, suite à la donation-partage en date du 09/12/2017 et à la cession de parts sociales en date du 01/01/2018, détenant 1269 parts sociales dans la société. Le préambule et l'article 8 ont été modifiés en conséquence.

• Du changement de la dénomination sociale de la société, à compter du 1er Janvier 2018, pour EARL BOCCARD. L'article 3 des statuts a été modifié, en conséquence.

• De la précision de l'adresse du siège social pour répondre aux normes postales à compter du 1er Janvier 2018 qui est situé au 3 rue Bizot à Montigny-Montfort (21500). L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence.

Enfin, aux termes de l'AGO en date du 01/01/2018, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société à compter du 01/01/2018 :

• M. Clément BOCCARD, demeurant 4 rue Michelet, 21500 Montbard en remplacement de M. Gilbert BOCCARD.

Mention de l'ensemble des modifications sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL210220665

LJMS

**SARL au capital de 1.000 €
187 rue du Puits, 71210 Saint-Eusèbe
818733065 RCS Chalon-sur-Saône**

Transfert de siège social

Aux termes de l'AGE en date du 23/11/2017, les associés ont décidé de transférer le siège social à 6a bd Montaigne, 21000 Dijon, à compter du 01/12/2017.

- de modifier la dénomination sociale et d'adopter à compter du 01/12/2017 la dénomination : SJM Auto,

- de modifier la gérance de la Société à compter du 01/12/2017 :

M. Stéphane BLANC, demeurant 6A boulevard Montaigne, 21000 Dijon en remplacement de M. Laurent TOUAM-ECHALLIER, demeurant 187 rue du Puits, 71210 Saint-Eusèbe

- d'ajouter l'activité de commerce de voitures et de véhicules automobiles légers qui deviendra l'activité principale,

Gérant : M. Jean Marc CASSINI, 6a bd Montaigne, 21000 Dijon

Gérant : M. Stéphane BLANC, 6a bd Montaigne, 21000 Dijon

Radiation du RCS de Chalon-sur-Saône et immatriculation au RCS de Dijon

AL210220667

EARL DU GRAND PRE

**Siège social : Chelsey
21430 Sussey
501 651 764 RCS Beaune**

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2017, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de la société à l'activité d'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque à compter rétroactivement du 1er avril 2017.

Pour avis, l'associé unique.

AL210220669

AUX DELICES DE NOGENT

L'AGE du 18.12.2017 de la SAS AUX DELICES DE NOGENT, au capital de 7 622,45 €, siège social à Brazey en PLlaine (21) 23 b, rue du Tabourot, RCS Dijon 335 001 160 a décidé :

- de modifier l'objet social qui devient l'acquisition, la propriété, l'administration, et la dénomination sociale qui devient IMMO VALPAS.

AL210220671

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA LA ROCHE-BELLEVUE

**Société civile d'exploitation agricole
au capital de 640 000 Euros
Siège social : 21390 Précy sous Thil
Moulin de Quatre Sous
791 740 798 R.C.S. Dijon**

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 06/12/2017, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant la société WINE MEN, SAS au capital de 500 000 Euros, dont le siège social est situé 9-11 Rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris, 832 074 595 RCS Paris, en remplacement de la SCEA DE CHASSAIGNE.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S de Dijon.

AL210220664

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DOMAINE BACHELET-MESNIL

**Groupement foncier agricole
au capital de 343 879,24 euros
Siège social : 21190 Chassagne-Montrachet
429 240 302 RCS Dijon**

Par décision du 20 novembre 2017, l'Assemblée Générale a décidé :

- de nommer en qualité de gérant, en remplacement de M. Jean-Claude BACHELET, décédé, Mme Marie BONNEFOY, demeurant 4 rue du Parterre - 21190 Chassagne-Montrachet, pour une durée indéterminée à compter du même jour,

- de proroger de 99 années la durée du Groupement à compter du 2 juin 2022, soit jusqu'au 1er juin 2121.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

AL210220668

SIRIUS 21

**Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 6 rue Romelet - 21600 Longvic
810 787 887 RCS Dijon**

Par délibération en date du 22/12/2017, la collectivité des associés a nommé M. Yves BENKEMOUN, demeurant Résidence Ksour Jenna Villa 4 – Douar Jouaber – CR TAMAZOUZTE – Ait Ourir à Marrakech (Maroc), en qualité de cogérant pour une durée illimitée, à compter du 01/01/2018 aux lieu et place de M. Alain PASCUTTO, démissionnaire.

AL210220670

LE PARI DES GOURMETS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 10, rue du Lac
21140 Pont et Massène RCS Dijon 750 488 538**

Aux termes d'une délibération en date du 7 Novembre 2017, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Laurent SAVIOZ-FOUILLET, demeurant 10, rue du Lac, 21140 Pont et Massène, pour une durée illimitée à compter du 7 Novembre 2017.

Pour avis

La gérance

AL210220689

NON DISSOLUTION

HOSPITALIA

**Société par actions simplifiée
au capital de 12 810 000 euros
Siège social : 16 boulevard de Sévigné,
21000 Dijon
451 315 188 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 9 novembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

Le Président.

AL210220676

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES MEDECINS DU 6 RUE DOCTEUR MARET

**Société civile de moyens
au capital de 23,23 euros
Siège social : 9, boulevard de Sévigné
21000 Dijon
305 064 313 RCS Dijon**

Par décision collective des associés du 14 novembre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2017 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Catherine BUFFET – SERIOT, demeurant professionnellement : 9, boulevard de Sévigné - 21000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 9, boulevard de Sévigné - 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon Mention au RCS de Dijon.

AL210220491

ROINÉ DAVID

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 1 500 euros
Siège de la liquidation : 19, chemin de Bierre
21200 Bouze Les Beaune
817 962 293 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2017, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

AL210220605

EURL GOLF DE SALIVES

**Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : Hameau de Larçon
21580 Salives
Siège de liquidation : Hameau de Larçon
21580 Salives
490 620 838 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 1er décembre 2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Marc JOINEAU, demeurant hameau de Larçon – 21580 Salives, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au Hameau de Larçon - 21580 Salives. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

AL210220658

LEFEVRE

**SAS en liquidation au capital de 10 000 €
17 rue Lamonnoye - 21000 Dijon
820 348 290 RCS Dijon**

PV AGE du 11/12/2017 : Dissolution anticipée de la société a été prononcée, à compter du 11/12/2017 suivi de sa mise en liquidation. Liquidatrice : Mme Christelle LEFEVRE, Dijon (21000), 10B Avenue de Langres, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Siège de la liquidation : 10B Avenue de Langres– 21000 Dijon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée. Dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Pour avis, le représentant légal.

AL210220677

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/11/2017,il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : Chassifix.com.

Objet social : Exploitation de sites web.

Siège social:rue Pré Rondot, 21850 Saint-Apollinaire.

Capital : 8000 €.

Durée : 99 ans.

Président : Mme Burban Veronique, demeurant 12 avenue Charles de Gaulle,21200 Beaune.

Directeur Général : M. Tupinier bertrand,demeurant 26 rue de de l 'Eglise,21370 Plombières-lès-Dijon.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL210220534

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI 3 A SABATIER

Siège Social : 23 Rue du Professeur Garnier – 21560 Arc sur Tille

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 7 et 9 Rue de Dijon – 21560 Arc sur Tille.

Durée : 99 ans Capital : 1.000 euros

Apports en numéraire : 1.000 euros

Apports en nature : NEANT

Gérance : David SABATIER – 23 rue du Professeur Garnier – 21560 Arc sur Tille

Cession de parts : librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale ordinaire des associés

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL210220553

LEBERT

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 36, rue des Mardors,
21560 Couternon

Avis de constitution

Par acte SSP en date à Couternon du 19/12/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière;

Dénomination sociale : LEBERT ;

Siège social : 36, rue des Mardors 21560 Couternon ;

Objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ;

Capital social : 500 €,

Gérance : Mr Philippe TUZZA, demeurant 34, rue Ledru Rollin 21000 Dijon; Clauses relatives aux cessions de parts : agrément dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

La Gérance

AL210220590

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/11/17 à Les Maillys, il a été constitué une société civile:

Forme : Société civile.

Dénomination : « HOLDING BORNET AMIOT ».

Siège social : Ferme le gros charme - 21130 - Les Maillys.

Objet : la prise de participations au capital de toutes sociétés et l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement.

Durée : 99 ans RCS Dijon.

Capital : 1 000 euros (numéraire).

Gérance : Monsieur Dominique BORNET demeurant à Ferme le gros charme - 21130 - Les Maillys.

Cession de parts : agrément des associés.

AL210220672

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/12/2017, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : JEROGRAMI

Objet social : Location de biens immobiliers

Siège social:13 Rue marie de bourgogne,Bâtiment A,21850 Saint-Apollinaire.

Capital:5000€

Durée:99 ans

Gérance:M. BRESCHET Michel,demeurant 13 Rue marie de bourgogne Bâtiment A,21850 Saint-Apollinaire

Immatriculation au RCS de Dijon

AL210220688

NIÈVRE

DIVERS

CLINIQUE DU CHATEAU DU TREMBLAY

SAS au capital de 119.977,38 €
Siège social : Le Tremblay
58400 Chaulgnes
631 880 192 RCS Nevers

L'Associé unique, par décision du 11/12/2017 a décidé de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société KPMG AUDIT ID.

Le Président.

AL580220749

NOMINATION

FIDAL – Société d'Avocats
Rond Point Foch
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

COPIEFAX

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 75 000 euros
Siège social : 52 Bis Boulevard Camille
Dagonneau - 58640 Varennes Vauzelles
385 244 009 RCS Nevers

Le 21 Décembre 2017, l'associé unique a décidé :

- de désigner, à compter de ce jour et pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et tenue en 2023, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, Madame Marie-Bernadette ROPARS domiciliée à Saint-Fargeau (89170) – Les Tenains

- de désigner à compter de ce jour et pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et tenue en 2023, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, la société la société «EXCO SOCODEC» sise à Dijon (21) – Parc Valmy – 51 Avenue Françoise GIROUD et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 400.726.048.

Pour insertion.

AL580220722

Etude de
Maître Julien BOISBEAUX
Notaire - Sancergues (18140)
42 Grande rue

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant acte reçu par Maître Julien BOISBEAUX, notaire à Sancergues, le 26 décembre 2017 enregistré à Bourges le 4 janvier 2018, numéro 2018 N 7, les associés de la société dénommée EXPLOITATION AGRICOLE DOMAINE TINEL-BLONDELET au capital de 728.280,00 € ayant son siège social à Pouilly sur Loire (58150) 58 Avenue de la Tuilerie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 422117895 ont décidé de nommer comme co-gérante de cette société Mademoiselle Marlène TINEL, demeurant àPouilly sur Loire (58150) 38 Avenue de la Tuilerie, et de modifier les statuts en conséquence.

Le tout à compter du 26 décembre 2017.

Pour avis

Maître Julien BOISBEAUX notaire

AL580220778

TRANSFERT DE SIÈGE

G2M DISTRIBUTION

SARL au capital social de 10 000 Euros
Siège social : 12 rue du Champ Magny
58470 Magny-Cours
R.C.S. Nevers 520 233 115

Par décision du 21.12.2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 8 avenue d'Aubière 63800 Cournon d'Auvergne.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Clermont-Ferrand.

Gérant : M. Guillaume MAILLARD demeurant 3 boulevard Victor Hugo 58000 Nevers

Pour avis.

AL580220767

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats - 58000 Nevers

SOCIETE C. D. C.

SARL au capital de 7 622,45euros
Courcelles 58210 Varzy
R.C.S. Nevers 380 956 771

Décision du 20/12/2017 : L'Associé unique a décidé de transférer le siège social de Courcelles 58210 Varzy à l'adresse de l'établissement secondaire : Le Plessis 58500 0uagne à compter rétroactivement du 01/01/2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL580220770

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location tout ou partie des biens suivants :

Biens à vendre :

Cmne de ARQUIAN

Biens occupés:

24 ha 56 a 95 ca - Champs de lassard: ZR-28 - Les boulats: ZS-5(*) - Les deserts: A-478 - Les proux: ZR-50[13](*)-52[20] - Pres de la ferme: ZL-77-78

Et par extension, Cmne de ANNAY:

2 ha 04 a 60 ca - Gatines de la pierre aigue: ZN-9(*)

Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT:

24 ha 36 a 41 ca - La verniere: E-227 - Le dolan: F-703-704 - Les gouats: F-702-1218[702] - Paturail des chaumes: E-234 - Pres de l ile: E-228(*)-229

Cmne de DRUY-PARIGNY

Avec divers bâtiments :

164 ha 46 a 99 ca - Champ de la croix: A-224 - Champ pere: A-152(*) - Champ rouge: A-250 - Crod bonnod: A-189 - Dordan: A-158 - L ouche pelot: A-246 - La chaume bazin: A-216(*)-217-219 - La manche: A-252 - Le champ melin: A-212-213-214-215 - Le pavillon: A-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210(*)-211 - Les belouses: A-199-200 - Les patureaux: A-251 - Les places: A-194-195-196-197-198-293[198] - Les riats: A-248-249 - Prairie des vallees: A-146-147 - Pre bouchard: A-254 - Pre charles: A-153-154(*) - Pre meilier: A-256 - Pre saint pere: A-285[247] - Pres du pont: A-157

Cmne de METZ-LE-COMTE:

4 ha 23 a 90 ca - Les champs gauthier: ZK-3(J)-3(K)-3(L)

Cmne de LA NOCLE-MAULAIX:

chasse louée

7 ha 18 a 50 ca - Les enclos: F-184

Cmne de OUROUX-EN-MORVAN:

79 a 31 ca - La queue de l etang: AT-5 - Le bois des forges: CP-49

Cmne de TRACY-SUR-LOIRE:

1 ha 74 a 50 ca - Les champs de la fontaine: ZE-224(*)-225(*)-226 - Les chp du petit boisgibau: ZI-10

Cmne de TRACY-SUR-LOIRE:

1 ha 30 a 41 ca - Les bouelles: D-1666-1667 - Les chp du petit boisgibau: ZI-11-12 - Les vignes de narlou: D-1535

Cmne de VILLAPOURCON:

41 a 27 ca - Chaume du charbon: D-1628(BI) - La vente: D-981(B) - Mont genievre: F-104(H)

Cmne de VILLAPOURCON:

96 a 92 ca - La chataigneraie: D-1853 - La vente: D-982-985 - Les grands mouillats: D-1176

Biens à louer dans le cadre d'une intermédiation locative :

Cmne de ANLEZY(58):

107 ha 68 a 38 ca - 'Grand champ': B-463(*) - 'La feuillouse': B- 324 - 'Le dessiert': B- 543[454] - 'Les petits champs': B- 322- 323 - 'Les rouches': B- 473(*) - 'Macrand': AB- 42[642] B- 643[539] - 'Pre neuf': B- 461(*)

- 'Pres du pare': B- 459- 460- 496[458]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 29/01/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL580220786

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL VJLMC

Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 2 000 Euros
Siège social : Les Rondes -
58160 Chevenon
RCS Nevers - 504 367 152

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décembre 2017 enregistrée à Nevers, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de la société de 18 000 euros par incoporation de réserves, pour le porter à 20 000 euros, à compter du 31 décembre 2017. La présente modification sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis et mention, La gérance

AL580220748

GAEC BAZOT

Société Civile
au capital social de 171 300 euros
Le Bourg - 58110 Saint Pereuse
RCS de Nevers - N° 434 781 092

Suivant délibération d'AGE du 1er janvier 2018, la collectivité des associés a agréé l'entrée de Grégoire BAZOT, demeurant à Le Bourg - 58110 Saint Pereuse et l'augmentation du capital social à 257 000 euros.

Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, les gérants.

AL580220762

RECTIFICATIF

Dans l'annonce n° 580120735 parue le 05/01/2018 concernant la SARL SNACK XL il convenait de lire : **objet : plats à emporter et sur place, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées à emporter,** au lieu de : resto rapide.

AL580220764

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC COUSSON

Attruyes - 58120 Château Chinon
Au capital de 98 100,94 euros
RCS Nevers - 349 095 596

Par effet d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 29 décembre 2017, ont été prises les résolutions suivantes :

- Prorogation de la durée de la société à effet du 29 décembre 2017

- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 31 décembre 2017 et disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : Exploitation AGgricole à Responsabilité Limitée

Objet : activités agricoles

Dénomination sociale : EARL COUSSON

Siège social : Attruyes - 58120 Château Chinon

Gérant : M. COUSSON Henri - Attruyes - 58120 Château Chinon

Capital social : 98 100,94 euros divisé en 6 435 parts représentatives de biens mobiliers

Durée : 45 ans

Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Pour avis, la gérance.

AL580220745

MAGNY FIC

Société par actions simplifiée
Au capital social de 5 000 Euros
Siège social : 12 rue du Champ Magny
58470 Magny Cours
R.C.S. Nevers 827 760 434

Le 21.12.2017, l'AGE a décidé de modifier l'objet social a :

- à titre principal des activités dites de performance consistant en l'exploitation, quel que soit la forme (prestations, location, achat, ...), de tous véhicules de compétition y compris la préparation et la participation à toutes compétitions ou championnats (écurie de voitures ou autres véhicules de course) ou toutes autres manifestations,

- des activités dites d'innovation consistant en l'exploitation de tous véhicules prototypes, quel que soit la forme, intégrant toutes activités de recherche (fondamentale, théorique, expérimentale...) ou appliquée, d'élaboration, de développement, et la gestion, la propriété et la commercialisation de tout droit dépendant de la propriété industrielle ou intellectuelle,

- des activités dites de formation et de coaching,

Le reste sans changement.

Pour avis.

AL580220768

GCOUVERTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 7 Ter Faubourg de Lyon
58000 Nevers
814 100 459 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 7 novembre 2017, l'associé unique a décidé de remplacer, à compter du même jour, la dénomination sociale «GCOUVERTURE» par «GOUSSOT» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- Ancienne mention : «Gcouverture»

- Nouvelle mention : «GOUSSOT»

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580220774

CENTRALE DES AUTOMOBILES – TRACTEURS AGRICOLES ET ROUTIERS C.A.T.A.R.

Société Anonyme à Conseil d'Administration
transformée en SAS
au capital social de 360 000 €
Siège social : 102, rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
581 880 044 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 28/11/2017, les associés ont décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour.

En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :

- Forme :

• **Ancienne mention :** SA

• **Nouvelle mention :** SAS

- Administration :

• **Anciennes mentions :**

• PDG - Administrateur : Mr Rodolphe VINCENT dt à Nevers (58) – 23, rue Adam Billaut

• Administrateurs : Mr Guillaume VINCENT – Mr André VINCENT – Mme Françoise VINCENT-ROBERT – Mme Annie VINCENT-BILLOUT – Mme Florence CANO

• **Nouvelle mention :**

• Président : Mr Rodolphe VINCENT susnommé

Admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

Agrément

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis.

AL580220775

EARL DE BLANC GATEAU

Blanc Gâteau - 58220 Donzy
Capital social de 76770 euros
RCS Nevers - N° 319 449 997

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été procédé à effet du 31 décembre 2017 à la démission de Monsieur BLANCHARD Roger de la gérance et à la réduction du capital social à 43 755 euros. Mention sera faite au RCS de Nevers. Les status seront modifiés en conséquence.

Pour avis

AL580220779

FUSION

CHATILLON DEVELOPPEMENT

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Centre Commercial
du Pont Midou L'Ile de Cosne
58200 Cosne Cours sur Loire
493 054 936 R.C.S. Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 14/12/2016 a décidé d'approuver le traité de fusion du 06/10/2016, prévoyant

l'absorption de la société SCI CHATILLON DEVELOPPEMENT par la société M2C EN PUISAYE, SCI, au capital de 1 000 euros,

ayant son siège social à Treigny (Yonne), La Maison Rouge, n° 448 044 024 RCS Auxerre.

La collectivité des associés a décidé la transmission anticipée, sans liquidation, de la SCI CHATILLON DEVELOPPEMENT, entraînant la transmission universelle de son

patrimoine composé d'un actif d'un montant de 487 370 euros et d'un passif de 7 347 euros pris en charge par la société absorbante, soit un actif net 480 023 euros. Les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion ont été directement attribuées aux associés de la société

absorbée. Une prime de fusion d'un montant de 479 523 euros a été constatée.

La fusion a été assortie d'un effet rétroactif au 01/01/2016, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par l'absorbée depuis le 01/01/2016 et la date de fusion seront réputées réalisées, selon le cas,

au profit ou à la charge de l'absorbante.

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la M2C EN PUISAYE, le 14/12/2016, ayant approuvé la fusion et

procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de SCI CHATILLON DEVELOPPEMENT, sont devenues définitives à cette date.

Pour avis.

AL580220757

CESSION

Notaires

Étude de Maître
Jean-Paul GAUTHRON
Notaire à Guérigny (Nièvre),
1, rue Plouzeau

CESSION DE LICENCE DE 4ème CATÉGORIE

Suivant acte reçu par Maître GAUTHRON, notaire à Guérigny,

Le 14 décembre 2017, enregistré à Nevers, le 29 décembre 2017, bordereau 2017N712.

Monsieur Pierre, Odyle, Marie BERTHIER, retraité, et Madame Nicole, Marie, Pierrette CAHOUET, retraitée, demeurant ensemble à St-Aubin-Les-Forges (58130), Chemin du Loup Les Brûlées, ont vendu à la Commune de St-Aubin-Les-Forges, département de la Nièvre, ayant son siège à la Mairie de ladite commune, SIRET n°215†802 315 00014.

La licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de 4ème catégorie délivrée par les Services Fiscaux de la Nièvre, exploitée sur la commune de St-Aubin-Les-Forges

Moyennant le prix de 3.500,00 euros payé comptant. Entrée en jouissance au jour de l'acte.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître GAUTHRON, notaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour unique publication

JP GAUTHRON, notaire.

AL580220755

SCP Joël GAUTHIER &
Emmanuel CLERGET
Notaires à La Charité-sur-Loire
(Nièvre)
37 ter, avenue Maréchal Leclerc

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CLERGET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée Joël

GAUTHIER & Emmanuel CLERGET, titulaire d'un Office Notarial à La-Charité-sur-Loire, 37, TER Avenue Maréchal Leclerc, le 28 septembre 2017, enregistré à Nevers 1, le 4 octobre 2017, 201720893, ref 2017N 00543,

Monsieur Florian Alphonse Fernand GONCALVES, boulanger pâtissier, demeurant à Blet (18350), 11 rue de la Chaume des

Blets, et Mademoiselle Noëmie Nelcy DELAGE, vendeuse, demeurant à Blet (18350), 11 rue de la Chaume des Blets.

Monsieur GONCALVES en liquidation judiciaire (tribunal de commerce de Nevers, jugement du 05 avril 2017).

ONT VENDU A :

Monsieur Gilles François RITTER, boulanger, et Madame Estelle Ginette ALLAUD, conjoint collaborateur, son épouse, demeurant ensemble à Imphy (58160), 32 rue Edouard

Vaillant.

Le fonds de commerce de BOULANGERIE, PATISSERIE, CONFISERIE, REVENTES sis à Nevers (58000), 12, Rue du 13ème de Ligne, connue sous le nom «Le Four des Saveurs», pour lequel le propriétaire failli était immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 804 701 746.

Le CESSIONNAIRE a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a eu lieu le 1er août 2017.

Moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80 000,00 EUR), s'appliquant :

aux éléments incorporels pour CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR), au matériel pour SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège du Mandataire-Judiciaire, SELARL Aurélie LECAUDEY, 14, Avenue

Marceau 58000 Nevers, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion

Le notaire.

AL580220761

OFFICE NOTARIAL
CLOVIS
Service Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
service.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Christophe PIERRET, notaire associé à REIMS (Marne), avec la participation de Maître Michel PINEL, Notaire à EPINEUIL-LE-FLEURIEL (Cher), le 4 janvier 2018,

La Société dénommée PHARMACIE CHRISTOPHE METIER, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 327.611,75 €, dont le siège est à CORBIGNY (58800) , 14 place de l'Hôtel de Ville , identifiée au SIREN sous le numéro 334 414 182 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS

A cédé à :

La Société dénommée PHARMACIE DE L'ANGUISON, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 8.000,00 €, dont le siège est à CORBIGNY (58800) , Place de l'Eglise , identifiée au SIREN sous le numéro 445 382 310 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

Un fonds de commerce d'officine de pharmacie sis à CORBIGNY (58800), 14 place de l'Hôtel de Ville, comprenant le stock des marchandises ainsi que la clientèle.

Moyennant le prix principal de NEUF CENT MILLE EUROS (900.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels.

Le CESSIONNAIRE est propriétaire à compter du 4 janvier 2018. Il en a la jouissance à compter du même jour.

Les oppositions seront reçues en l'Etude de Maître Denis BLOIN, notaire associé au sein de la SCP Sylvie GUYARD et Denis BLOIN, 3, rue Saint Goar, 58110 CHATILLON EN BAZOIS où domicile a été élu à cet effet dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour unique insertion

Christophe PIERRET, Notaire.

AL580220785

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats - 58000 Nevers

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Acte sous seing privé du 20/12/2017 à NEVERS, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Nevers le 22/12/2017, Dossier 2017 26977, référence 2017 A 01640.

La SARL AUTO CONTROLE DES DUCS, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°428 142 962 représentée par M. Patrice VEYRAT, gérant,

A CEDE

à la SARL AUTO CONTROLE DES DUCS SN, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°831 122 361, représentée par M. Grégory PESCHAUD, un fonds de commerce d'exploitation d'un centre de contrôle technique de véhicules légers sis et exploité 7 Boulevard du Maréchal Juin 58000 Nevers moyennant le prix de 225 000 euros.

L'Acquéreur a la pleine propriété du fonds de commerce le 20/12/2017 et la jouissance par la prise de possession réelle et effective le 21 Décembre 2017 à 0 heure 01.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC, pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de la Société SOFIRAL, représentée par Me C. GIRAUD, 12 Rue Lamartine 58000 Nevers, désignée séquestre.

Pour avis

AL580220787

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCP VIVIANE COUDERT-BUFFET

Société Civile Professionnelle
Société en liquidation
au capital de 243 918,43 €
Siège social : 17 rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
378 971 444 RCS Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2017, l'associée unique et liquidateur a approuvé les comptes de liquidation et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Elle est donc déchargée de son mandat de liquidateur.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur,

AL580220709

AVIS DE DISSOLUTION

Dénomination sociale :
SARL EMPREINTE AUTOMOBILE
Forme : SARL en liquidation
Siège social : 32 route de Chaluzy
58000 Saint-Eloi
Capital social : 7600 euros
Numéro SIREN 798 989 166 00029
RCS Nevers

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 décembre 2017, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 décembre 2017 et sa mise en liquidation amiable. Sandrine Ducros demeurant 32 route de Chaluzy Saint Eloi été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au 32 route de Chaluzy 58000 Saint Eloi au même titre que l'adresse de correspondance.

Mention sera faite au RCS de Nevers
Pour avis et mention.

AL580220738

CHAMANE

SARL au capital de 20.050 euros
Siège Social : 20, boulevard du
Grand Pré des Bordes
ZAC des Grands Champs
58000 Nevers
520 973 041 RCS Nevers

L'assemblée générale mixte du 15 décembre 2017 a prononcé la dissolution de la société après reddition par la SELARL AURELIE LECAUDEY des comptes de la liquidation judiciaire faisant apparaître un boni. La même assemblée a constaté la clôture de liquidation de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatives à la dissolution ainsi que le compte de clôture de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis,

AL580220751

LA POTERIE DE TAMNAY

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 7 622,45 €
Siège Social : Le Bourg
58110 Tamnay en Bazois
411 029 895 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 30/11/2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2017 et sa mise en liquidation amiable.

Mr Marc VINCENT dt à Tamnay en Bazois (58) – Champs a été nommé comme liquidateur pour 3 ans, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur.

AL580220760

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats - 58000 Nevers

MULTI MOTORS

SAS en liquidation
au capital de 10 000 euros
4 Rue Blaise Pascal - 58000 Nevers
RCS Nevers 828 732 792

Décision du 08/12/2017 : L'Associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 04/12/2017, déchargé M. Vachagan GAREYAN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du. Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

Pour avis.

AL580220766

GESCOFAC FINANCES

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 15 000 €
Siège social : 49, Boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes-Vauzelles
451 472 377 RCS Nevers

L'AGO du 19/12/2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé de son mandat de liquidateur Mr Guy BORNET dt à Nevers (58) – 101, rue de la Fosse aux Loups, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/11/2017. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

AL580220771

A.I.D.A. - NEVERS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital 8 000 €
Siège Social : 4, rue Saint Arigle
58000 Nevers
441 123 924 RCS Never

Aux termes d'un assp du 20/12/2017, les associées ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2017 et sa mise en liquidation amiable.

Mme Brigitte PLOUVIEZ dt à Jouet Sur l'aubois (18320) – 7, square de la Mairie, a été nommée comme liquidateur pour 3 ans, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Jouet Sur l'aubois (18320) – 7, square de la Mairie. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

AL580220777

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
58000 Nevers

AUTO CONTROLE DES DUCS

SARL au capital de 7 700 euros
7 Bd du Maréchal Juin 58000 Nevers
R.C.S. Nevers 428 142 962

Assemblée Générale Extraordinaire du 21/12/2017 :

Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Liquidateur : M. Patrice VEYRAT dt 50 Rue Remeron 58000 Saint-Eloi, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et continuation des affaires en cours et engagement de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur 50 Rue Remeron 58000 Saint-Eloi.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

La Gérance

AL580220789

AVIS DE CONSTITUTION

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Champvert (Nièvre) du 27 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MCTA

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 60.000 €

Siège social : Zone Artisanale «La Copine» – 58300 CHAMPVERT.

Objet : Étude, développement et fabrication de pièces mécaniques et d'ensembles mécaniques complexes. Prestations de métrologie.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Président : M. Yannick DAGOBERT, dt «Vroux» – 58250 Thaix

Directeur Général : M. François BUCHERON, dt 47, avenue Victor Hugo – 58300 Decize.

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Toute mutation d'actions à titre onéreux ou gratuit à des personnes non associées, même lorsque cette mutation ne porte que sur la nue-propriété ou l'usufruit, est soumise à l'agrément préalable des associés pris par décision collective.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis, le Président,

AL580220750

UN TEMPS POUR SOI

SAS au capital de 12 000 Euros
45 Bis rue Waldeck Rousseau
58200 Cosne Cours sur Loire

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 04/01/2018, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : UN TEMPS POUR SOI

Capital social : 12.000 euros

Siège social : 45 Bis rue Waldeck Rousseau 58200 Cosne Cours sur Loire

Objet : l'exploitation d'un centre de beauté, d'esthétique, manucure, épilation, soin du corps et du visage, spa, sauna et ventes de tous produits de beautés et accessoires

Président : Madame Vanessa TELLIER

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés Nevers

Pour avis.

AL580220756

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EB PERFORMANCES

Forme sociale : SAS

Capital social : 5 000 €

Siège social : 99, rue de Marzy – 58000 Nevers

Objet social : Conseil en matière de management, d'organisation et de stratégie opérationnelle des entreprises afin d'améliorer leurs performances : diagnostic, optimisation des processus et des coûts, gestion de projets, gestion de compétences - Coaching individuel et collectif - Formation en matière de management et d'organisation des entreprises - Accompagnement en matière de VAE

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Eric BERTHOMIER dt à Nevers (58) – 99, rue de Marzy

Immatriculation : RCS de Nevers.

AL580220758

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EURL JHL LAFAYE ;

Forme sociale : SARL;

Siège Social : 462, rue Ambroise Croizat – 58600 Garchizy;

Objet social : Pose de plaques de plâtre - Travaux de peinture intérieure et extérieure - Pose de faux plafonds, de papiers peints et de revêtements muraux - Aménagement de combles - Pose de menuiserie intérieure - Travaux d'isolation ;

Durée de la Société : 99 ans;

Capital social : 500 €;

Gérance : Mr Julien LAFAYE dt à Garchizy (58) – 462, rue Ambroise Croizat ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL580220759

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé du 22 décembre 2017

Forme : société par actions simplifiée

Dénomination sociale : CARROSSERIE DELAPORTE

Siège social : Moulins – Engilbert (Nièvre) – Route de Châtillon, Z.A. les Pontôts

Objet : la carrosserie, peinture autos, réparation, dépannage, mécanique diverse, nettoyage de véhicules, vente de voitures, motocultures, motocycles et pièces détachées neuves et d'occasion, négoce et location de matériel et véhicules neufs et d'occasion sans chauffeur,

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 250.000 euros

Président : Monsieur Philippe DELAPORTE domicilié à LIMANTON (Nièvre) – « Chaumont »

Admission aux assemblés : tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'Assemblée.

Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente ; chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Les cessions d'actions volontaires ou forcées, à titre gratuit ou onéreux, quelle que soit leur forme, sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des deux tiers des voix.

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis et insertion : Le Président.

AL580220763

SCP Jean-Paul JACOB et
Laure PAILLARD
Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Julie PLANCON, Notaire, le 02/01/2018, enregistré à Nevers.

Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: SCI LES LOUVES

Forme : CIVILE

Siège Social : Saint-Loup 58200, 1 Route des Crots, Villefargeau.

Durée : 99ans

Objet Social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Apport en numéraire : 100 EUROS.

Capital: 100€, divisé en 100 parts de 1€ chacune numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en fonction de leur apport.

Gérant: Mme Patricia BARDOUX, éducatrice spécialisée, épouse de Mme Gwenaëlle HOYEZ, dt à Le Bourget (93350) 21 Avenue Jean Jaurès, Mme Gwenaëlle HOYEZ, éducatrice spécialisée, épouse de Mme Patricia BARDOUX, dt à Le Bourget (93350) 21 Avenue Jean Jaurès, Mme Agnès CHIVE, ingénieur chimiste, épouse de Mr Laurent MANSION, dt à Drancy (93700) 25 Rue de la Tour d'Auvergne. Avec faculté d'agir ensemble ou séparément.
Pour Avis
Maître Julie PLANCON

AL580220765

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/09/2017, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : PIZZA AND LOVE

Objet social : RESTAURATION RAPIDE

Siège social : 47 rue Saint genest, 58000 Nevers.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. MHIRA MAROUANE, demeurant 40 RUE BOURNEIL, 89000 Auxerre

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL580220773

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 30/10/2017

Dénomination : STSI CONSTRUCTION

Forme: SASU

Siège social : 9 RUE GAMBETTA 58000 NEVERS

Objet: Maçonnerie, Rénovation, Démolition, Carrelage, Ravalement, Dallage, Plaque au plâtre, Isolation, Peinture intérieure et extérieure

Durée: 99 ans

Capital: 1000 €uros

Président : Monsieur TASKIN Zafer demeurant 13 bis rue de la Perrière 58000 NEVERS

Admission aux assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire Cession d'agrément : cession libre L'immatriculation sera faite au RCS de Nevers

AL580220776

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/01/2018, il a été constitué une SASU dénommée : K F 8

Siège social : 41 Rue Saint Jacques, 58200 Cosne-Cours- sur-Loire

Capital : 1.000€

Objet : Flocage projetée, injection, application, réalisation conception ou mise en œuvre de produits thermique ou acoustique, pare flamme ou coupe feu et anti incendie de tous types. Travaux Tous corps d'états gros et second œuvre. Négoce de produits non réglementés incluant l'import ou l'export. Etude technique

Président : Mme Badroonnessa KARIMBOCCUS, 148 Avenue Jean Jaurès, 93500 PANTIN.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

AL580220780

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte sous signature privée en date à Varennes Vauzelles du 2/01/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : RNT

Siège social : 23-25 Boulevard Camille Dagonneau, 58640 Varennes Vauzelles

Objet social : restauration, traiteur, bar

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 3 000 euros

Gérance : M. Fabrice BYNEN, demeurant 23-25 Boulevard Camille Dagonneau 58640 Varennes Vauzelles
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL580220781

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 14/12/2017 à Chevenon (58), il a été constitué la société civile suivante :

Dénomination sociale : FABRE CAPITAL

Capital social variable :

- minimal : 1.000 €
- effectif : 1.000 €u
- maximal : 10.000 €

Siège social : 20 Route du Plan d'Eau 58160 Chevenon

Objet social : acquérir et gérer dans un cadre familial un ensemble de biens mobiliers et immobiliers ayant vocation à être ou à devenir des biens de famille.

Durée de la Société : 99 ans

Gérance : Sylvain FABRE, 20 Route du Plan d'Eau 58160 Chevenon.

Cessions de parts : L'agrément des associés est requis, par décision collective extraordinaire des associés, à l'exception des cessions entre associés, au conjoint de l'un d'eux ou aux descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL580220782

SARL CID GESTION
58110 Rouy

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé création d'une société en SASU au 1er Octobre 2017

Dénomination : SASU L'épicurien

Forme : SASU

Capital : 1500 euros

Siège : 21 rue Ferdinand Gambon - 58000 Nevers

Objet : Restaurant, caviste

Durée de la société : 50 ans

Président : Mme MALICHAUD Céline Christine domiciliée 5 rue de la Ruette, 58000 Nevers

Les formalités seront faites auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Nevers

Pour publication

AL580220784

YONNE

NOMINATION

KNAUF ISBA

SASU au capital de 2 420 000 euros
Dont le siège social se situe ZI Sud,
Route de Lyon – 89000 Auxerre
341 545 002 RCS Auxerre

Le 15 décembre 2017 à 14h00, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Germain OERTHEL, de son mandat de Président de la société KNAUF ISBA, avec effet au 31 décembre 2017 à minuit et a nommé nouvellement en cette qualité, Monsieur Gilles SCHMITT, demeurant 66 Rue de Réguisheim – 68500 Merxheim – France, qui exercera

ses fonctions dans les conditions prévues par la loi, les statuts et le procès-verbal l'ayant nommé.

Pour avis.

AL890220826

TRANSFERT DE SIÈGE

SEMEURS TIME

SCI au capital de 1.500€
Siège social : 17 av. de la Morlande,
89200 Avallon
822 084 984 RCS d' Auxerre

L'AGE du 06/01/2018, a décidé de : - transférer le siège social au : 64 rue de Lyon, 89200 Avallon- nommer gérant, M. Antoine MIGNOLET 64 rue de Lyon, 89200 Avallon. Mention au RCS d' Auxerre.

AL890220842

MODIFICATION DE CAPITAL

E.A.R.L. LESINCE

Siège Social :
Le CORMIER - 89120 Chêne Arnoult
Capital : 150.850 €
R.C.S. Sens 384 327 680

Aux termes d'une assemblée générale du 14 avril 2006, les associés ont pris acte du retrait de Monsieur Jean-Marie COTTE, associé exploitant, ce à compter du 14 avril 2006, du remboursement de ses droits et ont procédé à la réduction du capital social en résultant pour le porter à un montant de 150.850 € divisé en 15.085 parts sociales de 10 € chacune.

Pour mention.

La gérance.

AL890220835

FORTINI PASCAL

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 100 000.00 €
Siège social : 44 rue de la Forêt
89360 Flogny La Chapelle
501 774 798 RCS Auxerre

Suivant décisions de l'associé unique du 14 décembre 2017 : L'article 9 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000) euros. Il est divisé en cinq cents (500) parts sociales de deux cents (200) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'associé unique.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de deux cent cinquante mille (250 000) euros. Il est divisé en cinq cents (500) parts sociales de cinq cents (500) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'associé unique. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.

Pour avis, la gérance

AL890220843

RECTIFICATIF

TRUTH

Société par Actions Simplifiées
au capital de 2 000,00 €
13 rue des Wagons
89100 Saint Denis Les Sens

Rectificatif à l'avis de constitution de la société TRUTH parue dans TERRES DE BOURGOGNE (89) le 17/11/2017 quant au lieu du registre de commerce.

Il y a lieu de lire :

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis,
Le président

AL890220815

MODIFICATION DE STATUTS

BERNER

SARL au capital de 5.100.000 €
Siège social : ZI les Manteaux
89330 Saint Julien du Sault
506 950 211 RCS Sens

Suivant PV du 23/11/2017, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de : Location financière sans option d'achat ou location-vente de fournitures, équipements et matériels susvisés à destination des professionnels. Mention au RCS de Sens.

AL890220691

AU PAIN D'ANTAN

SARL au capital social de 1000 Euros
Siège social : 8 Grande Rue
89480 Etais La Sauvin
SIREN 802 674 853 R.C.S. Auxerre

Le 1er octobre 2017, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social a

fabrication et vente de pains, viennoiseries, tartes, gâteaux, fougasse, pizza, sandwichs, boissons (soda), traiteur, bonbons, chocolat, meringues, chouquettes, beignets, panini, épicerie générale, produits d'hygiène et produits frais. Le reste sans changement.

Pour avis.

AL890220781

ECOSTERES

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 3.000 €
Siège : Le Bas du Parc La Petite Celle
89116 La Celle St Cyr
524629599 RCS de Sens

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2017, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après :

Forme : société par actions simplifiée

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Nouveaux organes de direction : Président : Madame Muriel LECUYER, demeurant à La Celle Saint Cyr (89116), Le bas du parc, la petite Celle, La même assemblée a pris également les décisions suivantes :

- L'objet social de la société a été étendu, à compter du 01/11/2017, aux activités suivantes : Débardage, travaux forestiers, exploitation forestière, entretien espaces verts, élagage, locations de matériels forestiers.

À l'exception des modifications qui précèdent, les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le représentant légal.

AL890220822

MARINGUE II

Société civile au capital de 152,45 €
Siège social : 19B, rue de Canteleu
62138 Violaines - 345 357 388 RCS Arras

Avis de modifications

Aux termes de décisions en date du 9 décembre 2017, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la société au 9 bis, Route d'Auxerre – Les Bruyères, 89240 Villefargeau, à compter du 9 décembre 2017.

La Société, immatriculée au RCS d'ARRAS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'Auxerre.

Gérantes :

- Madame Anne-Sophie DEDOURS, demeurant à Marconne – 62140 – 10, rue de la Providence.
- Madame Virginie FOURNET, demeurant à Merignies – 59710 – 1242, Rue Nationale.
- Madame Hélène DELABY, demeurant à Villefargeau- 89240 – Les Bruyères – 9 bis, Route d'Auxerre.

Objet : Acquisition, propriété et exploitation par bail, location ou autrement d'un immeuble.

Durée : 99 ans.

AL890220823

SAS ICAU-FRANCE

Le 29.12.2017 l'associé unique de la SAS ICAU-FRANCE au capital de 300.000 Euros, siège social AUXERRE (89) 1-2, place de l'Arquebuse, 343 081 741 RCS Auxerre, a modifié la forme juridique de la SAS en SARL et en conséquence les statuts. M. Olivier DELINOTTE a été nommé gérant. Anciennes mentions publiées : Forme : SAS ; Président : D. ZRIEM 5, rue Chantemerle 89000 Auxerre; CAC titulaire : CABINET MORIZE AUDIT 19, av. P. Larousse 89000 Auxerre; CAC suppléant : JL PAUPERT 95, rue de Lyon 89200 Avallon – NOUVELLES MENTIONS : Forme : SARL ; Gérant ; O. DELINOTTE 4, av. du 4ème RI 89000 Auxerre; CAC : Néant. Modification sera faite au RCS d'Auxerre.

AL890220824

PERFORM

Par l'AGE en date du 26 décembre 2017, l'actionnaire unique de la SASU : PERFORM, 808.670.541 RCS Auxerre, domiciliée à Nuits (89390), 16 rue de la république, au capital social de 1.000 €, a décidé des points suivants ;

La nouvelle dénomination sociale est : GROUPERFORM.

La nouvelle adresse du siège social est : 2 bis rue de la gare, 89390-Nuits.

Le capital social est augmenté de 99.000 €uros pour être porté à la somme de 100.000 €uros, divisé en 10.000 actions.

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BONNARD - terre et bois-taillis

92 a 00 ca - La gallance: Y-210[13] - La maladrie: Y-100 - Le bas des plis: C-397 - Les grands plis: C-506[103] - Les greves: Z-392[34] - Les pres de fontaine st ma: AD-179[134]

VALRAVILLON (GUERCHY) - bois-taillis et pré

62 a 15 ca - Bleneau: 275C-239 - Entre les deux rus: 275E-434 - La place royale: 275C-819 - Le clos glantier: 275C-637 - Les carillons: 275E-495 - Les pres pitorain: 275B-42-43 - Moulin de billy: 275E-357 - Souci goulu: 275C-671 - Sous la garenne neuilly: 275ZC-40

HAUTERIVE - bois-taillis

17 a 37 ca - Derriere les vignes: D-134 - Les patures: E-171

LEZINNES - terre et bois - fonds occupé en partie - recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place

19 ha 75 a 29 ca - L eurcee: ZC-102[39]-106[40] - Le fond de la route de noy: F-761 - Les herbus: AN-14-15 - Les mongeilles: AC-507[286] - Les piliers: ZD-14[7](A)-14[7](B)-14[7](C)

VAUDEURS - terre, pré et bois-taillis

86 a 53 ca - Buisson la chenue: ZW-70 - Le sud des sept vingts: D-1459 - Pres de saint hubert: ZW-104[321]-105[322]

COUTARNOUX - bois

2 ha 81 a 97 ca - Basse oiseau: C-167-500-Champ des petits: A-228 - Champ retard: A-310-311 - La fosse au mort: A-257-269 - La place pechole: A-68 - Le crot barrey: A-370 - Le crot rateau: C-103

FOISSY-LES-VEZELAY - bois

12 a 20 ca - La montee: A-255

MALAY-LE-GRAND – terre

20 a 10 ca - Chemeau: B-466-467

MARSANGY - bois

2 ha 39 a 60 ca - La vaut sourde: D-104 - La voie blanche: D-1230-1233-1299-1300-1301-1308 ZL-70 - Les usages: C-1020 ZK-29

MONTILLOT - bois

50 a 85 ca - Bois des magnes vathaires: F-303

SAINT-PERE - bois

95 a 08 ca - Vaux flot: J-981 - Vignes neuves le haut: J-813-823-849 - La clouas: J-1118 - Les chopinettes: C-846 - Les robines: ZB-99-108-122 - Sous saint christophe: A-485 - Vignes de la garenne: B-704 - Vignes neuves le haut: J-837

VEZELAY – terre et bois

3 ha 51 a 21 ca - La cote cornue: C-544-548 - Les chaumes des magnes: A-101-122 - Les treilles: A-460-461 - Terres du buisson grele: A-349-350 - La cote cornue: C-77-138-147-540

VILLENEUVE-SUR-YONNE – terre et bois

1 ha 06 a 30 ca - La chaumonnerie: AW-73 - La tramee: AW-78-104-110-114

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 29 janvier 2018** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890220851

Les articles 3, 4 et 7 des statuts de la société seront modifiés en conséquence.

Pour avis,

Le Président. *AL890220830*

VERJUS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
Siège : 2 Grande rue Nicolas Droin
89800 Courgis - 814845673 RCS de Auxerre

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 décembre 2017 :

- Il a été décidé d'augmenter en numéraire le capital social de la société d'une somme de trois mille (3 000) euros, ledit capital social se trouvant ainsi porté à huit mille (8 000) euros, par création de 300 nouvelles parts sociales, intégralement souscrites et libérées intégralement.

L'assemblée générale a ensuite constaté la souscription et la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds. Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par l'opération.

- La société a été transformée, sans création d'un être moral nouveau, en société civile. Il n'a été apporté aucune modification à la durée de la société, à son objet et à son capital. En conséquence, la société sous sa nouvelle forme présente les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VERJUS

Forme : Société Civile, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, et par les décrets pris pour leur application

Capital : 8 000 euros, constitué de numéraire uniquement

Siège : 2 Grande rue Nicolas Droin, 89800 Courgis

Objet : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises - La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières **Durée :** Jusqu'au 26/11/2114

Gérant : Thomas PICO demeurant 26 rue Jacques Ferrand 89800 Courgis

Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

Pour avis, la gérance. *AL890220837*

GFA MOREAU-NAUDET

Société civile au capital de 626.000 €
Siège : 5 rue des Fossés - 89800 Chablis
435185988 RCS de Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2017, la collectivité des associés a : - Décidé d'augmenter le capital social de 1 000 euros, ayant pour effet de le porter à 627 000 euros. - Constaté la cessation des fonctions de gérant de M. Stéphane Moreau à compter du 23 août 2016, suite à son décès. - Nommé aux fonctions de gérant à compter du 11 décembre 2017, Mme Virginie Leblond veuve Moreau demeurant à Irancy (Yonne), 25 chemin des Fossés. - Décidé de transférer le siège social à Chablis (Yonne), 4 chemin de la Vallée de Valvan. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés. - Décidé de proroger la durée du groupement de 50 ans, reportant son terme au 3 avril 2081.

Pour avis, la gérance. *AL890220838*

GFA LES NAUDETTES

Société civile au capital de 15.200 €
Siège : 10 boulevard du Docteur Taccussel
89800 Chablis - 810914911 RCS de Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2017, la collectivité des associés a : - Constaté la cessation des fonctions de gérant de M. Stéphane Moreau à compter du 23 août 2016, suite à son décès, - Nommé aux fonctions de gérant à compter du 11 décembre 2017, Mme Virginie Leblond veuve Moreau demeurant à Irancy (Yonne), 25 chemin des Fossés, - Décidé de transférer le siège social à Chablis (Yonne), 4 chemin de la Vallée de Valvan. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la gérance. *AL890220839*

CESSION

AVIS DE CESSION

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 8 avril 2017,

Les associés de la société dénommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES JARDINS DES BOUTOURS, société civile immobilière, au capital de 49.393,48 euros, ayant son siège à Sens (89100), Mairie, 100 Rue de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 343 653 978, ont :

- accepté la démission, à compter du 8 avril 2017, de leurs fonctions de gérants, de Monsieur Roland GILLES, Monsieur Marcel RATEL, Monsieur Jacques COCHARD, et Monsieur Jean DELAUNAY,

- et nommé, pour les remplacer, à compter du même jour :

. Monsieur Claude BEZOUT, demeurant à Malay le Grand (89100), 7 Rue du Closeau,

. Monsieur Joseph DURECU, demeurant à Sens (89100), 38 Rue Thénard.

La société fera l'objet d'une immatriculation modificative au registre du commerce et des sociétés de Sens (89100).

Pour insertion *AL890220845*

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Laure BERTHELIN, Notaire Associé, à SAINT-FLORENTIN

(Yonne), 26, rue Dilo, le 21 décembre 2017, enregistré au SPFE AUXERRE 1

le 27/12/2017 Dossier 2017 29138, référence 2017 n 00403 Enregistrement : 3 810 €, a été cédé par :

M Joël Charles Fernand BICHE, Mécanicien, demeurant à NEUVY- SAUTOUR (89570) 9 rue Belle Croix.

Né à SENS (89100), le 3 juillet 1955.

Divorcé de Madame Mireille Blanche Eugénie GUYARD, et non remarié.

A :

La Société dénommée GARAGE MECANIQUE AUTOMOBILE, Société à responsabilité limitée. Capital de 6000 €,

Siège est à SAINT-FLORENTIN (89600), 10 Bis rue Jules Lancôme, SIREN n° 833428170 RCS d'AUXERRE AUXERRE.

Un fonds de commerce de réparation et électricité automobile, vente de véhicules neufs et occasion, vente de pièces détachées, pose d'accessoires, carrosserie, peinture, réparation cycles motocycles exploité à ST FLORENTIN (Yonne), 10 bis rue Jules Lancôme, lui appartenant, nom commercial GMA, immatriculé au RCS d'Auxerre, sous le numéro 395 305 212.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE

MILLE EUROS (150 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (125 000,00 EUR),

- au matériel pour VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour Insertion

Le Notaire *AL890220849*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

METAL PROTECTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 230 000,00 €
Siège social : 4 Chemin de la Rigole
89220 Bleneau- 506 450 188 RCS Auxerre

Des décisions de l'associée unique du 27/12/2017, il résulte la démission de M. Jacky HECQUET de son mandat de gérant, à effet du 31/12/2017, à minuit, et son remplacement par M. Alexandre SANTOS, dt à Saint Maur des Fossés (94100), 2 Les Logis de la Pie, nouveau gérant, à compter du 01/01/2018.

Pour avis, la gérance. *AL890220807*

AVIS DE FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par Monsieur Jean-Jacques Guillot, demeurant 28 Rue de Fertrive - 89400 Cheny, à la Sarl Transports guillot, dont le siège social se situe 28 Rue de Fertrive - 89400 Cheny, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 477 563 217 Rcs Auxerre, représentée par Madame Danielle Guillemot en sa qualité de cogérante, du fonds de commerce de transports publics routiers de marchandises, exploité 28 Rue de Fertrive - 89400 cheny, a pris fin le 31 décembre 2017.

Pour unique avis. *AL890220816*

LOCATION - GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé à Villeneuve sur Yonne en date du 14/12/2017, enregistré au S.I.E. d'Auxerre, la société FERTEL, SARL au capital de 100 000€, dont le siège social est situé à Villeneuve sur Yonne (89500) Quai Bretoche, a confié à titre de location-gérance :

A la société LA PIZZERIA DU PONT, SARL au capital de 10 000 €, dont le siège est Villeneuve sur Yonne (89500) 2 Rue Joubert, en cours d'immatriculation au RCS de Sens.

L'exploitation d'un fonds de commerce de restaurant, pizzeria, sandwicherie, vente de plats à consommer sur place ou à emporter, licence IV, bar et salon de thé exploité à Villeneuve sur Yonne (89500) 2 Rue Joubert, pour lequel le bailleur est inscrit au RCS de Sens sous le numéro 789 263 043, à l'INSEE sous le numéro 789 263 043 00042. Pour une durée de 1 année à compter du 01/01/2018 renouvelable par tacite reconduction.

La société gérante exploitera ledit fonds à ses risques et périls sous son entière responsabilité.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds seront achetées et payées par la société gérante qui devra également acquitter toutes sommes dues à raison de cette exploitation, le tout de manière que le bailleur ne puisse être recherché ni inquiété à ce sujet.

Pour unique Insertion, *AL890220819*

SCI LA VALLEE

SCI au capital de 10.000 € -
Lieudit « Pré Aubert »
89100 Saint Denis les Sens
RCS Sens 381 003 425 -

Aux termes de décisions du 12/12/2017, les associés ont décidé de nommer M. Franck CHAUFOURNAIS demeurant 41 Rue du Général Allix – 89100 Sens en qualité de Gérant pour une durée illimitée à compter du 12/12/2017, en remplacement de M. Michel CHAUFOURNAIS et de Mme Chantal CHAUFOURNAIS, démissionnaires.

AL890220844

DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DES ROCHES

Société en liquidation
N° d'agrément 89-401 - N° HCCA 12681
N° RCS Sens 325 487 098
Siège social : Mairie de St-Denis-sur-Ouanne
89120 Charny-Orée-de-Puisaye

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 novembre 2017 à Perreux (89120) a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 28 novembre 2017 et désigné aux fonctions de liquidateurs :

- M. Michel COURTOIS domicilié 7 Ferme de l'Hermite, Perreux 89120 Charny-Orée-de-Puisaye

- M. Jean-Marie GOIS domicilié à Rochy, Dicy 89120 Charny-Orée-de-Puisaye lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés chez Michel COURTOIS, 7 Ferme de l'Hermite, Perreux 89120 Charny-Orée-de-Puisaye, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis

Les liquidateurs *AL890220610*

CUMA DES ROCHES

Société en liquidation
N° d'agrément 89-401 - N° HCCA 12681
N° RCS Sens 325 487 098
Siège social : Mairie de St-Denis-sur-Ouanne
89120 Charny-Orée-de-Puisaye

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale de clôture de liquidation de la Cuma s'est réunie le 28 décembre 2017 sur convocation des liquidateurs M. Michel COURTOIS domicilié 7 Ferme de l'Hermite, Perreux 89120 Charny-Orée-de-Puisaye et M. Jean-Marie GOIS domicilié à Rochy, Dicy 89120 Charny-Orée-de-Puisaye

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les liquidateurs *AL890220611*

SCI LE BON SENS

Société Civile Immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 22 Grande Rue - 89100 Sens
RCS Sens 407 778 984

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale en date du 18 décembre 2017, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, déchargé de son mandat, et prononcé la clôture de la liquidation de la société à compter du même jour.

Radiation au RCS de Sens. *AL890220759*

SARL J.P.B. CONSULTANT

L'AGE du 13.11.2017 des associés de la SARL J.P.B. CONSULTANT à capital variable, siège social à Chamvres (89) 107, route de Paroy, 434 229 100 RCS Sens a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. Mme Annette GUIDET, demeurant à St André de Roquelongue (11) 42, av. des Corbières, a été nommée liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à Chamvres (89) 107, route de Paroy. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce de Sens. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL890220817

SARL J.P.B. CONSULTANT

L'AGO du 30.11.17 des associés de la SARL J.P.B. CONSULTANT, société en liquidation à capital variable, siège de liquidation à Chamvres (89) 107, rte de Paroy, 434 229 100 RCS Sens, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 15.11.17, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, Mme Annette GUIDET et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS de Sens.

AL890220818

SARL AVALLON IMMOBILIER

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 59, rue de Lyon,
89200 Avallon
531 488 005 RCS d'Auxerre

L'AGE du 31/12/2017 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. BEUTHOT DIDIER, demeurant 9 rue Buffon, 21140 Semur-en-Auxois, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS d'Auxerre

AL890220803

EL NINO

SARL Unipersonnelle
au capital de 2000,00 Euros
4, Rue de L'Yonne - 89470 Moneteau
531742872 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Associé Unique en date du 31/12/2017 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2017, nommé en qualité de liquidateur Madame Monique PEREZ, 5, Avenue de L'Isle de France, 89470 Moneteau et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Auxerre.

AL890220825

P M B

Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 E
Siège social : 4, rue Étienne Mimard
89100 Sens - 454 061 771 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 30/11/2017, l'AGE des associés a décidé la dissolution anticipée volontaire de la Société à compter du même jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Aux termes de la même Assemblée, les associés ont nommé en qualité de Liquidateur amiable, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et payer le passif : Monsieur Pierre MONTHULET, demeurant à 89500 Villeneuve sur Yonne – 35, rue Thénard.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social sus-mentionné.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

AL890220831

P M B

Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 E
Siège social : 4, rue Étienne Mimard
89100 Sens - 454 061 771 R.C.S. Sens

L'AGE des associés du 30/11/2017 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et déchargé du mandat de Monsieur Pierre MONTHULET, liquidateur, demeurant à 89500 Villeneuve sur Yonne – 35, rue Thénard, et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens. *AL890220829*

L'ORANGERAIE

Société Anonyme au capital de 40 000 euros
Siège Social : Boulevard de Verdun
ZAC St Siméon - 89000 Auxerre
349 397 877 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal du 15/11/2017, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/11/2017 et sa mise en liquidation.

L'Assemblée générale a nommé comme Liquidateur la Société MASTEL, représentée par son Gérant Monsieur Eric BERCET, SARL au capital de 7 622 Euros dont le siège social se situe Boulevard de Verdun ZAC Saint Siméon - 89000 Auxerre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Auxerre sous le numéro 408 300 465 avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Boulevard de Verdun ZAC Saint Siméon - 89000 Auxerre adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

L'Assemblée générale a décidé de mettre fin aux fonctions des Commissaires aux comptes titulaire Monsieur Gilles BRION, et suppléant RSM SECNO et des membres du Conseil d'Administration la société MASTEL représentée par Monsieur BERCET et Messieurs BERCET AUDRAIN et POIZOT.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.

AL890220840

L'ORANGERAIE

Société Anonyme en liquidation
au capital de 40 000 euros
Siège Social : Boulevard de Verdun
ZAC St Siméon - 89000 Auxerre
349 397 877 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15/11/2017, les actionnaires ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion au Liquidateur de son mandat et constaté la clôture définitive des opérations de liquidation à compter du 15/11/2017.

Radiation au RCS de Auxerre

Pour avis Le Liquidateur *AL890220841*

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28/09/17 constitution de la SASU LAV-O-CLAIR.

Capital: 200 euros.

Siège social: 35 rue jean cousin 89100 sens.

Objet: Laverie automatique.

Président: Emmanuel Gomes, 10 rue du docteur bally salin 89100 sens.

Admissions aux assemblées et droits de vote: chaque associé participe aux AG, une action = un vote.

Clauses d'agrément: cession soumise à agrément.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens *AL890220666*

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 11/12/2017, il a été constitué une EURL dénommée Le Simbéo.

Siège social : 3 rue Paul Bert 89100 Sens

Capital : 50,00 euros.

Objet : un service de restauration bar avec service à table sans vente d'alcool.

Gérance : Mme. Manon Leroy, chemin de la montagne d'Hollard 89260 La Chapelle sur Oreuse.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de Sens. *AL890220692*

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : HAUTE SECURITE PROTECTION

Siège social : 19 rue chantecoq, Z.I des vauguillaittes, 89100 Sens

Forme : SASU

Nom commercial : HAUTE PROTECTION

Capital : 1 000 Euros

Objet social : Gardiennage. Vente, location et installation des alarmes et vidéo de surveillance. Import-export.

Président : Monsieur Hicham Belhaj demeurant : 19 rue chantecoq, 89100 Sens

élu pour une durée de 99 années

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens. *AL890220793*

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 décembre 2017, à Maillot.

Dénomination : LEADERGREEN.

Forme : SARL.

Siège social : 21 Rue de l'Europe, 89100 Maillot.

Objet : La vente par correspondance, par tout média y compris digitaux (e-commerce, place de marché) en tant que marchand ou intermédiaire ; de tous produits de plein air : équipement, aménagement, entretien, décoration, végétaux, animaux, …. ; de tous services relatifs aux produits précités.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1 000 000 euros

Gérance : Monsieur Dimitri LANGLOIS 21 Rue de l'europe 89100 Maillot.

Gérance : Monsieur Daniel DROY 246 route d'Ervauville 45210 Rozoy le vieil.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis. La cogérance *AL890220813*

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré - 77950 Rubelles

Par acte SSP en date à PIFFONDS du 27/12/2017 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : DELTA TEMP SERVICES - : 390 rue St Martin d'Ordon- 89330 Piffonds

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : 10000 Euros

Objet : Services aux entreprises dans la gestion et l'approvisionnement de leurs solutions climatiques, froid industriel, climatisation, chauffage en location et en vente et tout autre matériel et prestations s'y rattachant ou nécessaires au fonctionnement de leurs installations.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Mireille DINANT épouse LATY, demeurant 17 Chemin d'Orten - 89500 Chaumot. Directeur général : M. Luc LATY, demeurant 17 Chemin d'Orten - 89500 Chaumot La Société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL890220814

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 décembre 2017, à Villeneuve sur yonne.

Dénomination : LA PIZZERIA DU PONT.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 2 rue Joubert, 89500 Villeneuve Sur Yonne.

Objet : Restaurant, pizzeria, sandwicherie, la vente de plats à consommer sur place ou à emporter, licence IV, bar, salon de thé.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 10000 euros

Gérance : Monsieur Yoann MARAULT 36 Route de Montholon 89300 Paroy Sur Tholon.

Gérance : Monsieur Aurélien ARNOULT 7 rue des frères Challe 89100 Sens.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis. La cogérance *AL890220820*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 03/01/2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : MK PROJECT IMB

Siège social : Lieu la folie Merat, 89240 Villefargeau

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1000 €

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles, biens immobiliers

Gérant : Monsieur KARIM MASDAN, 9 rue Marengo, 89000 Auxerre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre.

AL890220821

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi à Soumaintrain en date du 21/12/2017, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : L'ACADEMIE DE L'ACTE,

Siège social : Moulin de Beaupré - 1 rue de Beaupré, 89570 Soumaintrain

Objet : Organisation de formations, de stages, de séminaires, de conventions et d'évènements. Accompagnement individuel et coaching. Formations en présentiel et en ligne sous forme de webinaires, de films éducatifs. Location de salles de formation et hébergement des stagiaires.

Durée : 99 ans.

Capital : 2 000 €

Gérance : Arnaud, Dominique, Yves-Marie RIOU, 21 allée d'Ormoy, 77260 Chamigny

Immatriculation au RCS d'Auxerre. *AL890220827*

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/11/2017, il a été constitué une SASU dénommée : TOITURE CONCEPT

Siège social : 28 rue Marcelin Berthelot 89100 Sens

Capital : 4.000€

Objet :couverture, bardage, étanchéité

Président : M. CEMIL CEKEREK, 28 rue Marcelin Berthelot , 89100 Sens.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens *AL890220832*

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 28 novembre 2017, il a été constitué la société dénommée STATIK HOLDING

Forme : société par actions simplifiée

Capital social : 199.455 euros.

Siège social : 52, Rue des Bordes – 89660 Châtel Censoir

Objet social : activité des sièges sociaux, activité des sociétés holding

Durée : 99 ans

Président : Monsieur David BONHOMME, demeurant 52, rue des Bordes – 89660 Châtel Censoir

Directeur Général : Monsieur Julien CLIDIERE, demeurant 5, allée des Marronniers – 89240 Pourrain

Commissaire aux comptes titulaire : Monsieur Serge GODARD domicilié 43 bis rue du Château – 77100 Nanteuil

Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Christian FERREIRA domicilié 43 bis rue du Château – 77100 Nanteuil

Cessions d'actions au tiers à la société soumises à agrément

Dépôt au RCS de Auxerre *AL890220834*



SARTHE (72)

Paroles de jeune

ELEVAGE

En s'installant dans l'exploitation familiale, le Sarthois Mathieu Langelier renforce l'atelier allaitant avec l'engraissement de génisses.



Se spécialiser dans la viande de qualité

« Tout le monde peut produire de la viande. Alors, pour se différencier, il faut faire de la qualité. » Comme ses parents, Mathieu Langelier est convaincu des atouts de la race limousine : *« qualité de viande, facilité de vêlage et bonne valorisation »*. Alors, plutôt que d'ajouter une production dans l'exploitation familiale lors de son installation, il y a un an à Moncé-en-Saosnois, Mathieu a choisi de développer l'élevage. L'achat de 50 ha de foncier — un îlot à 18 km du siège — a constitué son principal investissement avec le financement du croît interne du cheptel. Le troupeau est passé de 100 à 140 mères dont les produits sont engraissés. *« Nous produisons 50 JB par an et nos jeunes femelles (génisses et vaches de moins de 7 ans) sont commercialisées sous le label Blason Prestige »*, indique-t-il.

Engraissement de génisses

Pour renforcer la spécialisation de l'exploitation, le jeune agriculteur a ajouté un atelier d'engraissement de génisses de 50 places, pour une filière recherchant de petites carcasses. *« Nous pouvons ainsi réorganiser les bâtiments en abritant tous les animaux à engraisser d'un côté de la route qui sépare la ferme et les vaches près de la maison. On optimise le temps passé à nourrir les lots »*, calcule le jeune éleveur de 26 ans.

D'autres changements sont arrivés avec lui, comme l'installation de caméras de surveillance pour les vêlages.
Et la diminution des frais de mécanique puisque Mathieu, ancien chef d'atelier dans une entreprise de réparations agricoles, réalise lui-même désormais l'entretien des machines de l'exploitation.
Bientôt, un nouveau hangar pour le fourrage et deux nouveaux bâtiments devraient s'élever dans la cour. *« Nous prévoirons également des couloirs et parcs de contention,* complète-t-il, *car nous manipulons beaucoup d'animaux, par exemple lors des pesées, tous les deux mois. »*
Pour les cultures, dont il a la charge, Mathieu a introduit les TCS, *« pour gagner du temps »*.

Mais il en consacre volontiers aux étudiants avec lesquels il échange. Il accueille d'ailleurs un stagiaire sur l'exploitation. *« J'étais content de trouver des agriculteurs pour me former,* souligne-t-il, *je trouve cela naturel de transmettre à mon tour. Et, pour l'instant j'arrive encore à prendre du recul par rapport à l'exploitation, mais dans quelques années, ce contact avec les établissements de formation me permettra de sortir la tête du guidon. »*
Mathieu Langelier aime aussi le contact avec d'autres éleveurs, notamment lors des concours, dont il apprécie l'ambiance. Mi-septembre, il a présenté 10 bovins, dont un dans la catégorie boucherie, à la foire du Mans.

Delphine Grosbois



Mathieu Langelier en Gaec avec ses parents a opté pour le développement de l'élevage déjà présent. DG

J'aime

- la chasse
- faire de la moto
- échanger avec les étudiants

Je n'aime pas

- passer du temps sur les réseaux sociaux
- voir le prix de la viande baisser

L'exploitation

- 3 UTH : 3 associés en Gaec, 3 sites
- SAU : 175 ha dont 100 ha de prairies
- Troupeau : 140 mères Limousine
- Atelier d'engraissement de 50 génisses
- Atelier d'engraissement de 50 JB